

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 mars 2021

Date de convocation : 12 mars 2021
Nombre de conseillers : En exercice : 46 Présents : 42 Votants : 43

Certifié exécutoire compte tenu de :

- L'affichage en mairies et à Villedieu Intercom du 26.03.2021 au 26.04.2021
- La notification faite le 26.03.2021

L'an deux mille vingt et un le 18 mars, à vingt heures trente, le conseil de Villedieu Intercom s'est rassemblé à la salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles, sur la convocation de Monsieur Charly VARIN, Président.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Patrick AUDOUX, Catherine BAZIN, Anne-Sophie BELLENGER, Daniel BIDET, Ludovic BLIN, Serge BOSSARD, Véronique BOURDIN, Françoise CAHU, Isabelle CHAMPBERTAULD, Léon DOLLEY, Mélinda DUPONT, Alain EUDELIN, Ghislaine FOUCHER, Mireille GENDRIN, Nadine GESNOUIN, Gilles GUERARD, Nicolas GUILLAUME, Francis LANGELIER, Freddy LAUBEL, Marie-Odile LAURANSON, Jean LE BEHOT, Damien LEBOUVIER, Yves LECOURT, Julien LEFEVRE, Philippe LEMAÎTRE, Bernard LEMASLE, Martine LEMOINE, Frédéric LEMONNIER, Serge LENEVEU, Yohann LEROUTIER, Michel LHULLIER, Jean-Marie LIGNEUL, Pierre MANSON, Sylvie MARIE, Marie-Andrée MORIN, Marina MULLER, Samuel PACEY, Stéphane PRIMOIS, Pascal RENOUF, Daniel TOURGIS, Charly VARIN, Daniel VESVAL.

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs Liliane GARNIER, Valérie BIDET, Patrick ORANGE, Thierry POIRIER.

Etait absent représenté :

Procurations :

- Madame Liliane GARNIER donne procuration à Monsieur Philippe LEMAÎTRE

Secrétaire de séance : Jean LE BEHOT

ORDRE DU JOUR

Vie institutionnelle

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la plénière du 21 janvier 2021
3. Débat relatif à l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre Villedieu Intercom et ses communes membres
4. Synthèse du travail préparatoire des commissions dans le cadre de l'élaboration du budget 2021

Direction du développement territorial et de l'attractivité

5. Programme 1 – mission 1 – attractivité, tourisme, culture et métiers d'art
6. Budget service tourisme
7. Convention d'objectif et de moyens avec l'Office de tourisme – vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom
8. Approbation du budget primitif 2021 de l'office de tourisme-vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom
9. Implantation de trois panneaux de signalisation d'information locale « Mauviel 1830 » - entreprise du patrimoine vivant
10. Budget service métiers d'art
11. Budget service médiathèques
12. Convention avec la Bibliothèque Départementale de La Manche
13. Budget service villes en scènes
14. Budget service subventions culturelles
15. Subventions 2021 : association La Marette, école de musique et de danse
16. Programme 1 – mission 2 – développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique
17. Budget service développement économique
18. Impulsion Résistance Normandie – avenant n°3
19. Fonds d'aide à l'immobilier destiné aux très petites entreprises (FAITPE)
20. Budget service ZA de la Sienne
21. Budget service La Bertochère
22. Budget service pôle d'entreprise de Saint-Pois
23. Budget service pépinière
24. Mise en vente de la pépinière d'entreprise située sur la ZA du Cacquevel
25. Compte de gestion et compte administratif 2020 du budget annexe ZA du Cacquevel
26. Budget primitif 2021 du budget annexe de la ZA du Cacquevel
27. Compte de gestion et compte administratif 2020 du budget annexe ZA La Colombe
28. Budget primitif 2021 du budget annexe de la ZA La Colombe
29. Vente de parcelle sur la ZA de la Colombe à l'entreprise SCI VARIMO
30. Implantation d'une antenne de communication électronique « Free Mobile » sur la ZA de La Colombe
31. Compte de gestion et compte administratif 2020 du budget annexe ZA de la Monnerie
32. Budget primitif 2021 du budget annexe de la ZA de la Monnerie
33. Compte de gestion et compte administratif 2020 du budget annexe ZA de Ste-Cécile
34. Budget primitif 2021 du budget annexe de la ZA de Ste-Cécile
35. Budget service commerces et artisanat
36. Budget service numérique
37. Budget service emploi et formation

38. Transfert de la compétence formation en lien avec la Région
39. Programme 1 – mission 3 – habitat, urbanisme et agriculture
40. Budget service urbanisme
41. Budget service habitat
42. Budget service agriculture
43. Subvention 2021 au comice agricole de Brécey / St-Pois

Direction des ressources, de la performance publique et de l'appui aux communes

44. Programme 2 – mission 1 – finances, représentation de l'institution
45. Budget service administration générale
46. Budget service incendie
47. Subventions 2021 aux associations de sapeur-pompier volontaire
48. Budget service non ventilé
49. Provision pour créances douteuses
50. Programme 2 – mission 2 – ressources humaines et politique contractuelle
51. Budget service appui aux communes
52. Subvention 2021 à l'association du comité des fusillés de Beaucoudray
53. Attribution d'un fonds de concours à la commune de Le Tanu-Noirpalu
54. Rétrocession de la compétence électricité aux communes
55. Transfert de l'exercice de la compétence « infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène »
56. Convention d'adhésion au programme petites villes de demain
57. Budget service RH-vie des agents
58. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche
59. Subvention 2021 à l'amicale du personnel
60. Programme 2 – mission 3 – suivi de mandat, communication et labels
61. Budget service assemblée locale
62. Budget service communication

Direction du développement durable et du cadre de vie

63. Programme 3 – mission 1 – entretien des bâtiments et travaux
64. Budget service technique
65. Budget service parc privé non locatif
66. Marché de rénovation du centre aquatique : avenant n°5 au lot 14 : électricité
67. Budget service parc privé locatif
68. Programme 3 – mission 2 – déchets et entretien des cours d'eau
69. Budget service déchets
70. Convention de redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers des professionnels – avenant n°1
71. Manche numérique – convention prêt de matériel de mesure de couverture mobile
72. Budget service entretien des cours d'eau
73. Modification des statuts du SAGE Côtiers Ouest Cotentin
74. Budget service GEMAPI
75. Produit taxe GEMAPI – année 2021
76. Convention avec la FDGDON pour la lutte contre les ragondins – année 2021
77. Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC, et assainissement
78. Budget service espaces verts

- 79. Budget service chemins de randonnée
- 80. Budget service nuisibles
- 81. Lutte contre les frelons asiatiques – convention triennale (2021-2023) avec la FDGDON
- 82. Compte de gestion et compte administratif 2020 du budget annexe du SPANC
- 83. Budget primitif 2021 du budget annexe du SPANC
- 84. Provision pour créances douteuses 2021 du budget annexe du SPANC
- 85. Transfert de la compétence plan Climat Air-Energie Territorial

Direction de la cohésion et des services aux habitants

- 86. Programme 4 mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports
- 87. Budget service RAM
- 88. Budget service parentalité
- 89. Budget centres de loisirs
- 90. Budget service garderies
- 91. Budget service maisons des jeunes
- 92. Tarification séjour Futuroscope
- 93. Budget service PESL
- 94. Subvention 2021 au collège Le Dinandier
- 95. Budget service animation sportive
- 96. Subventions 2021 aux associations Percy Tessy Basket, CSV, Percy Cheval, US Percy, RAIL, tennis de table de Saint-Pois
- 97. Budget service centre aquatique
- 98. Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance
- 99. Budget service mobilités
- 100. Budget service transports scolaires
- 101. Prise de compétence suite à l'adoption de la loi d'orientation des Mobilités (LOM)
- 102. Budget service intermodalités
- 103. Subvention 2021 à l'association pour la défense et la promotion du chemin de fer dans l'ouest de la Région Normandie
- 104. Programme 4 – mission 3 – maison France Services, solidarités et santé
- 105. Budget service espace France services
- 106. Mise en place d'un conseiller numérique
- 107. Budget service maison des services
- 108. Budget service social
- 109. Subventions 2021 à la mission locale et au relais alimentaire de Percy
- 110. Budget service accompagnement au vieillissement
- 111. Budget service santé
- 112. Transfert compétence santé

Direction des ressources, de la performance publique et de l'appui aux communes

- 113. Présentation générale du compte de gestion, du compte administratif et du budget primitif du budget général
- 114. Compte de gestion et compte administratif 2020 du budget général
- 115. Affectation de résultat 2021 du budget général
- 116. Budget primitif 2021 du budget général
- 117. Vote des taux 2021 du budget général

Questions diverses

VIE INSTITUTIONNELLE

CC-18-03-2021	Désignation d'un secrétaire de séance	
---------------	---------------------------------------	--

Monsieur Jean LE BEHOT, désigné conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, remplit les fonctions de secrétaire.

CC-18-03-2021	Approbation du compte rendu du 21 janvier 2021	
---------------	--	--

Monsieur le Président demande à l'auditoire s'il y a des remarques à formuler sur le fond du compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2021.

Aucune remarque n'étant apportée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

CC-18-03-2021	Débat relatif à l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre Villedieu Intercom et ses communes membres	Délibération n° 2021-007
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que la loi « engagement et proximité » du 27 décembre 2019 introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI à fiscalité professionnelle. Les modalités sont prévues à l'article L5211-11-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le conseil communautaire doit se prononcer sur l'intérêt d'élaborer, et le cas échéant adopter, un pacte de gouvernance après le renouvellement général des conseils municipaux.

A ce titre, le président de la communauté de communes inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant la tenue d'un débat et une délibération sur l'élaboration de ce pacte de gouvernance entre la communauté de communes et ses communes membres.

Si l'organe délibérant décide de l'élaboration d'un tel pacte, il doit l'adopter dans un délai de neuf mois à compter du renouvellement général, après avis des conseils municipaux des communes membres rendu dans un délai de deux mois après la transmission du projet de pacte. L'article 4 de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire déroge à ce délai de droit commun, qu'il porte à un an. Les EPCI à fiscalité propre ont donc jusqu'au 28 juin 2021 pour adopter leur pacte de gouvernance.

Le contenu de ce pacte de gouvernance est assez ouvert, l'article L5211-11-2 du CGCT donnant uniquement des exemples de ce qu'il peut prévoir :

- Les conditions dans lesquelles sont mises en œuvre les dispositions de l'article L. 5211-57 (les décisions de l'EPCI dont les effets ne concernant qu'une seule des communes membres),
- Les conditions dans lesquelles le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peut proposer de réunir la conférence des maires pour avis sur des sujets d'intérêt communautaire,
- Les conditions dans lesquelles l'établissement public peut, par convention, confier la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs de ses communes membres,
- La création de commissions spécialisées associant les maires. Le pacte détermine alors leur organisation, leur fonctionnement et leurs missions. Le pacte fixe, le cas échéant, les modalités de fonctionnement des commissions prévues à l'article L5211-40-1,
- La création de conférences territoriales des maires, selon des périmètres géographiques et des périmètres de compétences qu'il détermine. Les conférences territoriales des maires peuvent être consultées lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Les modalités de fonctionnement des conférences territoriales des maires sont déterminées par le règlement intérieur de l'organe délibérant de l'établissement public,
- Les conditions dans lesquelles le président de l'établissement public peut déléguer au maire d'une commune membre l'engagement de certaines dépenses d'entretien courant d'infrastructures ou de bâtiments communautaires. Dans ce cas, le pacte fixe également les conditions dans lesquelles le maire dispose d'une autorité fonctionnelle sur les services de l'établissement public dans le cadre d'une convention de mise à disposition de services,
- Les orientations en matière de mutualisation de services entre les services de l'établissement public et ceux des communes membres afin d'assurer une meilleure organisation des services,

- Les objectifs à poursuivre en matière d'égalité de représentation des femmes et des hommes au sein des organes de gouvernance et des commissions de l'établissement.

Après en avoir débattu, le bureau communautaire considère que :

- L'élaboration d'un pacte de gouvernance est pertinente pour formaliser toutes les initiatives déjà mises en œuvre, ainsi que pour faciliter la compréhension du fonctionnement de la structure à l'ensemble des élus du territoire.

Considérant que, suite à la loi engagement et proximité, tous les EPCI à fiscalité propre doivent dorénavant disposer d'une conférence des maires, à l'exception de ceux dont le bureau comprend déjà l'ensemble des maires des communes membres (nouvel article L5211-11-3 du CGCT), sachant que cette conférence se réunira sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du président de l'EPCI qui la présidera ou, dans la limite de 4 réunions par an, à la demande d'un tiers des maires,

Le conseil communautaire, après en avoir débattu

Décide

- **D'élaborer un pacte de gouvernance**
- **De transmettre la proposition de pacte de gouvernance jointe en annexe aux communes membres pour avis**

CC-18-03-2021	Synthèse du travail préparatoire des commissions dans le cadre de l'élaboration du budget 2021	Délibération n° 2021-008
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la construction budgétaire 2021 de Villedieu Intercom se confrontait à deux difficultés majeures :

- La hausse de la contribution du Point Fort Environnement de 34 % soit 330 000.00 €
- La provision destinée à financer le contentieux que Manche Numérique vient de perdre à hauteur de 240 000.00 €

Une fois la section d'investissement équilibrée avec la poursuite des investissements déjà engagés et le financement des projets actés par la mandature précédente, il restait 550 000.00 € à trouver pour équilibrer la section de fonctionnement.

Les commissions se sont toutes attelées à cette tâche et ont proposé les économies suivantes :

Commission 4 : 46 220.00 € (annulation d'animation, annulation de savoir-rouler, report du projet autour de la gare, report du projet bus France services, ...)

Commission 1 : 129 050.00 € (annulation de la fête des métiers d'art, diminution de la subvention à l'EPIC, annulation de l'accueil de Via Aeterna, diminution du plan d'aide aux entreprises, suppression des assises territoire d'industrie, ...)

Commission 3 : 20 000.00 € (diminution des programmes d'entretien de nos bâtiments, ...)

Commission 2 : 181 300.00 € (diminution des réserves et dépenses imprévues, réduction des moyens de communication, ...)

Soit un total d'économie de 376 570.00 €

Afin d'équilibrer le budget et considérant la teneur des débats de chaque commission, il est proposé pour venir équilibrer le budget et trouver les derniers 173 430.00 € de :

- D'augmenter de 10 % la TEOM soit un produit supplémentaire de 140 000.00 €
- D'augmenter de 25 % le tarif de redevance spécial des ordures ménagères soit un produit supplémentaire de 15 000.00 €
- D'augmenter de 2.42 % le taux de CFE soit un produit supplémentaire de 20 000.00 €
- De ne pas augmenter les taux de taxes foncières

Le budget équilibré présenté ce soir a pris en compte ces orientations.

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ATTRACTIVITE

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art C. VARIN	Délibération n° 2021-009
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Comment faire savoir aux entrepreneurs, aux investisseurs, aux donneurs d'ordre et aux habitants que le territoire de Villedieu Intercom et plus globalement le sud-Manche est le territoire qui peut le mieux répondre à leurs attentes ?

En étant, nous, ici et partout ailleurs, les premiers ambassadeurs de notre territoire, en développant l'attractivité, en modernisant notre offre touristique, en développant l'offre culturelle locale et en valorisant les métiers d'art qui sont une vraie spécificité locale qui permettent de faire exister Villedieu Intercom dans la compétition des territoires. Pour attirer toujours plus de visiteurs, un territoire doit offrir une expérience de séjour.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Mener une politique touristique offensive	
Pérenniser et sédentariser la politique des métiers d'art au-delà de l'évènementiel	
Consolider les politiques culturelles de Villedieu Intercom au travers de ces équipements (évolution des médiathèques) et de l'organisation d'évènementiel.	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art C. VARIN Service tourisme (720)	Délibération n° 2021-010
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service tourisme de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60632	Fournitures de petit équipement	300.00 €	68.00 €	200.00 €
6068	Autres matières et fournitures	0.00 €	15.71 €	100.00 €
611	Contrats de prestations de services	5 000.00 €	1 728.00 €	20 000.00 €
6156	Maintenance	500.00 €	331.69 €	2 000.00 €
6231	Annonces et insertions	0.00 €	660.00 €	1 000.00 €
6237	Publications	4 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
6256	Missions	200.00 €	9.99 €	0.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	1 600.00 €	1 600.00 €	2 200.00 €
Total chapitre 011		11 600.00 €	4 413.39 €	27 500.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6218	Autre personnel extérieur	30 000.00 €	6 696.42 €	15 000.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	159.00 €	161.48 €	231.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	653.00 €	613.12 €	995.00 €
6338	Autres impôts, taxes	96.00 €	96.83 €	139.00 €
64111	Rémunération principale	31 549.00 €	33 242.26 €	32 674.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	904.00 €	885.48 €	980.00 €
64118	Autres indemnités	13 255.00 €	10 543.96 €	12 327.00 €
64131	Rémunération	0.00 €	0.00 €	12 111.00 €
64138	Autres indemnités	0.00 €	0.00 €	1 211.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	4 820.00 €	4 885.18 €	9 018.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	10 082.00 €	10 219.24 €	11 100.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	0.00 €	0.00 €	540.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	127.00 €	129.22 €	132.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	100.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		91 745.00 €	67 473.19 €	96 458.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65737	Autres établissements publics locaux	144 000.00 €	144 000.00 €	100 000.00 €
6574	Subventions aux associations	2 700.00 €	2 557.00 €	2 000.00 €
65888	Autres	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 65		151 700.00 €	146 557.00 €	102 000.00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits				
7398	Reversements, restitutions	55 000.00 €	31 641.94 €	40 000.00 €
Total chapitre 014		55 000.00 €	31 641.94 €	40 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement service tourisme		310 045.00 €	250 085.52 €	265 958.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – service tourisme (720)				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70848	Aux autres organismes	69 000.00 €	67 286.76 €	62 000.00 €
Total chapitre 70		69 000.00 €	67 286.76 €	62 000.00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes				
7362	Taxes de séjour	55 000.00 €	31 194.53 €	40 000.00 €
Total chapitre 73		55 000.00 €	31 194.53 €	40 000.00 €
Total recettes de fonctionnement service tourisme		124 000.00 €	98 481.29 €	102 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2183	Matériel de bureau/informatique	600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2184	Mobilier	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €
Total chapitre 21		600.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €
Total dépenses d'investissement		600.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €

Achat d'un fauteuil

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissements reçues						
1311	Etat	100 000.00 €	30 000.00 €	70 000.00 €	0.00 €	70 000.00 €
1313	Départements	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 13		200 000.00 €	30 000.00 €	70 000.00 €	0.00 €	70 000.00 €
Total recettes d'investissement		200 000.00 €	30 000.00 €	70 000.00 €	0.00 €	70 000.00 €

Subvention contrat de ruralité pour la modernisation de l'offre touristique

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget tourisme
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Convention d'objectif et de moyens avec l'Office de tourisme – Vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom	Délibération n° 2021-011
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Il vous est proposé d'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens ci-annexée attribuant une subvention à l'EPIC « Office de tourisme – Vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom » d'un montant de 100 000 € pour l'année 2021.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens 2021 relative à l'EPIC « Office de tourisme – Vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom ».**

CC-18-03-2021	Approbation du budget primitif 2021 de l'office de tourisme-Vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom	Délibération n° 2021-012
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

L'office de tourisme constitue un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) rattaché à la communauté de communes Villedieu Intercom. A ce titre, Villedieu Intercom doit se prononcer sur le budget primitif 2021 de l'établissement.

Approuvé en commission tourisme de Villedieu Intercom, puis voté par le Comité de Direction de l'EPIC, le budget primitif 2021 s'équilibre de la manière suivante :

- Dépenses de fonctionnement : 235 000.00 €
- Recettes de fonctionnement : 235 000.00 €

Les recettes de fonctionnement incluent la reprise, au 002, de l'excédent cumulé s'élevant à 70 025.97€ (excédent 2020 de 63 274.34€).

Comme convenu l'année dernière avec l'agent comptable de l'EPIC, et afin de se mettre en conformité avec les règles de la comptabilité publique, l'EPIC doit rembourser à Villedieu Intercom les dépenses du personnel que Villedieu Intercom met à disposition de ce dernier. Deux agents font l'objet d'une mise à disposition : Coralie Telles, directrice de l'établissement et Sandrine Martine, chargée de la gestion comptable et budgétaire de l'établissement.

Ces dépenses représentent 62 000€. Afin que l'EPIC puisse les rembourser à Villedieu Intercom, cette somme doit être intégrée à la subvention annuelle versée à l'établissement. Il s'agit d'une opération comptable qui n'a pas d'impact budgétaire pour Villedieu Intercom comme pour l'EPIC mais qui doit être intégrée aux dépenses et aux recettes de l'EPIC d'où la variation du montant total des dépenses et recettes.

En dehors de cette opération comptable le montant de la subvention 2021 pour l'EPIC est de 38 000€, contre 75 000€ en 2020.

Le budget 2021 est annexé au présent dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'approuver le budget primitif 2021 de l'office de tourisme – vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom**

CC-18-03-2021	Implantation de trois panneaux de signalisation d'information locale "Mauviel 1830" – Entreprise du patrimoine vivant	Délibération n° 2021-013
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Vu, le code général des collectivités territoriales,

En août 2019, le ministère de l'économie et des finances a décerné le label national "Entreprise du patrimoine vivant" à MAUVIEL 1830. Pour rappel, ce label a pour but de promouvoir le développement d'entreprises détenant "un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire". Il est décerné pour une période de cinq ans.

Afin d'améliorer la signalétique valorisant le site In situ 1830, composé de la manufacture et d'une boutique MAUVIEL 1830 et sis 47 route de Caen à Villedieu-les-Poêles – Rouffigny, il est proposé au conseil communautaire l'implantation de trois panneaux de signalisation d'information locale.

Cette signalétique, implantée sur les domaines publics départemental et communal, consiste en trois panneaux installés comme suit :

- sur la RD 999, 1 panneau bi mât (hauteur : 130 cm / longueur : 160 cm) ;
- sur la RD 999, 1 panneau mono mât (hauteur : 260 cm / longueur / 160 cm) ;
- route de Caen, 1 panneau bi mât (hauteur : 130 cm / longueur : 130 cm).

Le plan d'implantation de ces trois panneaux est présenté en annexe à la présente délibération.

Par le biais d'une convention, également ci-annexée, Villedieu Intercom et le Département de la Manche prévoient conjointement les modalités de réalisation de travaux et d'entretien sur la RD 999 à savoir :

- Villedieu Intercom assure la maîtrise d'ouvrage de son aménagement, le Département de la Manche assure le rôle de gestionnaire de voirie ;
- Villedieu Intercom assure l'enveloppe financière pour l'ensemble des travaux d'aménagement ;
- Villedieu Intercom assure à ses frais l'entretien des panneaux.

Pour la fourniture et la pose de ces trois panneaux à la charge de Villedieu Intercom, trois devis, dont vous trouverez une copie jointe à cette délibération, ont été réalisés :

- entreprise Urbasign = 1 548 € ;
- entreprise Signature = 2 533,32 € ;
- entreprise La croix-city = 2 143,49 €.

Il vous est ainsi proposé :

- D'approuver l'implantation de ces trois panneaux de signalisation d'information locale "Mauviel 1830" ;
- De retenir le devis le mieux-disant à savoir celui de l'entreprise Urbasign, installée à Le Désert (50620) pour un montant de 1 548 € TTC ;
- D'autoriser le Président à signer la convention régissant la répartition des charges entre Villedieu Intercom et le Département de la Manche pour la mise en œuvre de cette signalétique sur le domaine départemental.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'approuver l'implantation de ces trois panneaux de signalisation d'information locale "Mauviel 1830" ;**
- **De retenir le devis le mieux-disant à savoir celui de l'entreprise Urbasign, installée à Le Désert (50620) pour un montant de 1 548 € TTC ;**
- **D'autoriser le Président à signer la convention régissant la répartition des charges entre Villedieu Intercom et le Département de la Manche pour la mise en œuvre de cette signalétique sur le domaine départemental.**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art C. VARIN Service métiers d'art (730)	Délibération n° 2021-014
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service métiers d'art de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60612	Energie - électricité	1 500.00 €	0.00 €	400.00 €
60621	Combustibles	100.00 €	0.00 €	100.00 €
60622	Carburants	0.00 €	50.96 €	0.00 €
60623	Alimentations	750.00 €	15.00 €	500.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	1 250.00 €	536.47 €	1 000.00 €
6065	Livres, disques, ...	0.00 €	0.00 €	70.00 €
6068	Autres matières et fournitures	100.00 €	160.82 €	0.00 €
611	Contrats de prestations de services	26 500.00 €	11 222.95 €	17 000.00 €
6132	Locations immobilières	30 000.00 €	37 380.04 €	40 000.00 €
6135	Locations mobilières	43 000.00 €	5 700.00 €	4 565.56 €
6156	Maintenance	1 350.00 €	1 032.00 €	2 000.00 €
6226	Honoraires	0.00 €	380.00 €	500.00 €
6228	Divers	200.00 €	0.00 €	0.00 €
6231	Annonces et insertions	500.00 €	97.20 €	1 000.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
6233	Foires et expositions	6 650.00 €	1 614.28 €	2 500.00 €
6236	Catalogues et imprimés	0.00 €	86.40 €	500.00 €
6237	Publications	4 000.00 €	352.80 €	2 000.00 €
6238	Divers	200.00 €	0.00 €	500.00 €
6247	Transports collectifs	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
6256	Missions	1 500.00 €	223.96 €	0.00 €
6257	Réceptions	0.00 €	216.80 €	0.00 €
627	Services bancaires et assimilés	400.00 €	14.94 €	100.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	500.00 €	0.00 €	1 000.00 €
6288	Autres services extérieurs	3 250.00 €	1 200.00 €	6 000.00 €
Total chapitre 011		123 750.00 €	60 284.62 €	83 735.56 €
Chapitre 012 – Charges de personnels et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	317.00 €	256.48 €	199.00 €
6336	Cotisations au CNFPT, CDG	1 298.00 €	997.87 €	857.00 €
6338	Autres impôts, taxes	190.00 €	153.88 €	120.00 €
64111	Rémunération principale	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
64131	Rémunération	45 754.00 €	41 591.09 €	29 334.00 €
64138	Autres indemnités	12 560.00 €	9 702.83 €	10 523.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	19 298.00 €	15 511.27 €	12 053.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	2 561.00 €	2 056.58 €	1 613.00 €

6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 564.00 €	2 077.36 €	1 614.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	100.00 €	78.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		85 642.00 €	72 425.36 €	57 313.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65548	Autres contributions	2 320.00 €	1 600.00 €	1 600.00 €
Total chapitre 65		2 320.00 €	1 600.00 €	1 600.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
6745	Subventions aux personnes privées	3 714.00 €	3 118.92 €	2 500.00 €
Total chapitre 67		3 714.00 €	3 118.92 €	2 500.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		215 426.00 €	137 428.90 €	145 148.56 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 74 – dotations, subventions et participations				
7472	Régions	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
7473	Départements	6 000.00 €	8 324.00 €	0.00 €
7477	Budget communautaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7478	Autres organismes	0.00 €	400.00 €	0.00 €
7488	Autres attributions et participations	500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 74		6 500.00 €	8 724.00 €	30 000.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	930.00 €	3 218.00 €	3 000.00 €
Total chapitre 75		930.00 €	3 218.00 €	3 000.00 €
Chapitre 77 – produits exceptionnels				
7713	Libéralités reçues	14 500.00 €	11 000.00 €	10 000.00 €
773		0.00 €	21.58 €	0.00 €
7788	Produits exceptionnels divers	200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		14 700.00 €	11 000.00 €	10 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		22 130.00 €	22 963.58 €	43 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 20 – immobilisations incorporelles							
2051	Concessions et droits similaires	0.00 €	1 428.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 20		0.00 €	1 428.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles							
2188	Autres immo. corporelles	1 000.00 €	2 446.80 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 21		1 000.00 €	2 446.80 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours							
2313	Constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	600 000.00 €		600 000.00 €
Total chapitre 23		0.00 €	0.00 €	0.00 €	600 000.00 €		600 000.00 €
Total dépenses d'investissement		1 000.00 €	3 874.80 €	0.00 €	600 000.00 €		600 000.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021 nx	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissements reçues						
1312	Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	240 000.00 €	240 000.00 €
1313	Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	240 000.00 €	240 000.00 €
Total recettes d'investissement		0.00 €	0.00 €	0.00 €	480 000.00 €	480 000.00 €

Subvention pour la création d'une maison des métiers d'art

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget métiers d'art
- De valider le programme d'investissement y afférent
- D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement du dossier

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art C. VARIN Service médiathèques (740)	Délibération n° 2021-015
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service médiathèques de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	2 000.00 €	876.57 €	1 000.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	3 500.00 €	557.46 €	2 000.00 €
6064	Fournitures administratives	3 000.00 €	2 820.13 €	3 000.00 €
6065	Livres, disques, ...	22 000.00 €	22 161.42 €	24 000.00 €
6068	Autres matières et fournitures	200.00 €	204.15 €	500.00 €
611	Contrats de prestations de services	900.00 €	288.31 €	3 000.00 €
6132	Locations immobilières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6135	Locations mobilières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6156	Maintenance	3 000.00 €	2 430.64 €	3 500.00 €
6182	Documentation générale	700.00 €	536.90 €	1 000.00 €
6184	Versements à des organismes de formation	900.00 €	0.00 €	500.00 €
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110.00 €	0.00 €	0.00 €
6226	Honoraires	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6228	Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6231	Annonces et insertions	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6233	Foires et exposition	3 000.00 €	144.36 €	3 000.00 €
6236	Catalogues et imprimés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6237	Publications	1 500.00 €	704.40 €	1 500.00 €
6238	Divers	20 200.00 €	4 639.50 €	500.00 €
6247	Transports collectifs	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6256	Missions	900.00 €	588.84 €	0.00 €
6257	Réceptions	0.00 €	0.00 €	0.00 €
627	Services bancaires et assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	4 000.00 €	2 111.47 €	2 000.00 €
62875	Aux communes membres du GFP	6 500.00 €	6 487.15 €	0.00 €
6288	Autres services extérieurs	1 500.00 €	1 388.68 €	3 000.00 €
Total chapitre 011		77 910.00 €	45 939.98 €	48 500.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnels et frais assimilés				
6217	Personnel affecté par la commune membre	10 000.00 €	9 858.65 €	0.00 €
6218	Autres personnels extérieur	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	784.00 €	629.19 €	606.00 €
6336	Cotisations au CNFPT, CDG	3 213.00 €	2 403.97 €	2 606.00 €
6338	Autres impôts, taxes	471.00 €	377.39 €	364.00 €
64111	Rémunération principale	121 825.00 €	114 291.66 €	106 978.00 €

64112	NBI, SFT, IR	1 538.00 €	505.68 €	456.00 €
64118	Autres indemnités	27 721.00 €	25 247.11 €	22 427.00 €
64131	Rémunération	20 071.00 €	10 163.44 €	12 111.00 €
64138	Autres indemnités	3 000.00 €	376.55 €	1 211.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 993.00 €	20 628.31 €	20 347.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	41 597.00 €	36 708.13 €	34 856.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 130.00 €	426.88 €	540.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	512.00 €	461.05 €	431.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	500.00 €	394.23 €	0.00 €
Total chapitre 012		264 355.00 €	222 472.24 €	206 933.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65737	Autres établissements publics locaux	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6574	Subventions aux associations	91 000.00 €	78 500.00 €	0.00 €
Total chapitre 65		96 000.00 €	78 500.00 €	0.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		438 265.00 €	346 912.22 €	255 433.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits de des services, domaines et ventes diverses				
7062	Redevances à caractère culturel	10 700.00 €	6 325.82 €	500.00 €
70632	A caractère de loisirs	70.00 €	0.00 €	0.00 €
7066	Redevance à caractère social	0.00 €	59.43 €	0.00 €
Total chapitre 70		10 770.00 €	6 385.25 €	500.00 €
Chapitre 74 – dotations, subventions et participations				
7473	Départements	6 500.00 €	2 135.10 €	0.00 €
Total chapitre 74		6 500.00 e	2 135.10 €	0.00 €
Chapitre 77 – produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	0.00 €	53.93 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	53.93 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		17 270.00 €	8 574.28 €	500.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget médiathèques**

CC-18-03-2021	Convention Bibliothèque Départementale de la Manche	Délibération n° 2021-016
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Vu, l'avis favorable de la commission attractivité et développement territorial du 18 février 2021,

Dans la cadre de la mise en place du nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique, le Département propose de renouveler la convention de partenariat conclue avec Villedieu Intercom.

L'objectif de ce nouveau schéma est d'œuvrer « dans l'intention de proposer à tous les habitants de la Manche, dans les cinq ans à venir, des bibliothèques ouvertes, accueillantes, accessibles à tous, fréquentées, inclusives, participatives, actives dans leur territoire et actrices de l'action culturelle... en un mot : « attractives ».

Les engagements du Département vis-à-vis de Villedieu Intercom sont :

- un référent pour notre territoire au sein de la BDM pour toutes nos questions et nos projets
- Des prêts de documents pour fond de roulement sur nos 3 sites avec livraison 10 à 20 fois par an
- Prêts d'outils d'animation (exposition, tapis de lecture, jeux vidéo...)
- Proposés le service en ligne aux adhérents : 1600 quotidiens disponibles, 6000 films et séries, 350 livres téléchargeables, formation et cours en ligne (avec participation financière 1600€/An pour Villedieu Intercom)
- Formations (programme annuel pour les salariés et bénévoles des médiathèques)
- Actions culturelles (programmation annuelle : spectacle, concert, accueil d'auteurs, ateliers...) auxquelles on peut postuler. (avec participation financière à hauteur de 50%)

Les engagements de Villedieu Intercom vis-à-vis du Département sont :

- Une équipe avec une partie formée à la lecture publique
- Des locaux, des horaires (min 35h d'ouverture sur l'ensemble des sites), un budget pour l'acquisition de documents et un pour l'organisation d'actions culturelles, des équipements informatiques pour le public
- Fournir à la BDM un rapport annuel via le site du ministère et les prévenir de tout changement relatif à la médiathèque

Villedieu Intercom et le Département ont défini des axes de développement pour les 5 ans : définir sur l'année 2021 le projet visant à transformer les 3 sites en tiers lieux avec élargissement des services, et dans un deuxième temps le développement de ces axes :

- Réflexion sur mutualisation de services, notamment pour développement et dynamisation du site de St Pois
- Développer l'action culturelle et les rendez-vous publics en inscrivant les actions dans la saison culturelle de Villedieu Intercom
- Renforcer la formation pour mieux accueillir les usagers
- Développer les liens et les projets avec l'Espace des Parents
- Assurer un nouveau service en direction des BCD des 13 sites écoles.
- Travailler au développement des partenariats avec les associations implantées localement
- Engager la rédaction d'un projet de service pour la médiathèque pour décliner de manière opérationnelle les objectifs du projet des élus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Manche annexée à la présente délibération.**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art C. VARIN Service villes en scènes (750)	Délibération n° 2021-017
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service villes en scène de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	1 000.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	500.00 €
611	Contrats de prestations de services	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	500.00 €
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	110.00 €
6228	Divers	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	0.00 €
6237	Publications	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	800.00 €
6238	Divers	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	10 000.00 €
6247	Transports collectifs	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	2 000.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	1 500.00 €
6288	Autres services extérieurs	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	1 000.00 €
Total chapitre 011				17 410.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnels et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	43.00 €
6336	Cotisations au CNFPT, CDG	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	185.00 €
6338	Autres impôts, taxes	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	26.00 €
64111	Rémunération principale	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	8 492.00 €
64112	NBI, SFT, IR	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	48.00 €
64118	Autres indemnités	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	5 016.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	1 298.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	2 744.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	34.00 €
Total chapitre 012				17 886.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65737	Autres établissements publics locaux	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	2 000.00 €
Total chapitre 65				2 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	37 296.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaine et ventes diverses				
7062	Redevances à caractère culturel	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	1 000.00 €
70632	A caractère de loisirs	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	100.00 €
Total chapitre 70				1 100.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
7473	Départements	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	2 000.00 €
Total chapitre 74				2 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement		Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	3 100.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget villes en scènes**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art C. VARIN Service subventions culturelles (760)	Délibération n° 2021-018
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service subventions culturelles de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
62875	Aux communes membres du GFP	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	7 000.00 €
Total chapitre 011				7 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions aux associations	Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	86 000.00 €
Total chapitre 65				86 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		Cf. serv. médiathèques	Cf. serv. médiathèques	93 000.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 1 attractivité, tourisme, culture et métiers d'art constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget subvention culturelle

CC-18-03-2021	Subventions 2021 Association La Marette Ecole de musique et de danse	Délibération n° 2021-019
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 18 février 2021,

Plusieurs demandes de subventions relevant de la Direction du développement territorial et de l'attractivité sont parvenues à Villedieu Intercom. Elles ont fait l'objet d'un examen en commission 1 du 18 février dernier.

Il vous est proposé d'étudier les montants proposés :

	Montant attribué en 2020	Montant sollicité en 2021	Proposition de montant attribué par Commission
Association La Marette : Pluies de juillet	5 000 €	17 500 €	10 000 €
Ecole de Musique et de Danse	46 000 €	46 000 €	46 000 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et avec 1 voix contre, 2 abstentions et 40 voix pour

Décide

- De valider l'attribution de la subvention suivante
- De verser 10 000.00 € à l'association La Marette

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- De valider l'attribution de la subvention suivante
- De verser 46 000.00 € à l'association de l'école de musique et de danse

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER	Délibération n° 2021-020
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Villedieu Intercom, un territoire actif et attractif ? L'emploi y est au plus haut avec un taux de chômage de 5 % avant la crise sanitaire, un des plus faibles de Normandie. Ce faible taux de chômage induit des problématiques de recrutement de main d'œuvre qualifiée qu'il sera nécessaire de travailler en lien avec la Région et les partenaires de l'emploi. L'intercommunalité s'emploiera à développer tous les dispositifs à même de favoriser l'activité économique sur les zones d'activités, mais aussi dans le cœur de la ville centre et les centre-bourgs des communes. Le maintien d'un monde rural actif et dynamique est une clé de la bonne santé économique du territoire.

Stimuler l'activité économique du territoire en apportant des moyens d'investissement, en aidant les entreprises à se créer ou à se développer.

Contribuer, comme puissance publique, aux côtés des collectivités et des acteurs économiques, au développement, à l'attractivité et à la compétitivité du territoire en investissant, en fédérant les acteurs locaux et en proposant des animations en lien avec les dynamiques associatives et le label territoire d'industrie. L'avenir des professionnels du territoire passe par la conversion au numérique avec les accès au très haut débit et le développement des usages.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Assurer la poursuite du développement économique	
Poursuivre les politiques de commerce local	
Créer des formations adaptées aux besoins du territoire	
Poursuivre le développement de la fibre optique FTTH	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

Commentaires et éléments de contexte

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 : développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service développement économique (700)	Délibération n° 2021-021
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service développement économique de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	600.00 €	85.20 €	100.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	500.00 €	518.06 €	0.00 €
6068	Autres matières et fournitures	100 000.00 €	130 000.00 €	0.00 €
611	Contrats de prestations de services	8 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €
6132	Locations immobilières	41 900.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
615232	Réseaux	0.00 €	323.79 €	0.00 €
617	Etudes et recherches	300.00 €	300.00 €	0.00 €
6184	Versement à des organismes de formation	4 000.00 €	3 378.00 €	0.00 €
6227	Frais d'acte et de contentieux	11 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €
6233	Foires et expositions	200.00 €	0.00 €	0.00 €
6236	Catalogues et imprimés	1 100.00 €	0.00 €	600.00 €
6237	Publications	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
6248	divers	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
6256	Missions	500.00 €	276.81 €	0.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	2 400.00 €	0.00 €	19 000.00 €
63512	Taxes foncières	39 000.00 €	37 274.76 €	0.00 €
Total chapitre 011		209 500.00 €	202 156.62 €	63 200.00 € €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6218	Autre personnel extérieur	500.00 €	0.00 €	0.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	289.00 €	262.46 €	395.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	1 186.00 €	987.13 €	1 699.00 €
6338	Autres impôts, taxes	174.00 €	157.47 €	237.00 €
64111	Rémunération principale	26 602.00 €	26 602.44 €	36 781.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	1 406.00 €	1 405.80 €	1 849.00
64118	Autres indemnités	20 503.00 €	16 927.32 €	23 603.00 €
64131	Rémunération	21 691.00 €	21 952.56 €	32 428.00 €
64138	Autres indemnités	2 604.00 €	2 218.00 €	7 945.00 €
6417	Rémunérations des apprentis	13 809.00 €	9 372.15 €	4 023.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	13 537.00 €	11 728.13 €	18 120.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	10 217.00 €	9 958.03 €	13 998.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 193.00 €	976.00 €	1 635.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	108.00 €	108.00 €	149.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	150.00 €	55.16 €	0.00 €
Total chapitre 012		113 969.00 €	102 710.65 €	142 862.00 €

Chapitre 014 – Atténuations de produits				
7391171	Dégrèvement TFPNB JA	600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 014		600.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65548	Autres contributions	64 160.00 €	61 226.19 €	53 000.00 €
65732	Régions	75 000.00 €	0.00 €	0.00 €
657341	Communes membres du GFP	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6574	Subventions aux associations	10 400.00 €	6 400.00 €	0.00 €
Total chapitre 65		149 560.00 €	67 626.19 €	53 000.00 €
Chapitre 67- Charges exceptionnelles				
6745	Subventions aux personnes de droit privé	165 000.00 €	134 806.38 €	50 000.00 €
6748	Autres subventions exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	107 000.00 €
Total chapitre 67		165 000.00 €	134 806.38 €	157 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		638 629.00 €	507 299.84 €	416 062.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70878	Par d'autres redevables	31 800.00 €	20 165.93 €	18 000.00 €
7088	Autres produits activités annexes	40 000.00 €	57 400.00 €	0.00 €
Total chapitre 70		71 800.00 €	77 565.93 €	18 000.00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes				
73111	Taxes foncières et d'habitation	600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 73		600.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
74718	Autres	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
74741	Communes membres du GFP	39 000.00 €	36 092.00 €	0.00 €
Total chapitre 74		44 000.00 €	36 092.00 €	0.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	76 094.00 €	70 007.54 €	1 224.00 €
7551	Excédent des budgets annexes	0.00 €	0.00 €	217.89 €
Total du chapitre 75		76 094.00 €	70 007.54 €	1 441.89 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
7718	Autres produits exceptionnels	0.00 €	5.00 €	0.00 €
775	Produits de cession d'immobilisation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	5.00 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		192 494.00 €	183 670.47 €	19 441.89 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés							
165	Dépôts et cautionnement	1 500.00 €	2 700.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 16		1 500.00 €	2 700.00 €		0.00 €		0.00 €
Chapitre 20 – Immobilisations corporelles							
2031	Frais d'études	3 500.00 €	0.00 €	3 462.00 €	4 000.00 €		7 462.00 €
Total chapitre 20		3 500.00 €	0.00 €	3 462.00 €	4 000.00 €		7 462.00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées							

2041582	Bâtiments et installations	115 000.00 €	38 087.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 204		115 000.00 €	38 087.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2111	Terrains nus	62 000.00 €	61 824.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2152	Installations de voirie	4 200.00 €	4 190.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2188	Autres immo corporelles	0.00 €	2 040.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 21		66 200.00 €	68 054.40 €		0.00 €	0.00 €
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières						
276358	Autres groupements	144 999.28 €	122 428.11 €	0.00 €	50 000.00 e	50 000.00 €
Total chapitre 27		144 999.28 €	122 428.11 €	0.00 €	50 000.00 e	50 000.00 €
Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers						
4581	Opérations pour compte de tiers	14 090.34 €	1 204.47 €	0.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €
Total chapitre 45		14 090.34 €	1 204.47 €	0.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €
Total dépenses d'investissement		345 289.62 €	232 473.98 €	3 462.00 €	56 500.00 €	59 962.00 €

Solde d'une étude sur la Bertochère
 Réserves
 Subventions d'équilibre des ZA
 Solde de la ZA de la Monnerie

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissements reçues							
1312	Régions	29 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
1313	Départements	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 13		50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés							
165	Dépôts et cautionnements	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 16		1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 45 – comptabilité distincte rattachée							
4582	Recettes	14 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €
Total chapitre 45		14 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €
Chapitre 024 -							
024		0.00 €	0.00 €	0.00 €	1.00 €		1.00 €
Total chapitre 024		0.00 €	0.00 €	0.00 €	1.00 €		1.00 €
Chapitre 27 -							
276358		0.00 €	0.00 €	0.00 €	300 000.00 €		300 000.00 €
Total chapitre 27		0.00 €	0.00 €	0.00 €	300 000.00 €		300 000.00 €
Total recettes d'investissement		65 500.00 €	0.00 €	0.00 €	302 501.00 €		302 501.00 €

Subvention d'équilibre des ZA

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Impulsion Résistance Normandie – Avenant n°3	Délibération n° 2021-022
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

- Vu, le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1511-3,
- Vu, la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE),
- Vu, la délibération de la commission permanente du conseil régional n°CP 20 ECO 03-05-4 du 25 mai 2020 intitulée mesures d'urgences : autorisation d'intervention des communes et de leurs regroupements en matière économique,
- Vu, la convention Impulsion Relance Normandie du 29 avril 2020 et son avenant n°1,
- Vu, la délibération n°2020-138 en date du 11 juillet portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire
- Vu, la délibération du bureau communautaire du 26 novembre dernier approuvant l'avenant n°2,

La mise en œuvre du plan « croissance + » destiné à accompagner et relancer l'économie du territoire, adopté en conseil communautaire du 24 avril dernier sur le premier confinement, a permis d'apporter un soutien à de nombreuses entreprises pour traverser cette crise.

Ce plan a été décliné autour de trois points principaux : l'attribution d'un dispositif de subvention propre à Villedieu Intercom, de distribution de masques et de participation au dispositif Régional mis en place, Impulsion Relance Normandie.

Par ce dernier dispositif la Région Normandie avait conventionné avec les EPCI pour la mise en place d'un régime de subventions visant à soutenir les entreprises qui ne bénéficieraient pas des aides mises en place par l'Etat (Fonds National de Solidarités). A ce titre, et sur la base des estimations réalisées par la Région, Villedieu Intercom avait budgété 75 000€ en juin dernier pour participer à hauteur de 60% au fonds régional.

Finalement, suite à l'élargissement des critères du fonds national de solidarité, peu d'entreprises ont été éligibles à « Impulsion Relance Normandie » et seules 5 entreprises du territoire en ont bénéficié pour un total à la charge de Villedieu Intercom de 3300€.

Dans le cadre du confinement de novembre 2020, la Région a fait évoluer son dispositif en le baptisant « Impulsion Résistance Normandie ». De nouveaux critères ont été mis en place :

- Entreprises de 0 à 4 salariés (autoentrepreneurs acceptés avec au moins 1 salarié)
- Domaine : culture, Sports, Loisirs et événementiel
- Entreprises ayant perdu :
 - o entre 30% et 50% pour les secteurs de l'annexe 1 du Fonds de Solidarité. En dessous de 30% pas de soutien, au-dessus de 50% soutenu par le Fonds de Solidarité (à partir des demandes déposées en novembre).
 - o entre 30% et 80% pour les secteurs de l'annexe 2 du Fonds de Solidarité. En dessous de 30% pas de soutien, au-dessus de 80% soutenu par le Fonds de Solidarité (à partir des demandes déposées en novembre).

Il est également prévu que les demandes ne répondant pas à l'ensemble des critères d'éligibilité ci-dessus pourront être étudiées au cas par cas.

Les montants des subventions ont été fixés de la manière suivante :

- 1 000 € pour les entreprises n'ayant pas de salarié,
- 2 000 € pour les entreprises ayant 1 salarié,
- 3 000 € pour les entreprises ayant 2 salariés,
- 4 000 € pour les entreprises ayant 3 salariés,
- et 5 000 € pour les entreprises ayant 4 salariés et plus.

35 entreprises ont bénéficié sur le territoire de ce deuxième volet de l'aide Villedieu Intercom/Région, pour un montant de 57 000€ soit 34 200€ en ce qui concerne Villedieu Intercom.

Pour l'année 2021 la Région a proposé de renouveler ce dispositif sur la base du reliquat de l'enveloppe budgétaire 2021. Pour cet « impulsion résistance 2 » une enveloppe de 66 500€ à répartir entre la Région (40%) et Villedieu Intercom (60%) est prévue.

Une nouvelle liste d'entreprises sera définie sur la base de cette nouvelle phase du dispositif.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser le Président à signer, l'avenant n°3 à la convention, selon le modèle présenté en annexe,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions**

CC-18-03-2021	Fonds d'Aide à l'Immobilier destiné aux Très Petites Entreprises (FAITPE)	Délibération n° 2021-023
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 13 janvier 2020,

Villedieu Intercom et le Département de la Manche ont mis en place un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises. Via ce dispositif Villedieu Intercom délègue au Département, dossier par dossier, la compétence d'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprises, comme nous le permet la loi NOTRe de 2015.

Pour rappel, les conditions d'intervention que nous avons alors retenues, dans le cadre de la délégation de compétence d'octroi d'aide à l'immobilier au Département, prévoient un seuil maximal d'intervention à hauteur de 25 % de l'investissement éligible plafonné à 500 000 €, en avance remboursable avec possibilité d'un bonus en subvention sur l'immobilier en cas d'un programme de création d'au moins cinq emplois sur 24 mois limité à 100 000 €.

De par certaines conditions d'éligibilité (plancher d'investissement à 100 000 euros, ou exclusion des SCI patrimoniales), ce dispositif, appelé volet 1 du Fonds d'aide à l'immobilier d'entreprises, est particulièrement adapté aux PME.

Toutefois, la catégorie des très petites entreprises, ou TPE, est aujourd'hui à la fois très exposée à la crise actuelle liée à la COVID, et peut difficilement prétendre au volet 1. C'est la raison pour laquelle je vous propose de mettre en place un volet 2 du fonds d'aide à l'immobilier qui reprendrait à la fois les principes fondamentaux du volet 1 (intervention en avance remboursable sous forme de prêts à taux zéro, avec un bonus possible en subvention), et qui verrait ses critères adaptés à la cible spécifique des TPE. Voici le règlement proposé :

Fonds d'Aide à l'Immobilier volet 2 « TPE » :

Objet :

Soutenir les initiatives privées en faveur de l'investissement immobilier lors de la reprise, la modernisation ou l'extension d'activités économiques (artisanat, petite industrie, commerce).

Les bénéficiaires :

Tout artisan et commerçant inscrit au répertoire des métiers ou registre du commerce, en société ou en nom propre, ou SCI détenue majoritairement par le dirigeant de l'entreprise exploitant le bien. En cas de cessation ou de cession de la société d'exploitation, le remboursement anticipé du solde sera exigé. TPE de moins de 10 salariés avec un CA maximum de 2 millions d'euros.

Périmètre d'intervention :

L'ensemble du territoire de Villedieu Intercom à l'exception des galeries marchandes et des magasins d'une surface de vente de 300 m² et plus.

Types d'investissements éligibles :

Achat des murs et frais sur achat sauf taxes, construction, travaux de modernisation, rénovations, agrandissements, travaux intérieurs et extérieurs et tout autre aménagement à caractère immobilier (hors vitrines et enseignes), honoraires d'architecte, bureau de contrôle.

Le projet doit s'inscrire soit dans le cadre d'un développement, d'une modernisation de l'outil de production ou d'une reprise.

Plancher d'investissement : 10 000 € HT

Mode et intensité d'intervention :

. L'avance remboursable : 25 % des dépenses éligibles, plafonnées à 100 000 €. Les remboursements sur 7 ans interviendront avec un différé de remboursement de 12 mois sur demande motivée. L'avance sera versée en une fois à la signature de la convention.

. La subvention bonus emploi(s) :

- 5 000 euros par emploi(s) créé(s) en CDI supérieur ou égal à un mi-temps.

- 2 000 euros par emploi(s) repris en CDI supérieur ou égal à un mi-temps.

Les emplois créés ou repris devront être maintenus sur une durée de 2 ans.

Le bonus sera plafonné à 10 000 €. La subvention sera réglée en 2 fois : 50 % à la signature de la convention, 50 % au terme du programme d'emploi (2 ans maximum).

Le nombre de demande potentiel étant bien plus élevé que pour le volet 1, il vous est proposé cette fois une délégation de compétence globale (et non dossier par dossier) au Département spécifiquement pour la mise en œuvre de ce nouveau dispositif sur notre territoire, à destination des très petites entreprises. Ainsi, concernant le volet 2, je vous propose d'en déléguer la mise en œuvre et le financement au Département, étant entendu que Villedieu Intercom restera la porte d'entrée des entreprises de notre territoire, et que nous aiguillerons les dossiers vers le dispositif d'aides publiques le plus adapté au projet.

Le mode de fonctionnement entre le Département et Villedieu Intercom reste inchangé sur le volet 1.

Aussi il vous est proposé de :

- valider le règlement du fonds d'aide à l'immobilier dédié aux très petites entreprises (ou volet 2 du fonds d'aide à l'immobilier) décrit ci-dessus ;

- valider la délégation de la compétence d'octroi de l'aide régie par ce même règlement au Département étant entendu que Villedieu Intercom restera la porte d'entrée des entreprises de notre territoire, et que nous aiguillerons les dossiers vers le dispositif d'aides publiques le plus adapté au projet.

- d'autoriser le Président ou la Vice-Présidente en charge du développement économique à signer tout document nécessaire au bon fonctionnement du dispositif exposé dans le présent rapport.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider le règlement du fonds d'aide à l'immobilier dédié aux très petites entreprises (ou volet 2 du fonds d'aide à l'immobilier) décrit dans la délibération ;**
- **De valider la délégation de la compétence d'octroi de l'aide régie par ce même règlement au Département étant entendu que Villedieu Intercom restera la porte d'entrée des entreprises de notre territoire, et que nous aiguillerons les dossiers vers le dispositif d'aides publiques le plus adapté au projet.**
- **D'autoriser le président ou la vice-présidente en charge du développement économique à signer la convention annexée à la présente délibération qui formalise cette délégation au Département.**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service ZA de la Sienne (701)	Délibération n° 2021-024
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service ZA de la Sienne de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6248	Divers	Cf. serv. Dév. Eco	Cf. serv. Dév. Eco	1 000.00 €
63512	Taxes foncières	Cf. serv. Dév. Eco	Cf. serv. Dév. Eco	6 000.00 €
Total chapitre 011		Cf. serv. Dév. Eco	Cf. serv. Dév. Eco	7 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. serv. Dév. Eco	Cf. serv. Dév. Eco	7 000.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	Cf. serv. Dév. Eco	Cf. serv. Dév. Eco	15 000.00 €
Total chapitre 75		Cf. serv. Dév. Eco	Cf. serv. Dév. Eco	15 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		Cf. serv. Dév. Eco	Cf. serv. Dév. Eco	15 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles							
2135		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 000.00 €		2 000.00 €
Total chapitre 21		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 000.00 €		2 000.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 000.00 €		2 000.00 €

Travaux nécessaire dans le cadre d'une vente

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 024 -							
024		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	100.00 €		100.00 €
Total chapitre 024		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	100.00 €		100.00 €
Total recettes d'investissement		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	100.00 €		100.00 €

Inscription permettant l'encaissement d'un produit de vente

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service La Bertochère (702)	Délibération n° 2021-025
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service La Bertochère de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
611	Contrats de prestation de service	Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	3 000.00 €
Total chapitre 011		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	3 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	3 000.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2111		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	64 000.00 €	64 000.00 €
Total chapitre 21		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	64 000.00 €	64 000.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	64 000.00 €	64 000.00 €

Achat du terrain derrière Sétrafor

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service pôle d'entreprise de Saint-Pois (703)	Délibération n° 2021-026
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service pôle d'entreprise de Saint-Pois de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
63512	Taxes foncières	Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	1 900.00 €
Total chapitre 011		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	1 900.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	1 900.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	12 790.00 €
Total chapitre 75		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	12 790.00 €
Total recettes de fonctionnement		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	12 790.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service pépinière (704)	Délibération n° 2021-027
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service pépinière de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
63512	Taxes foncières	Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	6 000.00 €
Total chapitre 011		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	6 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	6 000.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70878	Par d'autres redevables	Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	1 500.00 €
Total chapitre 70		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	1 500.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	28 000.00 €
7588	Autres produits de gestion courante	Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	800.00 €
Total chapitre 75		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	28 800.00 €
Total recettes de fonctionnement		Cf. serv. Dév. Eco.	Cf. serv. Dév. Eco.	30 300.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées							
165	Dépôt et cautionnement	Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €
Total chapitre 16		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €

Caution

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées							
165	Dépôt et cautionnement	Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €
Total chapitre 16		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €
Total recettes d'investissement		Cf. serv dév éco	Cf. serv dév éco	0.00 €	2 500.00 €		2 500.00 €

Caution

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Mise en vente de la pépinière d'entreprise située sur la ZA du Cacquevel	Délibération n° 2021-028
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 18 février 2020,

Villedieu Intercom souhaite mettre en vente la pépinière d'entreprise située sur la ZA du Cacquevel. Ce bâtiment est constitué de deux tranches :

- 1^{ère} tranche : 2 cellules d'environ 270m² chacune ayant un bureau de 12m², des sanitaires et un vestiaire. Il y a également un espace « commun » qui peut être privatisé composé d'un bureau d'accueil et d'une salle de réunion.
- 2^{ème} tranche : 3 cellules d'environ 270m² chacune ayant un bureau de 12m², des sanitaires et un vestiaire.

Villedieu Intercom souhaite confier un mandat de vente sans exclusivité à l'office notarial de La Colombe. Le prix de vente proposé est de 844 100€ dont 44 100€ de frais de négociation.

Il vous est proposé d'autoriser le Président, ou la Vice-Présidente en charge du développement économique, à signer ce mandat.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser le Président ou la vice-présidente en charge du développement économique à signer ce mandat de vente de la pépinière d'entreprise située sur la ZA du Cacquevel au prix de 844 100€ frais de négociation compris.**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Budget annexe de la ZA du Cacquevel Compte de gestion et compte administratif	Délibération n° 2021-029
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget annexe de la ZA du Cacquevel de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
605	Achats de matériel, équipements, travaux	10 000.00 e	0.00 €	15 000.00 €
63512	Taxes foncières	6 500.00 €	6 094.00 €	6 500.00 €
Total chapitre 011		16 500.00 €	6 094.00 €	21 500.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65888	Autres	9.96 €	0.00 €	10.00 €
Total chapitre 65		9.96 €	0.00 €	10.00 €
Chapitre 66 – Charges financières				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 500.00 €	22 495.97 €	20 770.00 €
661121	ICNE de l'exercice N	0.00 €	0.00 €	17 478.00 €
Total chapitre 66		22 500.00 €	22 495.97 €	38 248.00 €
Chapitre 002 – déficit de fonctionnement reporté				
002	Déficit de fonctionnement reporté	0.04 €	0.04 €	0.04 €
Total chapitre 002		0.04 €	0.04 €	0.04 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	668 239.00 €	668 238.74 €	693 799.00 €
Total chapitre 042		668 239.00 €	668 238.74 €	693 799.00 €
Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
608	Frais accessoires terrain en cours aménagement	29 000.00 €	25 559.97 €	27 270.00 €
Total chapitre 043		29 000.00 €	25 559.97 €	27 270.00 €
Total dépenses de fonctionnement		736 249.00 €	722 388.72 €	780 827.04 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7015	Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	256 608.00 €
Total chapitre 70		0.00 €	0.00 €	256 608.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
7552	Prise en charge du déficit du budget	0.00 €	0.00 €	69 996.04 €
7588	Autres produits de gestion courante	10.00 €	0.00 €	10.00 €
Total chapitre 75		10.00 €	0.00 €	70 006.04 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	0.00 €	3 030.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	3 030.00 €	0.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				

71355	Variation des stocks terrains aménagés	707 239.00 €	693 798.71 €	426 943.00 €
Total chapitre 042		707 239.00 €	693 798.71 €	426 943.00 €
Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
791	Transfert de charges de fonctionnement	6 500.00 €	3 064.00 €	6 500.00 €
796	Transferts de charges financières	22 500.00 €	22 495.97 €	20 770.00 €
Total chapitre 043		29 000.00 €	25 559.97 €	27 270.00 €
Total recettes de fonctionnement		736 249.00 €	722 388.68 €	780 827.04 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits nx 2021	BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
1641	Emprunts en euros	39 965.00 €	39 964.42 €	0.00 €	52 856.00 €	52 856.00 €
168758	Autres groupements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	214 000.00 €	214 000.00 €
Total chapitre 16		39 965.00 €	39 964.42 €	0.00 €	266 856.00 €	266 856.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections						
3555	Terrains aménagés	707 239.00 €	693 798.71 €	0.00 €	426 943.00 €	426 943.00 €
Total chapitre 040		707 239.00 €	693 798.71 €	0.00 €	426 943.00 €	426 943.00 €
Total dépenses d'investissement		747 204.00 €	733 763.13 €	0.00 €	693 799.00 €	693 799.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits nx 2021	BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
168758	Autres groupements	72 984.26 €	59 543.65 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 16		72 984.26 €	59 543.65 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 001 – excédent d'investissement reporté						
001	Excédent d'investissement reporté	5 980.74 €	5 980.74 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 001		5 980.74 €	5 980.74 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections						
3555	Terrains aménagés	668 239.00 €	668 238.74 €	0.00 €	693 799.00 €	693 799.00 €
Total chapitre 040		668 239.00 €	668 238.74 €	0.00 €	693 799.00 €	693 799.00 €
Total recettes d'investissement		747 204.00 €	733 763.13 €	0.00 €	693 799.00 €	693 799.00 €

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Philippe LEMAÎTRE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe de la ZA du Cacquevel,
- 5) approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget annexe de la ZA du Cacquevel.

CC-18-03-2021	Budget primitif du budget annexe de la ZA du Cacquevel	Délibération n° 2021-030
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente le projet de budget annexe primitif 2021 de la ZA du Cacquevel et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte le budget annexe primitif 2021 de la ZA du Cacquevel de Villedieu Intercom :**
 - la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 780 827.04 €
 - la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 693 799.00 €

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER BUDGET ANNEXE ZA LA COLOMBE Compte administratif et compte de gestion	Délibération n° 2021-031
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget annexe ZA de La Colombe de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
605	Achats de matériel, équipements, travaux	101 218.79 €	55 525.89 €	110 000.00 €
63512	Taxes foncières	9 000.00 €	7 679.00 €	9 000.00 €
Total chapitre 011		110 218.79 €	63 204.89 €	119 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65888	Autres	10.00 €	0.51 €	10.00 €
Total chapitre 65		10.00 €	0.51 €	10.00 €
Chapitre 66 – Charges financières				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000.00 €	2 961.57 €	2 600.00 €
661121	ICNE de l'exercice N	0.00 €	0.00 €	455.00 €
Total chapitre 66		3 000.00 €	2 961.57 €	3 055.00 €
Chapitre 002 – déficit de fonctionnement reporté				
002	Déficit de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	52 675.38 €
Total chapitre 002		0.00 €	0.00 €	52 675.038 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	917 963.00 €	806 067.89 €	669 549.00 €
Total chapitre 042		917 963.00 €	806 067.89 €	669 549.00 €
Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
608	Frais accessoires terrain en cours aménagement	12 000.00 €	10 640.57 €	11 600.00 €
Total chapitre 043		12 000.00 €	10 640.57 €	11 600.00 €
Total dépenses de fonctionnement		1 043 191.79 €	882 875.43 €	855 889.38 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7015	Ventes de terrains aménagés	151 746.00 €	138 643.33 €	178 213.00 €
Total chapitre 70		151 746.00 €	138 643.33 €	178 213.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
7552	Prise en charge du déficit du budget	0.00 €	0.00 €	31 007.38 €
7588	Autres produits de gestion courante	10.00 €	0.00 €	10.00 €
Total chapitre 75		10.00 €	0.00 €	31 017.38 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				

71355	Variation des stocks terrains aménagés	868 068.00 €	669 548.36 €	635 059.00 €
Total chapitre 042		868 068.00 €	669 548.36 €	635 059.00 €
Chapitre 043 – Opérations d’ordre à l’intérieur de la section				
791	Transfert de charges de fonctionnement	9 000.00 €	7 679.00 €	9 000.00 €
796	Transferts de charges financières	3 000.00 €	2 961.57 €	2 600.00 €
Total chapitre 043		12 000.00 €	10 640.57 €	11 600.00 €
Total recettes de fonctionnement		1 043 191.79 €	830 200.05 €	855 889.38 €

DEPENSES D’INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 001 – Déficit d’investissement reporté						
001	Déficit d’investissement reporté	1 916.11 €	1 916.11 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 001		1 916.11 €	1 916.11 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
1641	Emprunts en euros	107 640.00 €	107 637.43 €	0.00 €	111 400.00 €	111 400.00 €
168758	Autres groupements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 16		107 640.00 €	107 637.43 €	0.00 €	111 400.00 €	111 400.00 €
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections						
3555	Terrains aménagés	868 068.00 €	669 548.36 €	0.00 €	635 059.00 €	635 059.00 €
Total chapitre 040		868 068.00 €	669 548.36 €	0.00 €	635 059.00 €	635 059.00 €
Total dépenses d’investissement		977 624.11 €	779 101.90 €	0.00 €	746 459.00 €	746 459.00 €

RECETTES D’INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
168758	Autres groupements	59 661.11 €	0.00 €	0.00 €	49 944.01 €	49 944.01 €
Total chapitre 16		59 661.11 €	0.00 €	0.00 €	49 944.01 €	49 944.01 €
Chapitre 001 – excédent d’investissement reporté						
001	Excédent d’investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	26 965.99 €	26 965.99 €
Total chapitre 001		0.00 €	0.00 €	0.00 €	26 965.99 €	26 965.99 €
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections						
3555	Terrains aménagés	917 963.00 €	806 067.89 €	0.00 €	669 549.00 €	669 549.00 €
Total chapitre 040		917 963.00 €	806 067.89 €	0.00 €	669 549.00 €	669 549.00 €
Total recettes d’investissement		977 624.11 €	806 067.89 €	0.00 €	746 459.00 €	746 459.00 €

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Philippe LEMAÎTRE, vice-président en charge des finances, après s’être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l’exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l’exercice et au fonds de roulement du bilan d’entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve à l’unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe de la ZA de La Colombe,
- 5) approuve à l’unanimité le compte de gestion 2020 du budget annexe de la ZA de La Colombe.

CC-18-03-2021	Budget primitif 2021 du budget annexe de la ZA de La Colombe	Délibération n° 2021-032
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente le projet de budget annexe primitif 2021 de la ZA de La Colombe et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte le budget annexe primitif 2021 de la ZA de La Colombe de Villedieu Intercom :**

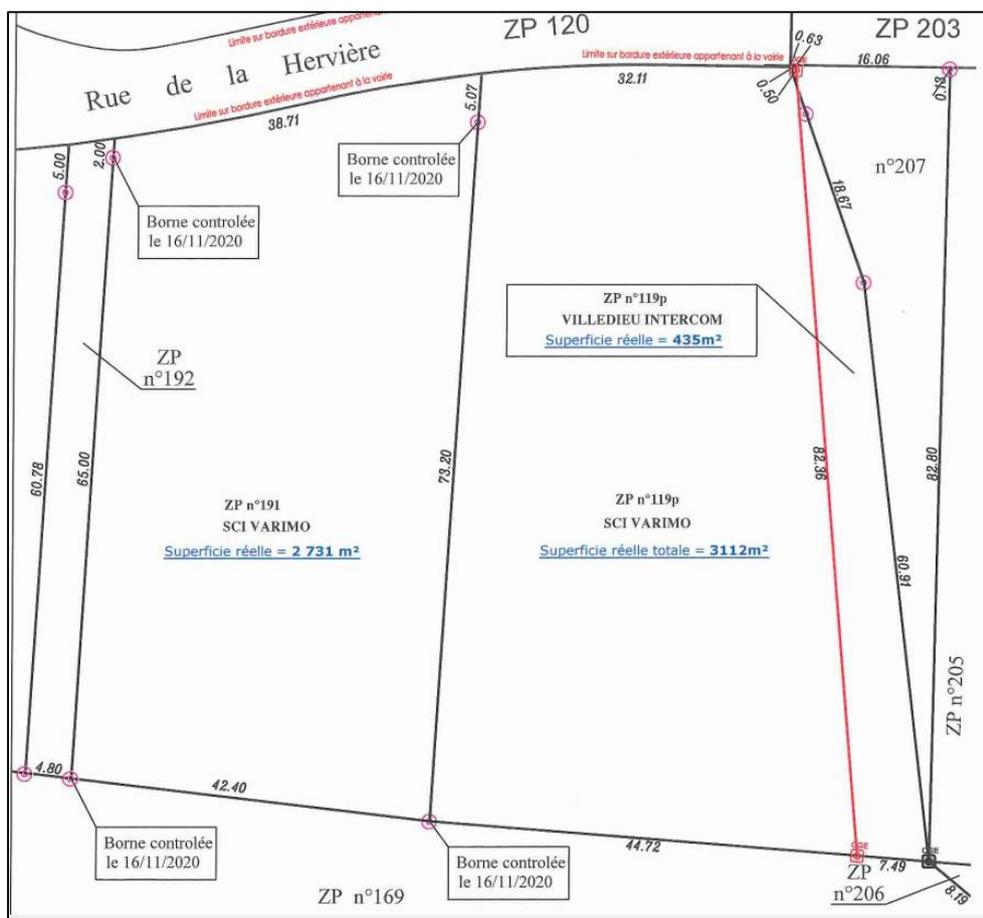
- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 855 889.38 €
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 746 459.00 €

CC-18-03-2021	Vente de parcelle sur la ZA de la COLOMBE à l'entreprise SCI VARIMO	Délibération n° 2021-033
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

- Vu, l'article L5211-37 du CGCT et la consultation de France Domaine dans le cadre d'une vente immobilière,
- Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 16 septembre 2020,

La SCI « VARIMO » représentée par Monsieur Boris VARIN, dont l'activité artisanale est la réalisation de travaux d'isolation VARIN Père et Fils, souhaite acquérir une surface de 5 843m² sur les parcelles cadastrales 000 ZP 191 (2731m²), 000 ZP 119 (3112m² - en cours de bornage) sur la zone d'activités économiques de La Colombe, à La Colombe, en vue de l'extension de ses bureaux et ateliers actuels concordant à l'accroissement de son activité.



La surface du lot est de 5 843 m². Le prix de vente du terrain est fixé à 14€ HT par m², avec un abattement forfaitaire de 11 000€ HT pour non réalisation des travaux d'accès à la parcelle par Villedieu Intercom. L'abattement forfaitaire se justifie par le fait que cette parcelle n'est pas terrassée et sans accès depuis la Rue de la Hervière, l'acquéreur devra prendre à sa charge l'intégralité de ces dépenses.

Il vous est proposé d'autoriser le président ou vice-président à procéder à la vente de cette parcelle.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser le président ou vice-président en charge du développement économique à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente de 5 843 m² sur la parcelle cadastrale 000 ZP 191 et 000 ZP 119 (en cours de bornage) sur la zone d'activités économiques de La Colombe, à La Colombe, aux représentants de la SCI VARIMO, M. Boris VARIN et David VARIN, en vue de l'extension de ses activités de travaux d'isolation. Cette vente est consentie au prix de 70 802€ HT avec application d'une TVA de 20 % pour un montant de 14 160,40 € soit un total de 84 962,40€ TTC pour une surface de 5 843 m² (en cours de bornage).**

CC-18-03-2021	Implantation d'une Antenne de communication électronique « Free Mobile » sur la ZA de la Colombe	Délibération n° 2021-034
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 18 février 2020,

Free Mobile a contacté Villedieu Intercom pour louer une parcelle située sur la ZA de La Colombe afin d'y installer un pylône permettant d'étendre son réseau de téléphonie mobile et d'améliorer la couverture réseau et l'offre de téléphonie mobile pour une bonne partie du territoire.

Dans le cadre de l'instruction du dossier Villedieu Intercom a demandé à l'Agence Nationale des Fréquences d'effectuer un relevé des ondes existantes sur la zone de La Colombe afin de savoir quel est le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques sur la zone. Il s'est avéré que ce niveau était très faible (cf rapport du cabinet indépendant missionné par l'ANFR en annexe). L'ajout d'une antenne sur la zone n'aura donc qu'un faible impact sur le niveau d'émission d'ondes électromagnétiques sur cette zone. Villedieu intercom s'est d'ailleurs engagé, en cas d'autorisation d'installation de l'antenne, à effectuer de nouveaux relevés afin de vérifier le niveau d'exposition.

Sur le plan urbanistique, Free Mobile a obtenu toutes les autorisations nécessaires pour l'installation de l'antenne.

Free Mobile souhaite louer un espace de 162 m² pour accéder et implanter leur antenne sur la parcelle ZP 156 conformément au plan ci-dessous pour une durée de 12 ans et un loyer annuel de 8000€.



Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser le Président ou la vice-présidente en charge du développement économique à signer la convention annexée avec Free Mobile prévoyant de louer un espace sur la parcelle ZP 156 située sur la zone d'activités de La Colombe pour y implanter une antenne de communication électronique pour 12 ans contre un loyer de 8 000 € annuels.**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Compte administratif et compte de gestion de la ZA de la Monnerie	Délibération n° 2021-035
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget annexe de la ZA de la Monnerie de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6015	Terrains à aménager	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
605	Achats de matériel, équipements, travaux	134 239.37 €	13 480.18 €	1 000.00 €
63512	Taxes foncières	2 000.00 €	397.00 €	1 000.00 €
Total chapitre 011		140 239.37 €	13 877.18 €	2 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65888	Autres	10.00 €	0.12 €	10.00 €
Total chapitre 65		10.00 €	0.12 €	10.00 €
Chapitre 66 – Charges financières				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	0.00 €	0.00 €
661121	ICNE de l'exercice N	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 66		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 002 – déficit de fonctionnement reporté				
002	Déficit de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 002		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	215 915.00 €	215 914.69 €	229 792.00 €
Total chapitre 042		215 915.00 €	215 914.69 €	229 792.00 €
Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
608	Frais accessoires terrain en cours aménagement	2 000.00 €	397.00 €	1 000.00 €
Total chapitre 043		2 000.00 €	397.00 €	1 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		358 164.37 €	230 188.99 €	232 802.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté				
002	Excédent de fonctionnement reporté	9 539.37 €	9 539.37 €	9 539.25 €
Total chapitre 002		9 539.37 €	9 539.37 €	9 539.25 €
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7015	Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	37 825.00 €
Total chapitre 70		0.00 €	0.00 €	37 825.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
7472	Régions	87 500.00 €	0.00 €	55 000.00 €
748371	DETR	15 100.00 €	0.00 €	15 000.00 €
Total chapitre 74		102 600.00 €	0.00 €	70 000.00 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
7552	Prise en charge du déficit du budget	0.00 €	0.00 €	5 868.75 €
7588	Autres produits de gestion courante	10.00 €	0.00 €	10.00 €
Total chapitre 75		10.00 €	0.00 €	5 878.75 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
71355	Variation des stocks terrains aménagés	244 015.00 €	229 791.87 €	108 559.00 €
Total chapitre 042		244 015.00 €	229 791.87 €	108 559.00 €
Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
791	Transfert de charges de fonctionnement	2 000.00 €	397.00 €	1 000.00 €
796	Transferts de charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 043		2 000.00 €	397.00 €	1 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		358 164.37 €	239 728.24 €	232 802.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 001 – Déficit d'investissement reporté							
001	Déficit d'investissement reporté	34 649.69 €	34 649.69 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 001		34 649.69 €	34 649.69 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés							
1641	Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
168758	Autres groupements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	121 233.00 €		121 233.00 €
Total chapitre 16		0.00 €	0.00 €	0.00 €	121 233.00 €		121 233.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections							
3555	Terrains aménagés	244 015.00 €	229 791.87 €	0.00 €	108 559.00 €		108 559.00 €
Total chapitre 040		244 015.00 €	229 791.87 €	0.00 €	108 559.00 €		108 559.00 €
Total dépenses d'investissement		278 664.69 €	264 441.56 €	0.00 €	229 792.00 €		229 792.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues							
1341	DETR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 13		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés							
168758	Autres groupements	62 749.69 €	48 526.87 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 16		62 749.69 €	48 526.87 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 001 – excédent d'investissement reporté							
001	Excédent d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 001		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections							
3555	Terrains aménagés	215 915.00 €	215 914.69 €	0.00 €	229 792.00 €		229 792.00 €
Total chapitre 040		215 915.00 €	215 914.69 €	0.00 €	229 792.00 €		229 792.00 €
Total recettes d'investissement		278 664.69 €	264 441.56 €	0.00 €	229 792.00 €		229 792.00 €

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Philippe LEMAÎTRE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe de la ZA de la Monnerie,
- 5) approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget annexe de la ZA de la Monnerie.

CC-18-03-2021	Budget primitif 2021 du budget annexe de la ZA de la Monnerie	Délibération n° 2021-036
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente le projet de budget annexe primitif 2021 de la ZA de la Monnerie et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte le budget annexe primitif 2021 de la ZA de la Monnerie de Villedieu Intercom :**
 - la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 232 802.00 €
 - la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 229 792.00 €

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Compte de gestion et compte administratif du budget annexe de Sainte-Cécile	Délibération n° 2021-037
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget annexe de la ZA de Sainte-Cécile de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
605	Achats de matériel, équipements, travaux	3 000.00 €	0.00 €	6 000.00 €
63512	Taxes foncières	1 000.00 €	426.00 €	1 000.00 €
Total chapitre 011		4 000.00 €	426.00 €	7 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes	0.00 €	0.00 €	218.89 €
65888	Autres	10.00 €	0.00 €	10.00 €
Total chapitre 65		10.00 €	0.00 €	228.89 €
Chapitre 66 – Charges financières				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00 e	0.00 €	0.00 €
661121	ICNE de l'exercice N	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 66		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 002 – déficit de fonctionnement reporté				
002	Déficit de fonctionnement reporté	0.11 €	0.11 €	0.11 €
Total chapitre 002		0.11 €	0.11 €	0.11 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	89 792.00 €	89 791.69 €	90 218.00 €
Total chapitre 042		89 792.00 €	89 791.69 €	90 218.00 €
Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
608	Frais accessoires terrain en cours aménagement	1 000.00 €	426.00 €	1 000.00 €
Total chapitre 043		1 000.00 €	426.00 €	1 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		94 802.11 €	90 643.80 €	98 447.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7015	Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	25 000.00 €
Total chapitre 70		0.00 €	0.00 €	25 000.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
7552	Prise en charge du déficit du budget	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7588	Autres produits de gestion courante	10.11 €	0.00 €	10.00 €
Total chapitre 75		10.11 €	0.00 €	10.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	0.00 €	0.00 €

Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections				
71355	Variation des stocks terrains aménagés	93 792.00 €	90 217.69 €	72 437.00 €
Total chapitre 042		93 792.00 €	90 217.69 €	72 437.00 €
Chapitre 043 – Opérations d’ordre à l’intérieur de la section				
791	Transfert de charges de fonctionnement	1 000.00 €	426.00 €	1 000.00 €
796	Transferts de charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 043		1 000.00 €	426.00 €	1 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		94 802.11 €	90 643.69 €	98 447.00 €

DEPENSES D’INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
1641	Emprunts en euros	14 030.00 €	14 030.00 €	0.00 €	14 030.00 €	14 030.00 €
168758	Autres groupements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 751.00 €	3 751.00 €
Total chapitre 16		14 030.00 €	14 030.00 €	0.00 €	17 781.00 €	17 781.00 €
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections						
3555	Terrains aménagés	93 792.00 €	90 217.69 €	0.00 €	72 437.00 €	72 437.00 €
Total chapitre 040		93 792.00 €	90 217.69 €	0.00 €	72 437.00 €	72 437.00 €
Total dépenses d’investissement		107 822.00 €	104 247.69 €	0.00 €	90 218.00 €	90 218.00 €

RECETTES D’INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx BP 2021
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
168758	Autres groupements	17 931.59 €	14 357.59 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 16		17 931.59 €	14 357.59 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 001 – excédent d’investissement reporté						
001	Excédent d’investissement reporté	98.41 €	98.41 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 001		98.41 €	98.41 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections						
3555	Terrains aménagés	89 792.00 €	89 791.69 €	0.00 €	90 218.00 €	90 218.00 €
Total chapitre 040		89 792.00 €	89 791.69 €	0.00 €	90 218.00 €	90 218.00 €
Total recettes d’investissement		107 822.00 €	104 247.69 €	0.00 €	90 218.00 €	90 218.00 €

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Philippe LEMAÎTRE, vice-président en charge des finances, après s’être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l’exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l’exercice et au fonds de roulement du bilan d’entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve à l’unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe de la ZA de Sainte-Cécile,
- 5) approuve à l’unanimité le compte de gestion 2020 du budget annexe de la ZA de Sainte-Cécile

CC-18-03-2021	Budget primitif 2021 du budget annexe de la ZA de Sainte-Cécile	Délibération n° 2021-038
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente le projet de budget annexe primitif 2021 de la ZA de Sainte-Cécile et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte le budget annexe primitif 2021 de la ZA de Sainte-Cécile de Villedieu Intercom :**

- **la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 98 447.00 €**
- **la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 90 218.00 €**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service commerces et artisanat (705)	Délibération n° 2021-039
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service commerces et artisanat de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions aux associations	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	5 000.00 €
Total chapitre 65				5 000.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
6745	Subventions aux personnes privées	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	18 000.00 €
Total chapitre 67				18 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	23 000.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées							
2041582	Bâtiments et installations	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €	70 000.00 €		70 000.00 €
Total chapitre 204		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €	70 000.00 €		70 000.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 e	70 000.00 €		70 000.00 €

OCM

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissements reçues							
1318	Autres	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €	6 000.00 €		6 000.00 €
Total chapitre 13		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €	6 000.00 €		6 000.00 €
Total recettes d'investissement		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €	6 000.00 €		6 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service numérique (706)	Délibération n° 2021-040
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service numérique de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
611	Contrats de prestations de services	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	6 000.00 €
Total chapitre 011		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	6 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65548	Autres contributions	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	250 000.00 €
Total chapitre 65				250 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	256 000.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 204 – Subventions d'investissement versées							
2041582		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €	71 000.00 €		71 000.00 €
Total chapitre 204				0.00 €	71 000.00 €		71 000.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €	71 000.00 €		71 000.00 €

Phase 1 FTTH

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 2 Développement économique, commerce et artisanat, formation et numérique M. MULLER Service emploi et formation (707)	Délibération n° 2021-041
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge du développement économique, commerce artisanat, formation et numérique informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service emploi et formation de Villedieu Intercom.

Aucune dépense, ni recette de fonctionnement ne sont affectées à ce service comptable
Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 2 développement économique, commerce artisanat, formation et numérique constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Transfert de la compétence formation en lien avec la Région	Délibération n° 2021-042
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Marina MULLER

Madame la vice-présidente en charge de la formation informe l'assemblée que la Région Normandie, par un courrier de janvier 2020, nous avait sollicité dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

En effet, cette loi confiait aux Régions de nouvelles compétences dans le champ de l'information sur les métiers et les formations, de la mixité des métiers et de l'égalité professionnelle, en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis et des étudiants. Il appartient désormais à la Région d'animer et de coordonner le service public de l'orientation tout au long de la vie.

Il s'agit d'un enjeu majeur pour la Région Normandie, mais également pour Villedieu Intercom dans le cadre de sa politique d'attractivité.

Tout au long de l'année 2019, la Région Normandie a conduit une démarche partenariale ambitieuse qui a abouti à l'élaboration d'une stratégie régionale de l'orientation, déclinée en grands axes opérationnels :

- 1) Mettre en place une offre de service pour tous les publics
- 2) Informer, communiquer, promouvoir et valoriser les métiers et les formations
- 3) Accompagner les acteurs de l'orientation, les équipes éducatives et les familles
- 4) Renforcer le lien entre les acteurs économiques et le territoire
- 5) Lutter contre le décrochage scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie est l'instrument de cette stratégie. Elle regroupe les services de l'Etat, de l'Education Nationale, les Départements et le monde de l'économie.

La Région rappelle que les intercommunalités normandes ont toujours su se mobiliser à ses côtés pour répondre collectivement aux grands enjeux du territoire. Elle nous sollicite donc pour l'aider à coordonner les actions sur notre territoire, les amplifier et innover, au service de tous les publics dont nous avons la charge, et ainsi répondre dans la durée aux problèmes de main-d'œuvre de nos entreprises, et ce quelles que soient les voies de formation.

La Région sollicite de notre part, à ce titre, d'inscrire expressément dans nos statuts la compétence formation.

Vu, le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-17

Il est proposé la modification suivante de l'article 5 des statuts :

Les compétences facultatives

- formation

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De prendre la compétence « formation »**
- **De l'inscrire au sein des compétences facultatives de ces ses statuts comme ci-joint annexés**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture L. DOLLEY	Délibération n° 2021-043
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Léon DOLLEY

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Confronté comme d'autres collectivités aux enjeux sociétaux, économiques et écologiques, Villedieu Intercom, qui agit dans un contexte de contraintes accrues, se doit d'inventer de nouvelles réponses afin de répondre aux enjeux des années à venir.

La construction d'un Plan Local d'Urbanisme sera un travail conséquent pour ce mandat car il dessinera le territoire pour les 15 prochaines années. Il devra conjuguer un développement économique en hausse mais non consommateur de surface agricole, tout en garantissant la possibilité d'un habitat adapté aux attentes des nouveaux ménages et du vieillissement de la population.

Co-construit en lien avec l'Etat et ses partenaires, ce document stratégique pour les 27 communes devra s'articuler avec les dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat et la préservation et le développement d'une agriculture force majeure économique de notre territoire.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Poursuivre la construction du Plan Local d'Urbanisme et du SCoT	
Poursuivre et amplifier les politiques locales de l'habitat	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture L. DOLLEY Service urbanisme (710)	Délibération n° 2021-044
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Léon DOLLEY

Monsieur le vice-président en charge de l'habitat, urbanisme et agriculture informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service urbanisme de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	100.00 €	0.00 €	0.00 €
611	Contrats de prestations de services	8 500.00 €	0.00 €	2 000.00 €
6226	Honoraires	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6228	Divers	0.00 €	1 752.00 €	0.00 €
6231	Annonces et insertions	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6237	Publications	6 000.00 €	2 354.76 €	4 000.00 €
6256	Missions	400.00 €	168.72 €	0.00 €
Total chapitre 011		23 000.00 €	4 275.48 €	6 000.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	163.00 €	155.43 €	159.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	666.00 €	590.98 €	681.00 €
6338	Autres impôts, taxes	97.00 €	93.33 €	95.00 €
64131	Rémunération	31 694.00 €	30 940.92 €	31 694.00 €
64138	Autres indemnités	800.00 €	150.00 €	0.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	9 904.00 €	9 401.88 €	9 584.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 321.00 €	1 262.70 €	1 318.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 316.00 €	1 259.23 €	1 284.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	700.00 €	78.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		46 661.00 €	43 932.47 €	44 815.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65548	Autres contributions	400.00 €	393.47 €	0.00 €
Total chapitre 65		400.00 €	393.47 €	0.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
6745	Subvention aux personnes privées	0.00 €	0.00 €	400.00 €
Total chapitre 67		0.00 €	0.00 €	400.00 €
Total dépenses de fonctionnement		69 461.00 €	48 601.42 €	51 215.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 74 - Dotations				
7461	DGD	0.00 €	48 587.96 €	0.00 €
Total chapitre 74		0.00 €	48 587.96 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		0.00 €	48 587.96 €	0.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles							
202	Frais liés doc urbanisme	171 508.00 €	66 798.00 €	25 000.00 €	0.00 €		25 000.00 €
2031	Frais d'études	117 903.60 €	57 777.76 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
2087	Immo incorp	12 000.00 €	13 257.30 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 20		301 411.60 €	137 833.06 €	25 000.00 €	0.00 €		25 000.00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées							
20422	Bâtiments et installations	150 000.00 €	5 600.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 204		150 000.00 €	5 600.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre 23 – immobilisations en cours							
237		0.00 €	0.00 €	0.00 €	81 000.00 €		81 000.00 €
Total chapitre 23		0.00 €	0.00 €	0.00 €	81 000.00 €		81 000.00 €
Chapitre d'ordre							
202		0.00 €	0.00 €	0.00 €	81 000.00 €		81 000.00 €
Total chapitre		0.00 €	0.00 €	0.00 €	81 000.00 €		81 000.00 €
Total dépenses d'investissement		451 411.60 €	143 433.06 €	25 000.00 €	162 000.00 €		187 000.00 €

Marché réalisation du PLUi

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues							
1311	Etat	77 925.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
1313	Départements	74 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Total chapitre 13		151 925.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Chapitre d'ordre							
237		0.00 €	0.00 €	0.00 €	81 000.00 €		81 000.00 €
Total chapitre		0.00 €	0.00 €	0.00 €	81 000.00 €		81 000.00 €
Total recettes d'investissement		151 925.00 €	0.00 €	0.00 €	81 000.00 €		81 000.00 €

Marché de réalisation du PLUi

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture L. DOLLEY Service habitat (711)	Délibération n° 2021-045
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Léon DOLLEY

Monsieur le vice-président en charge de l'habitat, urbanisme et agriculture informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service habitat de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6228	Divers	Cf serv urbanisme	Cf serv urbanisme	1 000.00 €
Total chapitre 011		Cf serv urbanisme	Cf serv urbanisme	1 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf serv urbanisme	Cf serv urbanisme	1 000.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles							
2031		Cf serv urba	Cf serv urba	100 000.00 €	30 000.00 €		130 000.00 €
Total chapitre 20		Cf serv urba	Cf serv urba	100 000.00 €	30 000.00 €		130 000.00 €
Chapitre 204 -							
20422		Cf serv urba	Cf serv urba	4 600.00 €	45 000.00 €		49 600.00 €
Total chapitre 204				4 600.00 €	45 000.00 €		49 600.00 €
Total des dépenses d'investissement		Cf serv urba	Cf serv urba	104 600.00 €	75 000.00 €		179 600.00 €

Marché OPAH
Convention SARE
Subvention OPAH aux particuliers

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissements reçues							
1311	Etat	Cf serv urba	Cf serv urba	0.00 €	64 796.00 €		64 796.00 €
1312	Régions	Cf serv urba	Cf serv urba	0.00 €	13 000.00 €		13 000.00 €
1313	Départements	Cf serv urba	Cf serv urba	0.00 €	28 000.00 €		28 000.00 €
Total chapitre 13				0.00 €	105 796.00 €		105 796.00 €
Total recettes d'investissement		Cf serv urba	Cf serv urba	0.00 €	105 796.00 €		105 796.00 €

Subvention contrat de ruralité pour l'OPAH
Subvention SARE
Subvention contrat de territoire pour l'OPAH

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture L. DOLLEY Service agriculture (712)	Délibération n° 2021-046
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Léon DOLLEY

Monsieur le vice-président en charge de l'habitat, urbanisme et agriculture informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service agriculture de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
611	Contrats de prestations de services	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	0.00 €
Total chapitre 011				0.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions aux associations	Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	2 000.00 €
Total chapitre 65				2 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf serv dév éco	Cf serv dév éco	2 000.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 1 – mission 3 habitat, urbanisme et agriculture constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget

CC-18-03-2021	Subventions 2021 Comice agricole de Brécey / St-Pois	Délibération n° 2021-047
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Léon DOLLEY

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 18 février 2021,

Plusieurs demandes de subventions relevant de la Direction du développement territorial et de l'attractivité sont parvenues à Villedieu Intercom. Elles ont fait l'objet d'un examen en commission 1 du 18 février dernier.

Il vous est proposé d'étudier les montants proposés :

	Montant attribué en 2020	Montant sollicité en 2021	Proposition de montant attribué par Commission
Comice agricole de Brecey/St Pois	400.00 €	400.00 €	400.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- De valider l'attribution de la subvention d'un montant de 400.00 en faveur du comice agricole de Brécey / Saint-Pois

DIRECTION DES RESSOURCES, DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE ET DE L'APPUI AUX COMMUNES

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 1 finances, représentation de l'institution P. LEMAÎTRE	Délibération n° 2021-048
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Conscient que les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain Villedieu Intercom et ses communes sont les principaux investisseurs publics du territoire.

Dans un contexte marqué par la crise économique faisant elle-même suite à la crise sanitaire Covid-19 et un contexte juridique, financier et économique très mouvant, Villedieu Intercom à travers le programme 2 / mission 1 devra :

- Assurer la santé financière de son budget, le pilotage et la qualité comptable,
- Sécuriser en droit les décisions publiques et leur mise en œuvre,
- Assurer les missions statutaires de la collectivité,
- Assurer que les projets d'investissement peuvent s'inscrire dans la capacité financière de la collectivité
- Assurer les charges fixes et autres contributions aux organismes tiers et contingents d'incendie et d'aide sociale.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Poursuivre la présentation des comptes, projets et budget en mode performance publique	
Travailler sur l'endettement de la collectivité	
Assurer la représentation de l'institution sur des réunions et rendez-vous stratégique en lien avec le Président	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

Commentaires et éléments de contexte
<p>L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.</p> <p>Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.</p>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 2 – mission 1 finances, représentation de l'institution constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 1 finances, représentation de l'institution P. LEMAÎTRE Service administration générale (610)	Délibération n° 2021-049
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances et de la représentation de l'institution informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service administration générale de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60622	Carburants	2 000.00 €	1 150.47 €	2 000.00 €
60623	Alimentations	500.00 €	30.90 €	0.00 €
60631	Fournitures d'entretien	500.00 €	45.36 €	0.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	9 700.00€	1 498.92 €	1 000.00 €
6064	Fournitures administratives	7 600.00 €	6 156.42 €	7 000.00 €
6068	Autres matières et fournitures	189 300.00 €	188 597.50 €	0.00 €
611	Contrats de prestations de services	31 000.00 €	32 625.88 €	35 000.00 €
6135	Locations mobilières	3 000.00 €	403.20 €	0.00 €
61551	Matériel roulant	1 100.00 €	257.36 €	1 000.00 €
61558	Autres biens mobiliers	150.00 €	0.00 €	0.00 €
6156	Maintenance	26 000.00 €	25 177.61 €	28 000.00 €
6161	Multirisques	18 000.00 €	16 395.47 €	17 000.00 €
6182	Documentation générale	4 200.00 €	4 486.21 €	4 600.00 €
6184	Versements à des organismes de formation	5 000.00 €	2 725.20 €	0.00 €
6185	Frais de colloques et séminaires	1 200.00 €	0.00 €	1 000.00 €
6188	Autres frais divers	1 000.00 €	1 713.60 €	1 000.00 €
6225	Indemnité au comptable et régisseurs	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6228	Divers	100.00 €	0.00 €	0.00 €
6231	Annonces et insertions	500.00 €	125.28 €	0.00 €
6236	Catalogues et imprimés	300.00 €	0.00 €	300.00 €
6238	Divers	1 000.00 €	1 531.10 €	0.00 €
6256	Missions	4 000.00 €	1 379.55 €	0.00 €
6257	Réceptions	0.00 €	3 599.98 €	0.00 €
6261	Frais d'affranchissement	20 000.00 €	15 236.67 €	17 000.00 €
6262	Frais de télécommunications	32 000.00 €	38 674.69 €	37 000.00 €
627	Service bancaire et assimilé	500.00 €	12.54 €	100.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	200.00 €	0.00 €	0.00 €
62875	Aux communes membres du GFP	500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 011		362 350.00 €	341 823.91 €	152 000.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6217	Personnel affecté par la commune membre	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6218	Autre personnel extérieur	0.00 €	7 331.27 €	0.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	719.00 €	742.03 €	773.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	2 948.00 €	2 812.78 €	3 323.00 €
6338	Autres impôts, taxes	431.00	445.24	464.00 €

64111	Rémunération principale	115 408.00	119 522.05	114 179.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	5 246.00	4 298.36	4 944.00 €
64118	Autres indemnités	58 030.00	54 069.75	61 984.00 €
64131	Rémunérations	17 295.00	18 410.44	26 961.00 €
64138	Autres indemnités	6 310.00	5 969.08	8 879.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	25 121.00	25 929.36	28 551.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	39 044.00	40 268.52	39 571.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	956.00	986.76	1 448.00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 000.00	97 616.88	0.00 €
6456	Versement au FNC du SFT	9 000.00	0.00	0.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	25 467.00	21 796.46	462.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	300.00	174.10	0.00 €
6478	Autres charges sociales diverses	6 500.00	0.00	0.00 €
Total chapitre 012		427 775.00 €	400 373.08 €	291 539.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6541	Créances en non-valeur	7 000.00	5 080.37	5 000.00 €
6542	Créances éteintes	5 000.00	5 420.19	5 000.00 €
65548	Autres contributions	200.00	0.00	0.00 €
6574	Subventions aux associations	5 000.00	5 000.00	0.00 €
Total chapitre 65		17 200.00 €	15 500.56 €	10 000.00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits				
739211	Attributions de compensation	733 500.00 €	733 449.41 €	733 500.00 €
739221	FNGIR	892 000.00 €	891 239.00 €	892 000.00 €
Total chapitre 014		1 625 500.00 €	1 624 688.41 €	1 625 500.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
Total chapitre 67		2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		2 434 825.00 €	2 382 385.96 €	2 081 039.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursements sur rémunérations	500.00 €	9 589.61 €	0.00 €
6459	Remboursement sur charge de secu soc	0.00 €	901.00 €	0.00 €
Total chapitre 013		500.00 €	10 490.61 €	0.00 €
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70841	Aux budgets annexes	15 000.00 €	14 253.43 €	17 000.00 €
Total chapitre 70		15 000.00 €	14 253.43 €	17 000.00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes				
73111	Taxes foncières et d'habitation	892 000.00 €	891 239.00 €	892 000.00 €
73211	Attributions de compensation	142 200.00 €	142 201.08 €	142 200.00 €
Total chapitre 73		1 034 200.00 €	1 033 440.08 €	1 034 200.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
7788	Produits exceptionnels divers	60 000.00 €	62 100.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		60 000.00 €	62 100.00 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		1 109 700.00	1 120 284.12 €	1 051 200.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 20- Immobilisations incorporelles						
2031	Frais d'études	9 588.66 €	6 558.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2051	Concessions et droits similaires	22 000.00 €	21 079.48 €	0.00 €	22 000.00	22 000.00 €
Total chapitre 20		31 558.66 €	27 637.48 €	0.00 €	22 000.00 €	22 000.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2183	Matériel de bureau informatique	46 308.88 €	14 368.78 €	21 000.00	60 000.00	81 000.00 €
2184	Mobilier	0.00 €	3 945.98 €	377.17	500.00	877.17 €
Total chapitre 21		46 308.88 €	18 314.76 €	31 377.17 €	60 500.00 €	91 877.17 €
Total dépenses d'investissement		77 897.54 €	45 952.24 €	21 377.17 €	82 500.00 €	103 877.17 €

Interconnexion de la maison des services et de l'office de tourisme
 Fauteuils
 Licence logiciels métiers
 Renouvellement du parc informatique

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 2 – mission 1 finances et représentation de l'institution constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 1 finances, représentation de l'institution P. LEMAÎTRE Service incendie (620)	Délibération n° 2021-050
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances et de la représentation de l'institution informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service incendie de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6553	Service d'incendie	491 000.00 €	490 952.00 €	494 600.00 €
6574	Subventions aux associations	5 360.00 €	5 360.00 €	5 500.00 €
Total chapitre 65		496 360.00 €	496 312.00 €	500 100.00 €
Total dépenses de fonctionnement		496 360.00 €	496 312.00 €	500 100.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable
Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 2 – mission 1 – finances et représentation de l'institution constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Subventions 2021 Amicale des sapeurs-pompiers de Villedieu Amicale des sapeurs-pompiers de Percy Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Pois	Délibération n° 2021-051
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances et de la représentation de l'institution propose au conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes suite à leurs examens en commission 2 le 2 mars 2021.

Considérant l'avis favorable de la commission 2 en date du 2 mars 2021,

Association	Montant versé en 2020	Montant demandé en 2021	Montant attribué en 2021
Amicale des sapeurs-pompiers de Villedieu	80 € par sapeur-pompier	80 € par sapeur-pompier	80 € par sapeur-pompier
Amicale des sapeurs-pompiers de Percy	80 € par sapeur-pompier	80 € par sapeur-pompier	80 € par sapeur-pompier
Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Pois	80 € par sapeur-pompier	80 € par sapeur-pompier	80 € par sapeur-pompier

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

De verser les subventions suivantes :

- **80 € par sapeur-pompier volontaire à l'amicale des sapeurs-pompiers de Villedieu**
- **80 € par sapeur-pompier volontaire à l'amicale des sapeurs-pompiers de Percy**
- **80 € par sapeur-pompier volontaire à l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Pois**

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 1 finances, représentation de l'institution P. LEMAÎTRE Service non ventilé (défaut)	Délibération n° 2021-052
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances et de la représentation de l'institution informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service non ventilé de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6182	Documentation générale	338 906.61 €	0.00 €	230 000.00 €
627	Services bancaires	500.00 €	296.82 €	500.00 €
Total chapitre 011		339 406.61 €	296.82 €	230 500.00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues				
022	Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
Total chapitre 022		0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65888	Autres	50.00 €	1.54 €	50.00 €
Total chapitre 65		50.00 €	1.54 €	50.00 €
Chapitre 66 – Charges financières				
66111	Intérêts	114 164.08 €	112 664.08 €	102 500.00 €
661121	ICNE exercice N	17 450.00 €	17 431.83 €	15 536.07 €
661122	ICNE exercice N-1	-21 150.00 €	-21 144.51 €	-17 431.83 €
Total chapitre 66		110 464.08 €	108 951.40 €	100 604.24 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	500.00 €	0.00 €	500.00 €
Total chapitre 67		500.00 €	0.00 €	500.00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement				
023	Virement à la section d'investissement	513 143.16 €	0.00 €	356 503.00 €
Total chapitre 023		513 143.16 €	0.00 €	356 503.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
6761	Diff sur réalisations	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
6811	Amortissements	946 000.00 €	924 839.82 €	930 000.00 €
Total chapitre 042		946 000.00 €	944 839.82 €	930 000.00 €
Chapitre 68 – Dotations aux provisions				
6817	Provisions pour dette douteuse	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
Total chapitre 68		0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		1 909 563.85 €	1 054 089.58 €	1 738 157.24 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté				
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 999 640.25 €	1 999 640.25 €	1 998 992.91 €
Total chapitre 002		1 999 640.25 €	1 999 640.25 €	1 998 992.91 €

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections				
777	Quote-part des subventions d'inv. transféré	167 000.00 €	155 690.00 €	155 000.00 €
Total chapitre 042		167 000.00 €	155 690.00 €	155 000.00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes				
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 131 554.00 €	3 145 134.00 €	1 796 360.00 €
73112	CVAE	737 927.00 €	737 927.00 €	677 930.00 €
73113	TASCOM	144 281.60 €	130 529.00 €	144 000.00 €
73114	IFER	180 664.00 €	180 627.00 €	180 000.00 €
7318	Autres impôts locaux	40 000.00 €	27 504.00 €	40 000.00 €
73223	FPIC	450 000.00 €	473 122.00 €	450 000.00 €
7382	Fraction de TVA	0.00 €	0.00 €	1 361 640.00 €
7362	Taxes de séjour	0.00 €	447.41 €	0.00 €
Total chapitre 73		4 684 426.60 €	4 695 290.41 €	4 649 930.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
74124	Dotations d'intercommunalité	288 738.00 €	317 118.00 €	288 000.00 €
74126	Dotations de compensation	345 157.00 €	316 777.00 €	345 000.00 €
744	FCTVA	200.00 €	240.00 €	200.00 €
748311	Compensation pertes bases	0.00 €	110 288.00 €	0.00 €
74832	Attribution FDTP	10 000.00 €	70 347.04 €	50 000.00 €
74833	Etat compensation CVAE et CFE	19 280.00 €	19 280.00 €	19 000.00 €
74834	Etat compensation TF	0.00 €	86.00 €	0.00 €
74835	Etat compensation TH	200 094.00 €	200 008.00 €	150 000.00 €
Total chapitre 74		863 469.00 €	1 034 144.04 €	852 200.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
7588	Autres produits divers de gestion	0.00 €	1.45 €	100.00 €
Total chapitre 75		0.00 €	1.45 €	100.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
7714	Recouvrement sur créances en non-valeur	0.00 €	85.06 €	100.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	85.06 €	100.00 €
Total recettes de fonctionnement		7 714 535.85 €	7 884 851.21 €	7 656 322.91 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 001 – Déficit d'investissement reporté						
001	Déficit d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	289 942.59 €	289 942.59 €
Total chapitre 001		0.00 €	0.00 €	0.00 €	289 942.59 €	289 942.59 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
1641	Emprunts en euros	451 500.00 €	451 465.75 €	0.00 €	460 500.00 €	460 500.00 €
Total chapitre 16		451 500.00 €	451 465.75 €	0.00 €	460 500.00 €	460 500.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre section						
040	Amortissements	167 000.00 €	155 690.00 €	0.00 €	155 000.00 €	155 000.00 €
Total chapitre 040		167 000.00 €	155 690.00 €	0.00 €	155 000.00 €	155 000.00 €
Total dépenses d'investissement		618 500.00 €	607 155.75 €	0.00 €	905 442.59 €	905 442.59 €

Remboursement du capital
Amortissements des subventions d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 001 – excédent d'investissement reporté						
001	Excédent d'investissement	1 058 062.48 €	1 058 062.48 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 001		1 058 062.48 €	1 058 062.48 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre section						
040	Amortissements	946 000.00 €	944 839.82 €	0.00 €	930 000.00 €	930 000.00 €
Total chapitre 040		946 000.00 €	944 839.82 €	0.00 €	930 000.00 €	930 000.00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement						
021	Virement de la section	513 143.16 €	0.00 €	0.00 €	356 503.00 €	356 503.00 €
Total chapitre 021		513 143.16 €	0.00 €	0.00 €	356 503.00 €	356 503.00 €
Chapitre 024 -						
024		100.00 €	0.00 €	0.00 €	100.00 €	100.00 €
Total chapitre 024		100.00 €	0.00 €	0.00 €	100.00 €	100.00 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves						
10222	FCTVA	450 000.00 €	373 073.00 €	0.00 €	214 000.00 €	214 000.00 €
1068	Excédent de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	265 114.48 €	265 114.48 €
Total chapitre 10		450 000.00 €	373 073.00 €	0.00 €	479 114.48 €	479 114.48 €
Total recettes d'investissement		2 967 305.64 €	2 375 975.30 €	0.00 €	1 786 917.48 €	1 765 717.48 €

Amortissement des dépenses d'investissement
Virement de la section de fonctionnement
Permet d'opérer les sorties de l'actif
FCTVA

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 2 – mission 1- finances et représentation de l'institution constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Provision pour créances douteuses	Délibération n° 2021-053
---------------	-----------------------------------	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution de provisions pour créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation. Elle prévoit la prise en charge au budget des créances irrécouvrables correspondants aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement n'a pu être mené à son terme par le comptable en charge du recouvrement, et qui se traduira, au final, par une demande d'admission en non-valeur.

La comptabilisation des dotations aux provisions des créances douteuses repose sur l'utilisation en dépenses du compte 681 « dotation aux amortissements et aux provisions – charges de fonctionnement courant ».

Vu, les articles L1612-16, L2321-1, L2321-2 et R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le risque associé aux créances douteuses susceptibles d'être irrécouvrables, sur proposition du comptable public,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De constituer une provision pour créances douteuses d'un montant de 20 000 €, sur le budget général de Villedieu Intercom, correspondant au montant susceptible d'être proposé en admission en non-valeur par le comptable public,**
- **D'autoriser le président à prendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir**

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 2 ressources humaines et politique contractuelle C. BAZIN	Délibération n° 2021-054
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

La mission ressources humaines a pour objectif, sous l'autorité du président et en lien avec le bureau communautaire, de faire coïncider les besoins de la collectivité en matière de personnel avec les attentes et les potentiels des collaborateurs.

La mission comprend la politique de recrutement, de la gestion des relations humaines et du management social de l'entreprise.

La mission comprend également la politique contractuelle de la collectivité. Cela comprend les travaux de diagnostic du territoire en vue de bâtir les partenariats financiers avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la baie du Mont-Saint-Michel.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Construire la nouvelle période de contractualisation	
Faire vivre le schéma de mutualisation	
Pilotage active des ressources humaines	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 2 – mission 2 – ressources humaines et politiques contractuelles constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 2 ressources humaines et politique contractuelle C. BAZIN Service appui aux communes (600)	Délibération n° 2021-055
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Madame la vice-présidente en charge des ressources humaines et de la politique contractuelle informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service appui aux communes de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6256	Missions	200.00 €	0.00 €	0.00 €
6288	Autres services extérieurs	200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 011		400.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	336.00 €	329.69 €	348.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	1 380.00 €	1 249.86 €	1 498.00 €
6338	Autres impôts, taxes	202.00 €	197.90 €	209.00 €
64111	Rémunération principale	64 545.00 €	64 236.05 €	67 036.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	3 308.00 €	2 256.63 €	3 463.00 €
64118	Autres indemnités	7 936.00 €	8 106.82 €	11 069.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 184.00 €	9 978.68 €	10 543.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	20 980.00 €	20 574.02 €	22 106.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	260.00 €	259.28 €	270.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	300.00 €	209.90 €	0.00 €
Total chapitre 012		109 431.00 €	107 398.83 €	116 542.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65372	Cotis. Fonds financement alloc fin mandat	0.00 €	276.59 €	0.00 €
6574	Subventions aux associations	1 300.00 €	1 200.00 €	1 000.00 €
Total chapitre 65		1 300.00 €	1 476.59 €	1 000.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
Total chapitre 67		1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
Total dépenses de fonctionnement		112 631.00 €	108 875.42 €	119 042.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70845	Aux communes membres du GFP	91 300.00 €	90 213.49 €	91 000.00 €
70848	Aux autres organismes	5 000.00 €	5 897.64 €	9 000.00 €
Total chapitre 70		96 300.00 €	96 111.13 €	100 000.00 €
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursement sur rémunérations	500.00 €	106.09 €	0.00 €
Total chapitre 013		500.00 €	106.09 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		96 800.00 €	96 217.22 €	100 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits nx 2021	BP 2021
Chapitre 204 – Subventions d'investissement versées						
2041412	Bâtiments et installations	66 009.09 €	10 016.70 €	37 803.16 €	15 000.00 €	52 803.16 €
2041582	Bâtiments et installations	114 000.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €	50 000.00 €
Total chapitre 204		180 009.09 €	10 016.70 €	37 803.16 €	65 000.00 €	102 803.16 €
Total dépenses d'investissement		180 009.09 €	10 016.70 €	37 803.16 €	65 000.00 €	102 803.16 €

Fonds de concours aux communes
Electrification rurale

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 2 – mission 2 – ressources humaines et politique contractuelle constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Subvention 2021 Association du comité des fusillés de Beaucoudray	Délibération n° 2021-056
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Madame la vice-présidente en charge des ressources humaines et de la politique contractuelle propose au conseil communautaire d'attribuer la subvention suivante suite à son examen en commission 2 le 2 mars 2021.

Considérant l'avis favorable de la commission 2 en date du 2 mars 2021,

Association	Montant versé en 2020	Montant demandé en 2021	Montant attribué en 2021
Association du comité des fusillés de Beaucoudray	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

De verser la subvention de 1 000.00 € à l'association du comité des fusillés de Beaucoudray

CC-18-03-2021	Attribution d'un fonds de concours à la commune de Le Tanu-Noirpalu	Délibération n° 2021-057
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

- Vu, le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,
Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-063, en date du 02 mars 2017, instaurant le principe d'un programme de fonds de concours à destination des communes rurales,
Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-082, en date du 27 avril 2017, instaurant les modalités de mise en place du fonds de concours,
Vu, les statuts de Villedieu Intercom incluant la commune de Le Tanu-Noirpalu comme l'une de ses communes membres,
Vu, la demande de fonds de concours en date du 08 février 2021 formulée par la commune de Le Tanu-Noirpalu pour des travaux d'isolation du grenier de la mairie,

Considérant que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées,
Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

Coût total du projet : 10 175.00 € HT

Financement	Montant HT	Taux
PETR	2 035.00 €	20.00 €
Etat	2 035.00 €	20.00 %
Département	0.00 €	0.00 %
Villedieu Intercom (montant demandé)	2 035.00 €	20.00 %
Sous-total 1 (subventions publiques)	6 105.00 €	60.00 %
Commune (reste à charge)	4 070.00 €	40.00 %
Sous-total 2 (reste à charge commune)	4 070.00 €	40.00 %
TOTAL (1 + 2)	10 175.00 €	100 %

Considérant que la commission administration générale, finances et prospective, réunie le 02 mars 2021, a émis un avis favorable pour l'attribution d'un fonds de concours de 2 035.00 €, correspondant à 20 % du montant du projet,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'attribuer un fonds de concours à la commune de Le Tanu-Noirpalu en vue de participer au financement des travaux d'isolation du grenier de la mairie, pour un montant de 2 035.00 €.**
- **D'autoriser le Président à signer tout acte afférant à ce dossier.**

CC-18-03-2021	Rétrocession de la compétence électricité aux communes	Délibération n° 2021-058
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Madame la vice-présidente en charge des ressources humaines et de la contractualisation informe les membres de l'assemblée que la compétence « autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité » conservée par Villedieu Intercom suite à la fusion de 2014 est une compétence boîte aux lettres.

En effet, les communes commandent des travaux d'électrification au SDEM50, le SDEM les facture à Villedieu Intercom, Villedieu Intercom se fait rembourser par les communes via un prélèvement sur les attributions de compensation.

Il est donc proposé de restituer cette compétence aux communes. Une fois la modification des statuts adoptées, les communes pourront de nouveaux déléguer cette compétence au SDEM50.

Vu, le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-17

Il est proposé la modification suivante de l'article 5 des statuts :

Les compétences facultatives

~~7. Distribution d'énergie électrique : adhésion au SDEM~~

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De rétrocéder la compétence « distribution d'énergie électrique : adhésion au SDEM » aux communes membres de Villedieu Intercom**
- **De la retirer de ses statuts comme ci-joint annexés**

CC-18-03-2021	Transfert de l'exercice de la compétence « infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène »	Délibération n° 2021-059
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Madame la vice-présidente en charge des ressources humaines et de la politique contractuelle informe l'assemblée, que suite à la rétrocession de la compétence d'autorité organisatrice de l'électricité aux communes, Villedieu Intercom ne peut plus rester membre du SDEM. Or nous avons des liens existants notamment le contrat d'énergie partagé.

Afin de pouvoir de nouveau adhérer au SDEM50, il nous faut donc lui déléguer une nouvelle compétence.

Il vous sera proposé d'adhérer au SDEM50 et de lui déléguer la compétence « infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène » lors de la prochaine plénière.

Il est nécessaire de commencer par prendre cette compétence en l'inscrivant dans nos statuts.

Vu, le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-17

Il est proposé la modification suivante de l'article 5 des statuts :

Les compétences facultatives

- « infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène »

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De transférer la compétence « infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène »**
- **De l'inscrire dans ses statuts comme ci-joint annexés**

CC-18-03-2021	Convention d'adhésion au programme petites villes de demain	Délibération n° 2021-060
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Le programme est déployé sur 6 ans : 2020-2026.

Dans la Manche, 37 villes sont lauréates de ce programme. Villedieu-les-poêles-Rouffigny et Percy-en-Normandie ont présenté une candidature commune, portée par Villedieu Intercom, et ont été retenues.

Les 3 piliers du programme porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires au bénéfice des villes lauréates sont les suivants :

- un appui global en ingénierie, notamment par le biais du financement à 75 % d'un chef de projet Petites Villes de Demain ;
- des outils et expertises sectorielles, dans l'ensemble des champs nécessaires à la revitalisation des centralités, et notamment l'habitat, le commerce, l'économie locale et l'emploi, les mobilités douces, la transition écologique ;
- un accès à un réseau professionnel étendu, au travers de la création du « Club Petites Villes de Demain ».

Pour les communes lauréates du dispositif et leurs intercommunalités, les étapes à franchir sont les suivantes :

- signature d'une convention d'adhésion : premier acte d'engagement dans le programme, cette convention est co-signée par les exécutifs de la ou des communes lauréates et de l'intercommunalité, par le préfet, et le cas échéant par tout autre partenaire institutionnel et technique.

La signature de cette convention d'adhésion permet de solliciter le co-financement du chef de projet et d'organiser le portage et la mise en place des actions liées au programme.

- recrutement du chef de projet : il assure le pilotage opérationnel du projet de revitalisation pour le compte de l'exécutif local. Le portage administratif du chef de projet peut être assuré par une ville lauréate ou par l'intercommunalité.
- la signature d'une convention-cadre Petites Villes de Demain, dans les 18 mois maximum suivant la signature de la convention d'adhésion. Celle-ci contient la stratégie de revitalisation et les actions et moyens à déployer pour la concrétiser.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'affirmer son engagement dans le programme Petites Villes de Demain, aux côtés des villes lauréates sur le territoire de Villedieu intercom**
- **D'autoriser le président à engager toutes les démarches afférentes**
- **D'autoriser le président à signer la convention d'adhésion au programme.**

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 2 ressources humaines et politique contractuelle C. BAZIN Service RH – vie des agents (601)	Délibération n° 2021-061
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Madame la vice-présidente en charge des ressources humaines et de la politique contractuelle informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service RH-vie des agents de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
611	Contrats de prestations de services	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
6184	Versement à des organismes formation	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
6256	Missions	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
Total chapitre 011		0.00 €	0.00 €	34 000.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6218	Autre personnel extérieur	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6455	Cotisation pour assurance du personnel	0.00 €	0.00 €	105 000.00 €
6456	Versement au FNC	0.00 €	0.00 €	9 000.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	0.00 €	0.00 €	23 000.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
6478	Autres charges sociales diverses	0.00 €	0.00 €	6 500.00 €
Total chapitre 012		0.00 €	0.00 €	149 500.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions aux associations	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
Total chapitre 65		0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		0.00 €	0.00 €	188 500.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursement sur rémunérations	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
Total chapitre 013		0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		0.00 €	0.00 €	40 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2183	Bureau et informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
Total chapitre 21		0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
Total dépenses d'investissement		0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 2 – mission 2 – ressources humaines et politique contractuelle constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche	Délibération n° 2021-062
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

- Vu, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26.
- Vu, le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux.
- Vu, le Code des assurances.
- Vu, le Code de la commande publique.

Madame la vice-présidente en charge des ressources humaines et de la politique contractuelle informe l'assemblée de l'opportunité pour Villedieu Intercom de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Elle précise que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale la Manche peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.

Villedieu Intercom adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2021, compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique.

Il est précisé que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche, les conditions obtenues ne convenaient pas à Villedieu Intercom, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'habiliter le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche à souscrire pour le compte de Villedieu Intercom des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.**
- **Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :**
 - 1) **Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL :**
 - **Décès**
 - **Accidents du travail - Maladies imputables au service (CITIS)**
 - **Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.**
 - 2) **Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou agents non titulaires de droit public:**
 - **Accidents du travail - Maladies professionnelles**
 - **Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.**

- **Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à Villedieu Intercom une ou plusieurs formules.**
- **Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :**
 - **Durée du contrat : 4 ans, à effet du 1^{er} janvier 2022**
 - **Régime du contrat : Capitalisation**

CC-18-03-2021	Subvention 2021 Association de l'amicale du personnel	Délibération n° 2021-063
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Catherine BAZIN

Madame la vice-présidente en charge des ressources humaines et de la politique contractuelle propose au conseil communautaire d'attribuer la subvention suivante suite à son examen en commission 2 le 2 mars 2021.

Considérant l'avis favorable de la commission 2 en date du 2 mars 2021,

Association	Montant versé en 2020	Montant demandé en 2021	Montant attribué en 2021
Association de l'amicale du personnel	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

De verser la subvention de 5 000.00 € à l'association de l'amicale du personnel

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 3 suivi de mandat, communication et labels V. BOURDIN	Délibération n° 2021-064
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Véronique BOURDIN

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

La communication publique est une communication d'intérêt général exercée par les 39 500 collectivités locales. Reconnue comme un service public à part entière, elle nourrit l'expression de la citoyenneté et la participation au débat démocratique, favorise l'usage des services publics. Elle assure la pédagogie des décisions et des politiques publiques. Elle contribue à donner du sens à la vie publique et politique. C'est une mission stratégique, essentielle au fonctionnement de l'action publique.

6 missions sont données à la communication territoriale de Villedieu Intercom :

- une mission citoyenne, confirmée par la loi : rendre compte de l'action des institutions élues, rendre lisible la décision publique, animer la vie démocratique locale pour favoriser la participation des habitants ;
- une mission sociétale : éclairer les enjeux collectifs (civisme, prévention, santé...) et chercher à faire évoluer les comportements individuels ;
- une mission d'information publique : contribuer au bon fonctionnement des services publics en assurant l'accès aux droits ;
- une mission de promotion du territoire : porter l'identité, valoriser les atouts, attirer les activités économiques ou touristiques ;
- une mission d'animation du territoire : soutenir ses activités culturelles, sportives, associatives, économiques et sociales ;
- une mission interne : informer les agents, informer du management des équipes.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Piloter la stratégie de communication de la collectivité	
Piloter la stratégie de la communication touristique	
Suivi des labels	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

Commentaires et éléments de contexte
<p>L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.</p> <p>Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.</p>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 2 – mission 3 – suivi du projet de mandat, communication et labels constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 3 suivi de mandat, communication et labels V. BOURDIN Service assemblée locale (010)	Délibération n° 2021-065
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Véronique BOURDIN

Madame la vice-présidente en charge du suivi de mandat, communication et labels informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service assemblée locale de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60622	Carburants	200.00 €	0.00 €	200.00 €
60623	Alimentations	1 900.00 €	1 116.85 €	2 000.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	300.00 €	0.00 €	300.00 €
611	Contrats de prestations de services	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
6238	Divers	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6247	Transports collectifs	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
6256	Missions	800.00 €	25.34 €	0.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	2 700.00 €	2 448.97 €	2 700.00 €
Total chapitre 011		10 900.00 €	3 591.16 €	5 200.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	291.00 €	325.61 €	335.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	694.00 €	631.23 €	501.00 €
6338	Autres impôts, taxes	174.00 €	195.32 €	201.00 €
64111	Rémunération principale	10 151.00 €	10 150.94 €	0.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	443.00 €	442.80 €	0.00 €
64118	Autres indemnités	3 386.00 €	3 334.34 €	0.00 €
64131	Rémunération	17 295.00 €	17 248.05 €	17 584.00 €
64138	Autres indemnités	6 310.00 €	5 714.09 €	5 730.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	8 483.00 €	8 287.24 €	6 815.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 413.00 €	4 332.57 €	1 159.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	956.00 €	929.99 €	944.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	41.00 €	40.92 €	0.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	60.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		52 697.00 €	51 633.10 €	33 269.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6531	Indemnités	75 000.00 €	76 099.45 €	100 000.00 €
6533	Cotisations de retraite	5 000.00 €	3 672.06 €	5 000.00 €
6534	Cotisations de sécu sociale	10 000.00 €	9 163.58 €	13 000.00 €
65372	Cotisations alloc fin de mandat	300.00 €	0.00 €	300.00 €
657358	Autres groupements	0.00 €	0.00 €	3 300.00 €
Total chapitre 65		90 300.00 €	88 935.09 €	121 600.00 €
Total dépenses de fonctionnement		153 897.00 €	144 159.35 €	160 069.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 2 – mission 3 – suivi du projet de mandat, communication et labels constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Programme 2 – mission 3 suivi de mandat, communication et labels V. BOURDIN Service communication (020)	Délibération n° 2021-066
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Véronique BOURDIN

Madame la vice-présidente en charge du suivi de mandat, communication et labels informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service communication de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	4 000.00 €	1 345.98 €	6 500.00 €
611	Contrats de prestations de services	20 000.00 €	6 546.96 €	20 000.00 €
6135	Locations mobilières	400.00 €	0.00 €	400.00 €
6184	Versements à des organismes de formation	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6231	Annonces et insertions	27 500.00 €	23 287.20 €	28 000.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	5 000.00 €	3 956.21 €	5 000.00 €
6237	Publications	54 500.00 €	31 825.44 €	50 000.00 €
6256	Missions	200.00 €	50.02 €	0.00 €
6257	Réceptions	25 000.00 €	5 202.65 €	25 000.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	1 300.00 €	1 200.84 €	0.00 €
Total chapitre 011		147 900.00 €	73 415.30 €	134 900.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	141.00 €	135.78 €	145.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	580.00 €	515.72 €	622.00 €
6338	Autres impôts, taxes	85.00 €	81.43 €	87.00 €
64131	Rémunération	26 991.00 €	26 854.82 €	26 991.00 €
64138	Autres indemnités	1 300.00 e	300.00 €	2 100.00 €
6417	Rémunérations des apprentis	14 409.00 €	9 366.01 €	0.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	8 901.00 €	8 355.81 €	8 743.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 188.00 €	1 140.49 €	1 251.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 146.00 €	1 099.78 €	1 171.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		54 941.00 €	47 849.84 €	41 110.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
651	Redevance pour concession	400.00 €	400.00 €	0.00 €
Total chapitre 65		400.00 €	400.00 €	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement		203 241.00 €	121 665.14 €	176 010.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursement sur rémunérations	0.00 €	18.41 €	0.00 €
Total chapitre 013		0.00 €	18.41 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		0.00 €	18.41 €	0.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2188	Divers	130 287.56 €	127 002.86 €	621.36 €	63 000.00 €	63 621.36 €
Total chapitre 21		130 287.56 €	127 002.86 €	621.36 €	63 000.00 €	63 621.36 €
Total dépenses d'investissement		130 287.56 €	127 002.86 €	621.36 €	63 000.00 €	63 621.36 €

Obstacle SHR / supports sports = 5 000 €
 Drapeaux giratoires = 2 000 €
 Signalétique SDIS = 3 000 €
 PSLA - signalétique JY Guillou = 6 000 €
 Enseignes QMA = 5 000 €
 Camion poubelle = 500 €
 QMA - banderoles etc = 4 000 €
 Bâches urbanismes = 1 600 €
 Totem gel = 500 €
 Roll-up Villedieu Intercom = 300 €
 Totem vallée des alliages = 20 000 €
 Signalétique centre aquatique = 3 000 €
 Mats drapeaux Percy = 1 781,76 €
 Écran PESL = 2 500 €
 Panneaux Mauviel = 3 318,24 €

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 2 – mission 3 – suivi de projet de mandat, communication et labels constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU CADRE DE VIE

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 1 - entretien des bâtiments et travaux D. BIDE	Délibération n° 2021-067
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Daniel BIDE

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

La mission entretien des bâtiments et travaux a pour objectif de monter, de suivre et piloter les opérations de maintenance, d'entretien et de rénovation des locaux et espaces à usage collectif propriétés de Villedieu Intercom selon les règles de sécurité et de la commande publique.

Dans le cadre des priorités du projet de mandat, la mission gère et suit les gros travaux de rénovation et réhabilitation de certains bâtiments (ex : piscine).

Projets 2020-2026	État de réalisation
Gestion active du patrimoine	
Programme de rénovation des bâtiments propriétés de Villedieu Intercom	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 3 – mission 1 – Entretien des bâtiments et travaux constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 1 entretien des bâtiments et travaux D. BIDEET Service technique (800)	Délibération n° 2021-068
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Daniel BIDEET

Monsieur le vice-président en charge de l'entretien des bâtiments et des travaux informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service technique de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60622	Carburants	Cf PPNL	Cf PPNL	5 000.00 €
60624	Produits de traitements	Cf PPNL	Cf PPNL	500.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	Cf PPNL	Cf PPNL	2 000.00 €
60636	Vêtements de travail	Cf PPNL	Cf PPNL	900.00 €
6135	Locations mobilières	Cf PPNL	Cf PPNL	1 000.00 €
61551	Matériel roulant	Cf PPNL	Cf PPNL	300.00 €
6161	Multirisques	Cf PPNL	Cf PPNL	1 000.00 €
Total chapitre 011				10 700.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	Cf PPNL	Cf PPNL	363.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	Cf PPNL	Cf PPNL	1 562.00 €
6338	Autres impôts, taxes	Cf PPNL	Cf PPNL	218.00 €
64111	Rémunération principale	Cf PPNL	Cf PPNL	59 249.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	Cf PPNL	Cf PPNL	1 199.00 €
64118	Autres indemnités	Cf PPNL	Cf PPNL	38 766.00 €
64131	Rémunération	Cf PPNL	Cf PPNL	9 376.00 €
64138	Autres indemnités	Cf PPNL	Cf PPNL	3 149.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	Cf PPNL	Cf PPNL	12 872.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	Cf PPNL	Cf PPNL	19 805.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	Cf PPNL	Cf PPNL	504.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	Cf PPNL	Cf PPNL	239.00 €
Total chapitre 012				147 302.00 €
Total dépenses de fonctionnement				158 002.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
21571	Véhicules	Cf PPNL	Cf PPNL	0.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
2188	Divers	Cf PPNL	Cf PPNL	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
Total chapitre 21		Cf PPNL	Cf PPNL	0.00 €	23 000.00 €	23 000.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf PPNL	Cf PPNL	0.00 €	23 000.00 €	23 000.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 3 – mission 1 – entretien des bâtiments et travaux constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 1 entretien des bâtiments et travaux D. BIDET Service parc privé non locatif (801)	Délibération n° 2021-069
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Daniel BIDET

Monsieur le vice-président en charge de l'entretien des bâtiments et des travaux informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service parc privé non locatif de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60611	Eau et assainissement	20 000.00 €	13 438.47 €	20 000.00 €
60612	Energie – électricité	140 000.00 €	66 777.11 €	120 000.00 €
60621	Combustibles	12 000.00 €	10 029.55 €	12 000.00 €
60622	Carburants	5 000.00 €	1 459.29 €	0.00 €
60624	Produits de traitements	0.00 €	766.84 €	300.00 €
60628	Autres fournitures non stockées	15 000.00 €	3 096.79 €	6 000.00 €
60631	Fournitures d'entretien	7 100.00 €	5 890.53 €	10 000.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	15 000.00 €	14 594.73 €	15 000.00 €
60636	Vêtements de travail	800.00 €	520.80 €	800.00 €
6068	Autres matières et fournitures	300.00 €	50.00 €	200.00 €
611	Contrats de prestations de services	4 000.00 €	1 366.12 €	2 000.00 €
6132	Locations immobilières	1 100.00 €	1 023.96 €	0.00 €
6135	Locations mobilières	600.00 €	0.00 €	600.00 €
61521	Terrains	2 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
615221	Bâtiments publics	5 000.00 €	98.76 €	5 000.00 €
615228	Autres bâtiments	1 000.00 €	424.62 €	1 000.00 €
615231	Voiries	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
61551	Matériel roulant	2 000.00 €	932.36 €	0.00 €
61558	Autres biens mobiliers	1 350.00 €	612.00 €	1 000.00 €
6156	Maintenance	15 000.00 €	9 992.23 €	25 000.00 €
6161	Multirisques	1 000.00 €	952.71 €	0.00 €
6184	Versement à des organismes de formation	500.00 €	0.00 €	0.00 €
6256	Missions	500.00 €	144.72 €	0.00 €
6262	Frais de télécommunications	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6281	Concours divers (cotisation, ...)	2 600.00 €	2 600.00 €	2 600.00 €
6283	Frais de nettoyage de locaux	80 000.00 €	78 992.88 €	170 000.00 €
62875	Aux autres communes membres	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
6288	Autres services extérieurs	1 000.00 €	72.00 €	500.00 €
63512	Taxes foncières	5 000.00 €	4 933.00 €	5 100.00 €
Total chapitre 011		338 850.00 €	218 769.47 €	411 100.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6217	Personnel affecté par la commune	11 000.00 €	0.00 €	11 000.00 €
6218	Autres personne extérieur	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	420.00 €	387.46 €	0.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	1 721.00 €	1 466.33 €	0.00 €

6338	Autres impôts, taxes	252.00 €	232.35 €	0.00 €
64111	Rémunération principale	82 748.00 €	73 666.77 €	0.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	1 446.00 €	1 258.07 €	0.00 €
64118	Autres indemnités	42 304.00 €	39 415.91 €	0.00 €
64131	Rémunérations	0.00 €	2 437.00 €	0.00 €
64138	Autres indemnités	0.00 €	460.71 €	0.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	12 701.00 €	12 158.68 €	0.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	26 403.00 €	23 668.76 €	0.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	0.00 €	116.75 €	0.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	334.00 €	297.07 €	0.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	250.00 €	1 163.24 €	0.00 €
Total chapitre 012		181 579.00 €	156 729.10 €	11 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		520 429.00 €	375 498.57 €	422 100.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursement sur rémunérations	20 000.00 €	24 572.78 €	0.00 €
Total chapitre 013		20 000.00 €	24 572.78 €	0.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section				
722	Immobilisations corporelles	5 000.00 €	12 283.51 €	0.00 €
Total chapitre 042		5 000.00 €	12 283.51 €	0.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	0.00 €	209.28 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	209.28 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		25 000.00 €	37 065.57 €	0.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections						
2135	Aménagements	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21731	Bâtiments publics	0.00 €	12 283.51 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 040		5 000.00 €	12 283.51 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2112	Terrain de voirie	6 435.20 €	0.00 €	1 435.20 €	0.00 €	1 435.20 €
21318	Autres bâtiments publics	78 800.00 €	33 273.59 €	0.00 €	18 500.00 €	18 500.00 €
2135	Agencements aménagements	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
2152	Installation de voirie	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
21538	Autres réseaux	3 707.10 €	1 707.10 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21735	Aménagements	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2183	Bureau et informatique	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2184	mobilier	5 000.00 €	1 312.01 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
2188	Autres immo corporelles	13 752.27 €	2 657.83 €	0.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
Total chapitre 21		129 194.57 €	38 950.53 €	1 435.20 €	27 000.00 €	28 435.20 €
Chapitre 23 – Travaux en cours						
2313	Immobilisations en cours	2 623 393.10 €	1 913 168.25 €	700 000.00 €	300 000.00 €	1 000 000.00 €
Total chapitre 23		2 623 393.10 €	1 913 168.25 €	700 000.00 €	300 000.00 €	1 000 000.00 €

Chapitre 041 – opérations patrimoniales						
2313	Constructions	321 000.00 €	285 237.12 €	0.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €
Total chapitre 041		321 000.00 €	285 237.12 €	0.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €
Total dépenses d'investissement		3 078 587.67 €	2 249 639.41 €	701 435.20 €	362 000.00 €	1 063 435.20 €

Portail de la ZA de la Sienne
 Contrôle accès maison des services
 Réserves
 Centre aquatique

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx BP 2021
Chapitre 23 – Immobilisations en cours						
2313	Constructions	0.00 €	170.37 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
238	Avances versées	0.00 €	4 756.96 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 23		0.00 €	4 927.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 13 -						
1312	Région	600 000.00 €	267 705.97 €	332 294.03 €	0.00 €	332 294.03 €
1313	Département	700 000.00 €	304 111.00 €	395 889.00 €	0.00 €	395 889.00 €
1321	Etat	247 497.20 €	114 248.85 €	141 080.75 €	0.00 €	141 080.75 €
Total chapitre 13		1 547 497.20 €	686 065.82 €	869 263.78 €	0.00 €	869 263.78 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales						
238	Avances versées	321 000.00 €	285 237.12 €	0.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €
Total chapitre 041		321 000.00 €	285 237.12 €	0.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €
Total recettes d'investissement		1 868 497.20 €	976 230.27 €	869 263.78 €	35 000.00 €	904 263.78 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 3 – mission 1 – entretien des bâtiments et travaux constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Marché de rénovation du centre aquatique Avenant n°5 au lot 14 : Electricité	Délibération n° 2021-070
---------------	---	---------------------------------

Rapporteur : Daniel BIDEF

Cet avenant financier concerne :

- La modification d'éclairage au-dessus du bassin de réception toboggan

	Montant € HT	Montant TVA	Montant € TTC
Marché initial	152 812.22 €	30 562.44 €	183 374.66 €
Avenant 1	1 748.50 €	349.70 €	2 098.20 €
Avenant 2 (modification de délai)	0	0	0
Avenant 3	22 426.50 €	4 485.30 €	26 911.80 €
Avenant 4	3 975.19 €	795.04 €	4 770.23 €
Avenant 5 (présent avenant)	1 602.83 €	320.57 €	1 923.40 €
Nouveau montant du marché	182 565.24 €	36 513.05 €	219 078.29 €

% de variation cumulé : 19.47 %

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider l'avenant n°5 du marché lot 14 Electricité du marché de rénovation du centre aquatique**
- **D'autoriser le Président à signer cet avenant**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 1 entretien des bâtiments et travaux D. BIDET Service parc privé locatif (810)	Délibération n° 2021-071
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Daniel BIDET

Monsieur le vice-président en charge de l'entretien de bâtiments et des travaux informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service parc privé locatif de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60611	Eau et assainissement	2 700.00 €	3 224.51 €	3 500.00 e
60612	Energie – électricité	44 000.00 €	41 725.31 €	42 000.00 €
60631	Fournitures d'entretien	1 600.00 €	1 339.42 €	1 600.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	6 000.00 €	2 148.66 €	4 000.00 €
611	Contrats de prestations de services	4 200.00 €	0.00 €	0.00 €
6132	Locations immobilières	7 000.00 €	2 790.00 €	0.00 €
6135	Locations mobilières	1 300.00 €	0.00 €	500.00 €
615228	Autres bâtiments	8 000.00 €	5 450.21 €	4 000.00 €
61558	Autres biens mobiliers	1 000.00 €	198.06 €	0.00 €
6156	Maintenance	13 000.00 €	10 763.33 €	13 000.00 €
6226	Honoraires	500.00 €	0.00 €	0.00 €
6237	Publications	150.00 €	0.00 €	0.00 €
6283	Frais de nettoyage de locaux	22 000.00 €	18 919.63 €	22 000.00 €
6288	Autres services extérieurs	500.00 €	0.00 €	0.00 €
63512	Taxes foncières	11 700.00 €	11 736.00 €	12 000.00 €
637	Autres impôts, taxes	200.00	141.00 €	200.00 €
Total chapitre 011		123 850.00 €	98 436.13 €	102 800.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
6745	Subventions aux personnes privées	0.00 €	14 644.80 €	0.00 €
Total chapitre 67		0.00 €	14 644.80 €	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement		123 850.00 €	113 080.93 €	102 800.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes				
70878	Par d'autres redevables	72 000.00 €	73 686.88 €	0.00 €
Total chapitre 70		72 000.00 €	73 686.88 €	0.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	170 000.00 €	225 176.83 €	80 000.00 €
Total chapitre 75		170 000.00 €	225 176.83 €	80 000.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	2 000.00 €	539.75 €	1 000.00 €
Total chapitre 77		2 000.00 €	539.75 €	1 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		244 000.00 €	299 403.46 €	81 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021 nx	BP 2021
Chapitre 23 – Immobilisations en cours						
2313	Constructions	5 760.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 23		5 760.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
21318	Autres bâtiments publics	21 000.00 €	9 438.39 €	3 245.77 €	9 000.00 €	12 245.77 €
2188	Divers	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
Total chapitre 21		29 000.00 €	9 438.39 €	3 245.77 €	14 000.00 €	17 245.77 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
165	cautionnement	3 300.00 €	0.00 €	0.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €
Total chapitre 16		3 300.00 €	0.00 €	0.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €
Total dépenses d'investissement		38 060.00 €	9 438.39 €	3 245.77 €	17 300.00 €	20 545.77 €

Cautionnement
Réserves

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021 nx	BP 2021
Chapitre 23 – Immobilisations en cours						
2313	Constructions	0.00 €	2 690.47 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 23		0.00 €	2 690.47 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés						
165	Dépôts et cautionnements	3 300.00 €	0.00 €	0.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €
Total chapitre 16		3 300.00 €	0.00 €	0.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €
Total recettes d'investissement		3 300.00 €	2 690.47 €	0.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 3 – mission 1 – entretien des bâtiments et travaux constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 2 – Déchets et entretien des cours d'eau N. GUILLAUME	Délibération n° 2021-072
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) instaure la responsabilité des communes pour l'élimination des déchets des ménages (Article L2224-13 du CGCT). Cette compétence est obligatoirement transférée à la communauté de communes à laquelle appartient la commune.

Dans le cadre des priorités du projet de mandat, la mission devra travailler à une réforme complète du fonctionnement du service déchets dans le cadre de l'extension des consignes de tri qui entrera en vigueur en 2023. La mission devra aussi participer aux réformes nécessaires du syndicat mixte de traitement des déchets du point-fort-Environnement. Enfin, la mission devra accompagner les réformes de collectes des déchets en lien avec les évolutions législatives et réglementaires ainsi que les orientations du plan climat air énergie territorial. Enfin, la mission comprend le suivi de l'entretien des cours d'eau et des compétences GEMAPI en lien avec les syndicats d'entretien des cours d'eau ou des ententes entre collectivités.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Bâtir un nouveau schéma de collecte des déchets	
Suivre activement l'activité des syndicats dont on est membre : syndicat mixte du Point Fort Environnement, SIAES	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 3 – mission 2 – Déchets en entretien des cours d'eau constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 2 – déchets et entretien des cours d'eau N. GUILLAUME Service déchets (820)	Délibération n° 2021-073
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

Monsieur le vice-président en charge des déchets et de l'entretien des cours d'eau informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service déchets de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60621	Combustibles	0.00 €	328.80 €	700.00 €
60622	Carburants	65 000.00 €	47 877.11 €	55 000.00 €
60628	Autres fournitures non stockées	0.00 €	3.28 €	0.00 €
60631	Fournitures d'entretien	1 000.00 €	55.80 €	500.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	1 500.00 €	1 216.23 €	1 500.00 €
60633	Fournitures de voirie	60 000.00 €	119 671.56 €	60 000.00 €
60636	Vêtement de travail	2 000.00 €	1 875.74 €	2 000.00 €
6068	Autres matières et fournitures	100.00 €	43.53 €	100.00 €
6078	Autres marchandises	3 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
611	Contrats de prestations de services	500.00 €	0.00 €	500.00 €
6135	Locations mobilières	52 000.00 €	48 387.78 €	52 000.00 €
61521	Terrains	300.00 €	0.00 €	300.00 €
615232	Réseaux	300.00 €	284.76 €	0.00 €
61551	Matériel roulant	20 000.00 €	7 267.52 €	15 000.00 €
6156	Maintenance	10 000.00 €	10 792.50 €	16 000.00 €
6161	Multirisques	2 700.00 €	2 596.20 €	2 800.00 €
6184	Versements à des organismes de formation	800.00 €	726.00 €	0.00 €
6226	Honoraires	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6231	Annonces et insertions	200.00 €	0.00 €	200.00 €
6237	Publications	200.00 €	0.00 €	0.00 €
6256	Missions	200.00 €	186.99 €	0.00 €
6288	Autres services extérieurs	400.00 €	0.00 €	0.00 €
63512	Taxes foncières	7 000.00 €	6 742.00 €	7 000.00 €
6355	Taxes et impôts sur véhicules	500.00 €	870.76 €	1 000.00 €
Total chapitre 011		237 700.00 €	248 926.56 €	216 600.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	851.00 €	823.91 €	858.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	3 492.00 €	3 151.42 €	3 688.00 €
6338	Autres impôts, taxes	511.00 €	494.34 €	515.00 €
64111	Rémunération principale	129 027.00 €	131 029.11 €	140 231.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	3 005.00 €	2 849.33 €	3 398.00 €
64118	Autres indemnités	33 371.00 €	32 983.73 €	34 378.00 €
64131	Rémunérations	35 103.00 €	28 179.48 €	28 194.00 €
64138	Autres indemnités	3 737.00 €	3 284.28 €	2 619.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	31 730.00 €	29 678.02 €	30 310.00 €

6453	Cotisations aux caisses de retraite	43 139.00 €	43 398.48 €	46 611.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 573.00 €	1 272.33 €	1 167.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	521.00 €	528.15 €	566.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	600.00 €	359.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		286 660.00 €	278 031.58 €	292 535.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6541	Créances en non-valeur	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
6542	Créances éteintes	500.00 €	85.70 €	500.00 €
65548	Autres contributions	930 000.00 €	908 739.00 €	1 260 000.00 €
Total chapitre 65		931 500.00 €	908 824.70 €	1 261 500.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	1 000.00 €	280.00 €	1 000.00 €
6745	Subventions aux personnes privées	0.00 €	9 600.00 €	0.00 €
Total chapitre 67		1 000.00 €	9 880.00 €	1 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		1 456 860.00 €	1 445 662.84 €	1 771 635.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursements sur rémunérations	200.00 €	1 180.31 €	0.00 €
Total chapitre 013		200.00 €	1 180.31 €	0.00 €
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70612	Redevance spéciale d'enlèvement OM	55 000.00 €	58 400.00 €	70 000.00 €
7078	Autres marchandises	500.00 €	450.00 €	300.00 €
70878	Par d'autres redevables	1 400.00 €	2 121.20 €	1 400.00 €
Total chapitre 70		56 900.00 €	60 971.20 €	71 700.00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes				
7331	TEOM	1 409 768.00 €	1 413 248.00 €	1 550 746.00 €
7338	Autres taxes	0.00 €	84.00 €	0.00 €
Total chapitre 73		1 409 768.00 €	1 413 332.00 €	1 550 746.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
7588	Autres produits de gestion courante	3 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 75		3 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
775	Produits de cessions d'immo	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		1 470 168.00 €	1 495 483.51 €	1 622 446.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 20- Immobilisations incorporelles						
2031	Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
Total chapitre 20		0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
21318	Autres bâtiments publics	1 100.00 €	1 054.80 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21571	Véhicules	180 000.00 €	175 596.12 €	0.00 €	8 000.00 €	8 000.00 €
2188	Divers	6 500.00 €	5 380.80 €	0.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €

Total chapitre 21	187 600.00 €	182 031.72 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
Chapitre 23 – Immobilisation en cours					
2313	Constructions	12 795.92 €	14 625.67 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 23		12 795.92 €	14 625.67 €	0.00 €	0.00 €
Total dépenses d'investissement		200 395.92 €	196 657.39 €	0.00 €	40 000.00 €

Etude extension consigne de tri/tarifcation
Véhicule de service
Réserve

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et avec 1 voix contre, 0 abstention et 42 voix pour Décide

- De valider cette fiche Programme 3 – mission 2 – déchets et entretien des cours d'eau constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Convention de redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers des professionnels – avenant n°1	Délibération n° 2021-074
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

Depuis 2016, suite au vote de l'exonération des locaux professionnels, la convention de redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets a été mise en place pour les professionnels souhaitant bénéficier d'un service de ramassage de leurs déchets. Aujourd'hui nous comptons environ 120 adhérents pour une recette annuelle de 55 000 €.

Depuis 2016, les tarifs sont restés inchangés à savoir 1€ par litre pour les bacs et les sacs.

Au vu du contexte budgétaire et des hausses intervenues ces dernières années pour les particuliers, il est proposé une augmentation des tarifs à savoir :

- 1.25 € le litre du bac
- 1.25 € le litre du sac

Il vous est proposé de soumettre aux professionnels un avenant à leur convention pour les éléments suivants :

- Article 6 : modification des tarifs (1.25€ par litre)
- Article 7 : modification de la trésorerie

Cet avenant prendra effet au 1^{er} avril 2021.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider le tarif de 1.25€ / litre pour les bacs et les sacs**
- **D'autoriser monsieur le président à signer les avenants aux conventions avec les professionnels**

CC-18-03-2021	Manche numérique – convention prêt de matériel de mesure de couverture mobile	Délibération n° 2021-075
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

Cette convention a pour objet de déterminer les modalités et conditions de mise à disposition, par Manche Numérique au profit de Villedieu Intercom du dispositif de mesure de couverture des réseaux mobiles.

Ces mesures de la couverture des réseaux mobiles ont pour but d'apporter la contradiction avec celles des opérateurs, seules données actuellement recevables par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP).

Manche Numérique nous a sollicités pour que nos équipes de ramassage des déchets puissent embarquer avec eux dans leurs véhicules une mallette de téléphones portables afin de permettre de mesurer les couvertures des différents réseaux mobiles sur notre territoire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser monsieur le Président à signer la convention avec Manche Numérique pour le prêt de matériel de mesure de couverture mobile**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 2 – déchets et entretien des cours d'eau N. GUILLAUME Service entretien des cours d'eau (850)	Délibération n° 2021-076
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

Monsieur le vice-président en charge des déchets et de l'entretien des cours d'eau informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service entretien des cours d'eau de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6256	Missions	50.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 011		50.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6218	Autres personnel extérieur	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		1 000.00 €	0.00 e	0.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65548	Autres contributions	78 300.00 €	62 505.62 €	15 200.00 €
Total chapitre 65		78 300.00 €	62 505.62 €	15 200.00 €
Total dépenses de fonctionnement		79 350.00 €	62 505.62 €	15 200.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable
Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 3 – mission 2 déchets et entretien des cours d'eau constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Modifications des statuts du SAGE Côtiers Ouest Cotentin	Délibération n° 2021-077
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

Un courrier de la Sous-préfecture de Coutances informe qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau sur les statuts du SAGE COC afin d'en modifier les articles 1, 6 et 9.

La finalité de cette délibération amènera à substituer l'appellation du Syndicat Mixte des bassins granvillais suite à sa dissolution par l'intitulé Communauté de Communes Granville Terre et Mer

En effet, les statuts mentionnent encore le SMBCG dans ces articles précités.

Statuts du syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin 2021

Article 1 :

Conformément aux dispositions du Livre VII, Titre I, Chapitre Unique, Article L 5711-1 à L 5711-3, du Code Général des Collectivités Territoriales, il est constitué un syndicat mixte intercommunal à vocation unique entre les communes et les établissements publics de coopération intercommunale ci-après désignés :

- Communauté d'Agglomération du Cotentin ;
- Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage ;
- Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche ;
- Communauté de Communes de Villedieu Intercom ;
- Communauté de Communes de Granville Terre et Mer ;
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne ;
- Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo.

BUT, SIEGE ET DUREE DU SYNDICAT

Article 2 :

Le Syndicat porte le nom de Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin.

Article 3 :

Le Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin a pour objet de porter les études pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'Eau des Côtiers Ouest Cotentin et d'accompagner la Commission Locale de l'Eau (CLE) notamment en termes d'animation. Le périmètre du Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin est celui du SAGE conforme à l'arrêté du 24 avril 2013. Le Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin n'est pas compétent pour mettre en œuvre l'ensemble des mesures que prévoira le SAGE.

Article 4 :

Le siège social du Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin est fixé à l'adresse suivante :
Pavillon de la Sienne – 22 Impasse de l'Ancienne Gare – 50450 Gavray-sur-Sienne

Article 5 :

Le Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin est institué jusqu'à l'approbation du SAGE (arrêté préfectoral du 4 mars 2015 d'approbation du SAGE publié).

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Article 6 :

Le Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin est administré par un comité syndical composé de 15 délégués titulaires et de 15 délégués suppléants désignés par les assemblées délibérantes des collectivités concernées qui se répartissent ainsi :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Communauté d'Agglomération du Cotentin	3	3
CC Granville Terre et Mer	1	1
Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Siègne	4	4
CC Villedieu Intercom	1	1
CA Saint-Lô Agglo	1	1
CC Coutances Mer et Bocage	3	3
CC Côte Ouest Centre Manche	2	2
Total	15	15

Article 7 :

Le comité élit parmi ses membres un bureau, composé de :

- Un Président
- Un ou des Vice-présidents. Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci.
- Un Secrétaire

Le Vice-président est obligatoirement choisi parmi les délégués des collectivités autres que celle du Président.

Article 8 :

Le comité confie au bureau le règlement de certaines affaires par délégation de pouvoirs. Le bureau est renouvelé en même temps que le comité.

DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 9 :

Le Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin inscrit à son budget toutes les dépenses relatives à l'accomplissement de ses missions.

La contribution des collectivités du syndicat est déterminée selon la clé de répartition (détail de la clé de répartition en annexes) pour les dépenses de fonctionnement comme pour les dépenses d'investissement.

Clé de répartition :

Structure	Taux de participation (%)
CC Côte Ouest Centre Manche	12,62%
CC Coutances Mer et Bocage	27,20%
CC Granville Terre et Mer	1,73%
Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne	44,12%
CC Villedieu Intercom	0,98%
Communauté d'Agglomération du Cotentin	11,49%
CA Saint-Lô Agglo	1,85%

Article 10 :

Les recettes du Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin comprennent :

- Les participations des collectivités adhérentes ;
- Les subventions de l'Etat, de Collectivités Territoriales, d'Etablissements Publics, de l'Union Européenne, d'Associations ;
- Les emprunts ;
- Les revenus des biens patrimoniaux du syndicat ;
- Les produits des dons et legs ;
- Les produits des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés.

Article 11 :

Le retrait d'une collectivité syndiquée ou l'adhésion d'une nouvelle collectivité se fera dans les conditions prévues par les textes en vigueur et présentement par l'Article L 57-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 12 :

En cas de dissolution du Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin, l'actif et le passif seront répartis entre les collectivités membres au prorata de leur contribution. Le syndicat pourra se réunir en tout autre lieu, notamment au siège d'une collectivité adhérente.

Article 13 :

Le comptable assignataire du Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin désigné conformément aux dispositions de la Loi du 2 mars 1982 est le responsable du Centre des Finances publiques de Granville

Article 14 :

Un règlement intérieur établi par le comité syndical fixera les dispositions non prévues aux présents statuts.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider la modification des statuts du SAGE Côtiers Ouest Cotentin comme présentée ci-dessus**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 2 – déchets et entretien des cours d'eau N. GUILLAUME Service GEMAPI (851)	Délibération n° 2021-078
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

Monsieur le vice-président en charge des déchets et de l'entretien des cours d'eau informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service GEMAPI de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6284	Redevances pour services rendus	Cf serv cours d'eau	Cf serv cours d'eau	10 000.00 €
Total chapitre 011		Cf serv cours d'eau	Cf serv cours d'eau	10 000.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6218	Autres personnel extérieur	Cf serv cours d'eau	Cf serv cours d'eau	8 000.00 €
Total chapitre 012				
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65548	Autres contributions	Cf serv cours d'eau	Cf serv cours d'eau	50 000.00 €
Total chapitre 65				
Total dépenses de fonctionnement		Cf serv cours d'eau	Cf serv cours d'eau	68 000.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 73 – Impôts et taxes				
7346	Taxe pour GEMAPI	Cf serv cours d'eau	Cf serv cours d'eau	68 000.00 €
Total chapitre 73				
Total recettes de fonctionnement		Cf serv cours d'eau	Cf serv cours d'eau	68 000.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 3 – mission 2 déchets et entretien des cours d'eau constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Produit taxe GEMAPI – année 2021	Délibération n° 2021-079
---------------	----------------------------------	--------------------------

Rapporteur : Nicolas GUILLAUME

- Vu, la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (dite Loi “MAPTAM”), notamment ses articles 56 à 59 ;
- Vu, la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi “NOTRe”), notamment ses articles 64 et 76 ;
- Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- Vu, l’article 53 de la loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificatives pour 2017 (pour l’année 2018 uniquement)
- Vu, les missions définies au 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du Code de l’Environnement ;
- Vu, l'article 1530 bis du Code Général des Impôts (CGI) ;
- Vu, la délibération n°2020-048 du 6 février 2020 instaurant la taxe GEMAPI

Considérant que depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes de Villedieu Intercom exerce la compétence GEMAPI ;

Considérant que la taxe GEMAPI est plafonnée à un équivalent de 40 € par habitant et par an, sur la base de la population dite “Dotation Globale de Fonctionnement” (DGF). Il s'agit d'une taxe additionnelle dont le montant est réparti par l'administration fiscale sur les quatre taxes locales (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Taxe d'Habitation, Cotisation Foncière des Entreprises). (Régime commun)

Considérant que le produit de cette taxe doit être arrêté par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) avant le 1er octobre de chaque année pour application l'année suivante. Il doit être au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI.

Considérant que le produit de cette taxe doit être exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement, y compris celles constituées par le coût de renouvellement des installations ainsi que par le remboursement des annuités des emprunts, résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI.

Monsieur le Président propose de fixer le produit de la Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations prévue à l'article 1530 bis du Code Général des Impôts à 68 000 € pour l’année 2021.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l’unanimité

Décide

- **De fixer le produit de la taxe GEMAPI à 68 000 € pour l’année 2021**
- **D’autoriser monsieur le Président à prendre toute décision et à accomplir tout acte nécessaire à l’exécution de la présente délibération**

CC-18-03-2021	Convention avec la FDGDON pour la lutte contre les ragondins – année 2021	Délibération n° 2021-080
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Monsieur le vice-président en charge de la lutte contre les nuisibles rappelle qu'il convient de poursuivre la campagne de piégeage conformément aux arrêtés préfectoraux de lutte collective de 2007 et de lutte obligatoire de 2012. Ces opérations visent à limiter les dégâts engendrés par ces rongeurs aquatiques fortement nuisibles, en terme environnemental, économique-agricole et sanitaire chez l'Homme.

Cette convention couvre les bassins de la Souilles, de la Sienne, du Thar, de la Vire et de la Sée.

La participation des collectivités vient en complément des possibilités d'aides allouées par le Conseil Départemental de la Manche.

Suite au comité de pilotage du 15 février 2021, les représentants des collectivités ont retenu les propositions suivantes :

- Convention annuelle pour 2021 puis projet d'une convention pluriannuelle jusqu'à la fin du mandat à partir de 2022 ;
- Les participations des collectivités aux dépenses d'animation et d'investissements, sont réparties selon la même clé qui avait été débattue et optimisée pour 2020 à savoir 1/3 du montant réparti en fonction du nombre d'habitants et 2/3 du montant réparti en fonction de la surface de la collectivité. La participation 2021 reste donc inchangée ;
- L'indemnisation des captures pour les piégeurs est maintenue à 3.50€ par témoin justifié et validé par la FDGDON (dans la limite d'un plafond départemental de 35 061 captures)
- La participation des collectivités au volet indemnisation a été adaptée permettant une meilleure visibilité pour les collectivités. Le montant est calculé à partir de la moyenne des résultats annuels de l'EPCI de témoins captures validés par la FDGDON sur les 3 années précédentes (2018 à 2020 pour la participation 2021) multiplié par un taux d'indemnisation de 3.50€ par témoin. Il fera l'objet d'un avis de paiement en fin d'année avec le bilan des captures réalisées. En outre :
 - o *En cas de dépassement du nombre prévisionnel départemental de captures, les piégeurs seront indemnisés dans la limite du plafond départemental fixé par la moyenne des résultats annuels de témoins captures validés par la FDGDON sur les 3 années précédentes soit 35 061 pour l'année 2021*
 - o *En cas de quantité inférieure de captures au prévisionnel départemental, la différence des participations reçues des collectivités sera provisionnée par la FDGDON et utilisée pour l'indemnisation des piégeurs pour des dépassements de plafond sur les années suivantes. Un état de cette provision sera envoyé avec le bilan de captures de fin d'année.*

La participation de Villedieu Intercom s'élève à **5 441.00 €** pour le volet animation/coordination, suivi des actions, investissement.

Il conviendra d'ajouter l'indemnisation des piégeurs qui représente 3.50€ par témoin de capture justifié soit selon le calcul détaillé ci-dessus un montant de **4 977.00 €** pour l'année 2021.

La présente convention a pour objectif de définir les actions mises en place par la FDGDON ainsi que les modalités de coordination des opérations entre les communes et Villedieu Intercom.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité
Décide**

- **D'autoriser monsieur le Président à signer cette convention**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC et assainissement S. PACEY	Délibération n° 2021-081
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

En prenant en considération les grandes préoccupations sociétales des habitants du territoire dans un contexte réglementaire et législatif en constante mutation, le programme 3 - mission 3 vise à :

- préserver et valoriser des espaces publics et la qualité des milieux naturels et des écosystèmes qui les composent. Cet objectif passe par une gestion optimisée des risques en inscrivant les actions dans le cadre d'une gestion durable du territoire et des partenariats consolidés avec les acteurs locaux et délégataires.
- Poursuivre et consolider le SPANC et ses enjeux en lien avec les habitants et partenaires afin d'avoir un territoire préservé des pollutions individuelles liées à l'assainissement des particuliers
- Travailler au transfert éventuel de la compétence Assainissement en 2026

Projets 2020-2026	État de réalisation
Inscrire et pérenniser l'entretien des chemins non mécanisables pour le compte des communes, en complément de l'entretien des chemins touristiques	
Poursuivre les politiques en matière d'assainissement non collectif	
Mettre en place le PCAET, son suivi et sa gestion	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC et assainissement constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC et assainissement S. PACEY Service espaces verts (840)	Délibération n° 2021-082
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Monsieur le vice-président en charge des chemins de randonnée, du SPANC et de l'assainissement informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service espaces verts de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60621	Combustibles	100.00 €	52.30 €	100.00 €
60622	Carburants	2 000.00 €	939.56 €	2 000.00 €
60624	Produits de traitement	1 000.00 €	733.74 €	1 000.00 €
60631	Fournitures d'entretien	100.00 €	0.00 €	0.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	500.00 €	195.03 €	500.00 €
60633	Fournitures de voirie	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
60636	Vêtement de travail	400.00 €	0.00 €	400.00 €
611	Contrats de prestations de services	90 000.00 €	91 572.10 €	52 000.00 €
6135	Locations mobilières	0.00 €	610.80 €	500.00 €
61521	Terrains	2 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
615231	Voiries	1 000.00 €	356.96 €	0.00 €
61551	Matériel roulant	2 000.00 €	1 374.69 €	2 000.00 €
61558	Autres biens mobiliers	500.00 €	0.00 €	200.00 €
6156	Maintenance	200.00 €	0.00 €	0.00 €
6161	Multirisques	950.00 €	915.00 €	950.00 €
6231	Annonces et insertions	100.00 €	0.00 €	200.00 €
6256	Missions	100.00 €	65.42 €	0.00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	600.00 €	216.00 €	300.00 €
63512	Taxes foncières	50.00 €	36.00 €	50.00 €
Total chapitre 011		102 600.00 €	97 067.60 €	62 200.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	213.00 €	161.15 €	189.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	874.00 €	629.09 €	811.00 €
6338	Autres impôts, taxes	128.00 €	96.72 €	113.00 €
64111	Rémunération principale	33 703.00 €	32 032.35 €	27 877.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	1 175.00 €	1 019.06 €	443.00 €
64118	Autres indemnités	11 313.00 €	9 928.53 €	6 518.00 €
64131	Rémunérations	7 917.00 €	1 218.00 €	9 355.00 €
64138	Autres indemnités	792.00 €	121.80 €	267.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	7 788.00 €	5 080.84 €	7 162.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	11 212.00 €	10 379.32 €	9 348.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	353.00 €	54.26 €	390.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	136.00 €	129.34 €	112.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	200.00 €	156.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		75 804.00 €	61 006.46 €	62 585.00 €
Total dépenses de fonctionnement		178 404.00 €	158 074.06 €	124 785.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursements sur rémunérations	0.00 €	7 268.12 €	0.00 €
Total chapitre 013		0.00 €	7 268.12 €	0.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
7788	Produits exceptionnels divers	0.00 €	242.86 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	242.86 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		0.00 €	7 510.98 €	0.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2135	Installations générales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €
2188	Divers	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	7 500.00 €	7 500.00 €
Total chapitre 21		1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	11 500.00 €	11 500.00 €
Total dépenses d'investissement		1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	11 500.00 €	11 500.00 €

Etude aire touristique pont du Guibel
Table de pique-nique et table d'orientation au Mont-Robin

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2128	Autres agencements	0.00 €	2 507.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 21		0.00 €	2 507.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total recettes d'investissement		0.00 €	2 507.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC et assainissement constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC et assainissement S. PACEY Service chemins de randonnée (841)	Délibération n° 2021-083
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Monsieur le vice-président en charge des chemins de randonnée, du SPANC et de l'assainissement informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service chemins de randonnée de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60632	Fournitures de petit équipement	Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	1 000.00 €
60633	Fournitures de voirie	Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	2 000.00 €
611	Contrats de prestations de services	Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	55 000.00 €
6135	Locations mobilières	Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	1 000.00 €
6231	Annonces et insertions	Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	200.00 €
Total chapitre 011				59 200.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	59 200.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2135	Installations générales	Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
2188	Divers	Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	0.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €
Total chapitre 21		Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	0.00 €	13 500.00 €	13 500.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf serv espace vert	Cf serv espace vert	0.00 €	13 500.00 €	13 500.00 €

Travaux chemins de randonnée

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 3 – mission 3 chemins de randonnée, SPANC, et assainissement constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Modification des statuts : ajout de la compétence entretien des chemins non mécanisables pour le compte des communes membres	Délibération n° 2021-084
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Monsieur le vice-président en charge des chemins de randonnée, du SPANC et de l'assainissement informe l'assemblée que suite aux deux dernières commissions 3, il est proposé d'inscrire dans les statuts la compétence entretien des chemins non mécanisables pour le compte des communes.

En effet, nos statuts actuels comprennent au sein des compétences optionnelles « étude, réalisation et aménagement de secteurs touristiques : entretien et promotion des chemins de randonnée ». Suite aux travaux de la commission tourisme démarrés lors du précédent mandat, des chemins de randonnée d'intérêt touristique ont été définis, excluant un certain nombre de kilomètres entretenus jusqu'ici par Villedieu Intercom.

Nos statuts ne nous permettent plus de facto d'entretenir ces kilomètres.

Considérant, l'avis de la commission 3 en date du 1^{er} mars 2021 sollicitant la poursuite de l'entretien de l'ensemble des kilomètres entretenus jusqu'à présent

Considérant, qu'il s'agit d'un transfert de compétence qui nécessitera une évaluation des charges transférées au sein de la CLECT

Considérant, qu'une convention avec chacune des communes sera rendue nécessaire pour fixer le linéaire concerné par cette délégation de compétence

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De modifier les statuts de la manière suivante :**

Compétences facultatives

- **Entretien des chemins non mécanisables pour le compte des communes**

CC-18-03-2021	Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC, et assainissement S. PACEY Service nuisibles (830)	Délibération n° 2021-085
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Monsieur le vice-président en charge des chemins de randonnée, SPANC, et assainissement informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service nuisibles de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	50.00 €	0.00 €	0.00 €
60628	Autres fournitures non stockées	50.00 €	0.00 €	0.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	500.00 €	45.72 €	500.00 €
6068	Autres matières et fournitures	300.00 €	117.55 €	200.00 €
611	Contrats de prestations de services	2 700.00 €	2 923.86 €	11 000.00 €
615228	Autres bâtiments	0.00 €	0.00 €	500.00 €
6188	Autres frais divers	100.00 €	0.00 €	0.00 €
6284	Redevances pour service rendu	29 000.00 €	16 222.35 €	12 000.00 €
6288	Autres services extérieurs	5 000.00 €	647.68 €	1 000.00 €
Total chapitre 011		37 700.00 €	19 957.16 €	25 200.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions aux associations	800.00 €	400.00 €	0.00 €
Total chapitre 65		800.00 €	400.00 €	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement		38 500.00 €	20 357.16 €	25 200.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable
Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 3 – mission 3 – chemins de randonnée, SPANC et assainissement constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Lutte contre les frelons asiatiques – convention triennale (2021-2023) avec la FDGDON	Délibération n° 2021-086
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Les frelons asiatiques sont présents dans le département de la Manche depuis 2011. Ils sont responsables de fortes nuisances par le dérangement et la prédation des abeilles et d'autres pollinisateurs. Par conséquent, ils impactent, en plus de la biodiversité, la production de miel sur les ruchers et limitent la pollinisation de fruitiers tels que les pommiers. Indirectement l'incidence d'une population de frelons asiatiques peut se faire ressentir sur la filière cidricole du département.

De plus, leur présence constitue un risque humain en terme de santé et sécurité publique puisqu'ils peuvent générer des attaques collectives, pour protéger leurs nids. Les piqûres peuvent représenter un risque grave pour les hommes à proximité et également les animaux de compagnie en zone urbanisée.

Aussi, dans le but de limiter ces nuisances et dégâts apicoles et de santé / sécurité publique, il est proposé l'organisation d'opérations de destruction de nids de frelons asiatiques.

La Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON50) est chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche.

La présente convention a pour objectif de définir les actions mises en place par la FDGDON ainsi que les modalités de coordination des opérations entre les communes et Villedieu Intercom.

La convention est triennale pour une période allant de 2021 à 2023.

Villedieu Intercom prend en charge :

- Le volet animation, coordination et suivi des actions : 845 € par an (montant fixe pour les 3 ans sous réserve du maintien à l'identique des aides du Conseil Départemental)
- La destruction des nids de frelons asiatiques : entre 50 € et 110 € le nid selon sa hauteur

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser monsieur le Président à signer cette convention triennale (2021-2023) concernant la lutte contre les frelons asiatiques**

CC-18-03-2021	Compte de gestion et compte administratif du budget annexe SPANC	Délibération n° 2021-087
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances et de la représentation de l'institution informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget annexe SPANC de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
611	Sous-traitance générale	79 400.00 €	74 684.17 €	66 165.00 €
6231	Annonces et insertions	2 200.00 €	2 158.12 €	0.00 €
6237	Publications	0.00 €	0.00 €	0.00 €
627	Services bancaires et assimilés	10.00 €	0.00 €	10.00 €
Total chapitre 011		81 610.00 €	76 842.29 €	66 175.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6215	Personnel affecté par la collectivité	15 000.00 €	14 253.43 €	17 000.00 €
Total chapitre 012		15 000.00 €	14 253.43 €	17 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6541	Créances admises en non-valeur	500.00 €	0.00 €	500.00 €
658	Charges diverses de gestion courante	10.00 €	0.00 €	2 000.00 €
Total chapitre 65		510.00 €	0.00 €	2 500.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	200.00 €	121.44 €	200.00 €
Total chapitre 67		200.00 €	121.44 €	200.00 €
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements				
6817	Dotations aux dépréciations des actifs	0.00 €	0.00 €	500.00 €
Total chapitre 68		0.00 €	0.00 €	500.00 €
Total dépenses de fonctionnement		97 320.00 €	91 217.16 €	86 375.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7062	Redevances d'ANC	89 136.85 €	86 645.26 €	83 800.05 €
Total chapitre 70		89 136.85 €	86 645.26 €	83 800.05 €
Chapitre 74 – Subventions d'exploitation				
748	Autres subventions d'exploitation	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 74		1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
7588	Autres	10.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 75		10.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
7718	Autres produits exceptionnels	0.00 €	473.70 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	473.70 €	0.00 €
Chapitre 002 – excédent de fonctionnement reporté				
002	Excédent de fonctionnement reporté	6 673.15 €	6 673.15 €	2 574.95 €
Total chapitre 002		6 673.15 €	6 673.15 €	2 574.95 €
Total recettes de fonctionnement		97 320.00 €	93 792.11 €	86 375.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits nx 2021	BP 2021
Chapitre 45 – comptabilité distincte rattachée						
4581	Dépenses à subdiviser	185 472.00 €	150 290.50 €	0.00 €	133 181.50 €	133 181.50 €
Total chapitre 45		185 472.00 €	150 290.50 €	0.00 €	133 181.50 €	133 181.50 €
Total dépenses d'investissement		185 472.00 €	150 290.50 €	0.00 €	133 181.50 €	133 181.50 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits nx 2021	BP 2021
Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté						
001	excédent	0.00 €	0.00 €	0.00 €	35 181.50 €	35 181.50 €
Total chapitre 001		0.00 €	0.00 €	0.00 €	35 181.50 €	35 181.50 €
Chapitre 45 – comptabilité distincte rattachée						
4582	Dépenses à subdiviser	185 472.00 €	185 472.00 €	0.00 €	98 000.00 €	98 000.00 €
Total chapitre 45		185 472.00 €	185 472.00 €	0.00 €	98 000.00 €	98 000.00 €
Total recettes d'investissement		185 472.00 €	185 472.00 €	0.00 €	133 181.50 €	133 181.50 €

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Philippe LEMAÎTRE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 6) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 7) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 8) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 9) approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe SPANC,
- 10) approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget annexe SPANC.

CC-18-03-2021	Budget primitif 2021 du budget annexe SPANC	Délibération n° 2021-088
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le vice-président en charge des finances présente le projet de budget annexe primitif 2021 du SPANC et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte le budget annexe primitif 2021 du SPANC de Villedieu Intercom :**

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 86 375.00 €
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 133 181.50 €

CC-18-03-2021	Provision pour créances douteuses- Budget SPANC	Délibération n° 2021-089
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution de provisions pour créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation. Elle prévoit la prise en charge au budget des créances irrécouvrables correspondants aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement n'a pu être mené à son terme par le comptable en charge du recouvrement, et qui se traduira, au final, par une demande d'admission en non-valeur.

La comptabilisation des dotations aux provisions des créances douteuses repose sur l'utilisation en dépenses du compte 681 « dotation aux amortissements et aux provisions – charges de fonctionnement courant ».

Vu, les articles L1612-16, L2321-1, L2321-2 et R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le risque associé aux créances douteuses susceptibles d'être irrécouvrables, sur proposition du comptable public,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De constituer une provision pour créances douteuses d'un montant de 500 €, sur le budget SPANC, correspondant au montant susceptible d'être proposé en admission en non-valeur par le comptable public,**
- **D'autoriser le président à prendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir**

CC-18-03-2021	Transfert de la compétence Plan Climat Air Energie Territorial	Délibération n° 2021-090
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Samuel PACEY

Monsieur le vice-président en charge des chemins de randonnée, du SPANC et de l'assainissement informe l'assemblée que la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a renforcé le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique.

Le Plan Climat Air-Energie Territoriale (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Il est rendu obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Le PETR Sud-Manche a proposé, dans le cadre de la révision du SCoT, d'élaborer ce PCAET à l'échelle des 3 EPCI le composant. A charge ensuite, pour chaque EPCI de décliner le plan d'action qui en découlera.

Afin de régulariser cette situation, il vous ait proposé de transférer cette compétence à Villedieu Intercom.

Vu, le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-17

Il est proposé la modification suivante de l'article 5 des statuts :

Les compétences facultatives

- Réalisation et gestion du Plan Climat Air-Energie Territorial

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De transférer la compétence Plan Climat Air-Energie Territorial à Villedieu Intercom
- De l'inscrire dans ses statuts comme ci-joint annexés

DIRECTION DE LA COHESION ET DES SERVICES AUX HABITANTS

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER	Délibération n° 2021-091
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Le programme 4 mission 1 a pour objectif principal, dans une démarche globale fondée sur l'action éducative de proximité, d'offrir aux jeunes du territoire les meilleures conditions de formation, d'accès aux loisirs culturels et sportifs et d'accompagner les différents soutiens possibles aux parents, que ce soit dans le domaine scolaire, péri ou extra-scolaire.

Le programme comprend la poursuite de la démarche innovante du Projet Éducatif Social Local et son animation avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Poursuivre la déclinaison et l'animation du PESL	
Développer l'offre de service aux familles	
Gérer et animer le centre aquatique	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

Commentaires et éléments de contexte

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service RAM (920)	Délibération n° 2021-092
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service RAM de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	350.00 €	54.19 €	350.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	500.00 €	354.71 €	500.00 €
6065	Livres, disques, cassettes, ...	300.00 €	0.00 €	0.00 €
6068	Autres matières et fournitures	250.00 €	0.00 €	250.00 €
611	Contrats de prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6156	Maintenance	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6182	Documentation générale	100.00 €	94.00 €	300.00 €
6184	Versements à des organismes de formation	800.00 €	0.00 €	0.00 €
6228	Divers	600.00 €	0.00 €	600.00 €
6237	Publications	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6256	Missions	500.00 €	165.64 €	0.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6288	Autres services extérieurs	0.00 €	0.00 €	500.00 €
Total chapitre 011		3 400.00 €	668.54 €	2 500.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6218	Autre personnel extérieur	4 500.00 €	2 405.35 €	3 500.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	169.00 €	179.91 €	95.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	695.00 €	656.41 €	410.00 €
6338	Autres impôts, taxes	102.00 €	108.02 €	57.00 €
64111	Rémunération principale	35 002.00 €	32 557.20 €	11 794.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	2 715.00 €	2 554.83 €	1 044.00 €
64118	Autres indemnités	1 910.00 €	1 684.09 €	1 627.00 €
64131	Rémunérations	1 000.00 €	4 053.67 €	5 802.00 €
64138	Autres indemnités	100.00 €	163.61 €	1 036.00 €
6417	Rémunérations des apprentis	12 008.00 €	11 730.92 €	9 168.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	5 360.00 €	6 260.19 €	4 051.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	10 639.00 €	10 142.26 €	4 189.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	50.00 €	170.80 €	275.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	133.00 €	124.96 €	48.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	200.00 €	261.50 €	0.00 €
Total chapitre 012		74 583.00 €	73 053.72 €	43 096.00 €
Total dépenses de fonctionnement		77 983.00 €	73 722.26 €	45 596.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursements sur rémunérations	1 800.00 €	5 342.23 €	0.00 €
Total chapitre 013		1 800.00 €	5 342.23 €	0.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
7478	Autres organismes	64 000.00 €	89 935.78 €	58 500.00 €
Total chapitre 74		64 000.00 €	89 935.78 €	58 500.00 €
Total recettes de fonctionnement		65 800.00 €	95 278.01 €	58 500.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2184	Mobilier	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €
Total chapitre 21		0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €
Total dépenses d'investissement		0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €

Réserve

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues						
1318	Autres	0.00 €	446.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 13		0.00 €	446.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total recette d'investissement		0.00 €	446.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service parentalité (921)	Délibération n° 2021-093
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service parentalité de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	/	/	600.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	/	/	850.00 €
611	Contrats de prestations de services	/	/	180.00 €
6182	Documentation générale	/	/	500.00 €
6228	Divers	/	/	800.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	/	/	100.00 €
6247	Transports collectifs	/	/	0.00 €
6288	Autres services extérieurs	/	/	1 400.00 €
Total chapitre 011				4 430.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	/	/	67.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	/	/	289.00 €
6338	Autres impôts, taxes	/	/	40.00 €
64111	Rémunération principale	/	/	12 683.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	/	/	1 729.00 €
64118	Autres indemnités	/	/	2 045.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	/	/	2 033.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	/	/	4 295.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	/	/	51.00 €
Total chapitre 012				23 232.00 €
Total dépenses de fonctionnement				27 662.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
7478	Autres organismes	/	/	22 400.00 €
Total chapitre 74				22 400.00 €
Total recettes de fonctionnement				22 400.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL, et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service centres de loisirs ALSH (930)	Délibération n° 2021-094
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service centres de loisirs - ALSH de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60622	Carburants	300.00 €	319.84 €	0.00 €
60623	Alimentations	36 300.00 €	31 505.65 €	34 500.00 €
60628	Autres fournitures non stockées	0.00 €	179.52 €	0.00 €
60631	Fournitures d'entretien	200.00 €	176.95 €	100.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	3 700.00 €	1 572.35 €	3 000.00 €
60636	Vêtement de travail	0.00 €	0.00 €	800.00 €
6064	Fournitures administratives	0.00 €	29.48 €	0.00 €
6068	Autres matières et fournitures	8 000.00 €	6 189.09 €	7 000.00 €
611	Contrats de prestations de services	3 900.00 €	1 166.32 €	1 500.00 €
6132	Locations immobilières	15 500.00 €	8 000.09 €	5 000.00 €
6135	Locations mobilières	700.00 €	423.59 €	100.00 €
61558	Autres biens mobiliers	400.00 €	370.06 €	300.00 €
6156	Maintenance	4 700.00 €	4 356.24 €	2 500.00 €
6182	Documentation générale	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6184	Versements à des organismes de formation	8 800.00 €	4 696.90 €	0.00 €
6225	Indemnité au comptable et régisseurs	70.00 €	0.00 €	0.00 €
6228	Divers	3 000.00 €	2 684.00 €	7 500.00 €
6247	Transports collectifs	16 620.00 €	11 240.43 €	9 100.00 €
6256	Missions	6 080.00 €	4 678.48 €	0.00 €
6283	Frais de nettoyage de locaux	100.00 €	0.00 €	0.00 €
62878	A d'autres organismes	9 000.00 €	8 896.00 €	0.00 €
6288	Autres services extérieurs	2 000.00 €	159.00 €	5 200.00 €
Total chapitre 011		119 370.00 €	86 643.99 €	76 600.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6217	Personnel affecté par la commune membre	42 000.00 €	21 578.67 €	0.00 €
6218	Autre personnel extérieur	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	3 126.00 €	2 788.68 €	1 432.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	12 583.00 €	10 443.70 €	6 158.00 €
6338	Autres impôts, taxes	1 876.00 €	1 673.04 €	859.00 €
64111	Rémunération principale	291 989.00 €	297 010.81 €	152 254.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	3 307.00 €	2 669.52 €	2 450.00 €
64118	Autres indemnités	40 508.00 €	40 128.31 €	20 642.00 €
64131	Rémunérations	265 782.00 €	219 971.78 €	122 219.00 €
64138	Autres indemnités	32 340.00 €	25 238.83 €	18 410.00 €
64168	Autres emplois d'insertion	15 095.00 €	9 728.54 €	0.00 €

6451	Cotisations à l'URSSAF	149 365.00 €	128 199.57 €	64 712.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	91 772.00 €	90 137.09 €	51 985.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	12 628.00 €	10 119.96 €	5 357.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	970.00 €	988.50 €	580.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 300.00 €	2 162.50 €	0.00 €
Total chapitre 012		970 641.00 €	862 839.50 €	447 058.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	600.00 €	332.05 €	0.00 €
Total chapitre 67		600.00 €	332.05 €	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement		1 090 611.00 €	949 815.54 €	523 658.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursements sur rémunérations	15 000.00 €	18 769.28 €	0.00 €
6459	Remboursement sur charge de secu soc	0.00 €	571.78 €	0.00 €
Total chapitre 013		15 000.00 €	19 341.06 €	0.00 €
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7062	Redevances et droits culturels	0.00 €	28 848.05 €	0.00 €
70632	A caractère de loisirs	19 500.00 €	372.00 €	13 000.00 €
7067	Redevances et droits périscolaires	83 000.00 €	74 856.00 €	75 000.00 €
Total chapitre 70		102 500.00 €	104 076.05 €	88 000.00 €
Chapitre 74- Dotations, subventions et participations				
74718	Autres	0.00 €	22 165.00 €	0.00 €
7473	Départements	1 500.00 €	1 500.00 €	4 000.00 €
7478	Autres organismes	191 500.00 €	282 712.34 €	155 000.00 €
7488	Autres attributions et participations	0.00 €	1 830.00 €	0.00 €
Total chapitre 74		193 000.00 €	308 207.34 €	159 000.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				
7714	Recouvrement sur créance admises en non-valeur	0.00 €	11.60 €	0.00 €
Total chapitre 77		0.00 €	11.60 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		310 500.00 €	431 637.05 €	247 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2184	Mobilier	4 500.00 €	3 575.05 €	0.00 €	4 100.00 €	4 100.00 €
2188	Autres immobilisations	500.00 €	559.99 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 21		5 000.00 €	4 135.04 €	0.00 €	4 100.00 €	4 100.00 €
Total dépenses d'investissement		5 000.00 €	4 135.04 €	0.00 €	4 100.00 €	4 100.00 €

Achat de petits matériels : tables, chaises, porte-manteaux, ...

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues						
1318	Autres	0.00 €	553.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 13		0.00 €	553.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total recette d'investissement		0.00 €	553.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 4 –éducation, jeunesse, PESL et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service garderies (931)	Délibération n° 2021-095
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service garderies de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	7 000.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	500.00 €
6068	Autres matières et fournitures	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 500.00 €
611	Contrats de prestations de services	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 500.00 €
6156	Maintenance	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 200.00 €
Total chapitre 011				13 700.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6217	Personnel affecté par la commune membre	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	42 000.00 €
6218	Autre personnel extérieur	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	0.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 360.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	5 846.00 €
6338	Autres impôts, taxes	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	815.00 €
64111	Rémunération principale	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	191 230.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 354.00 €
64118	Autres indemnités	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	23 892.00 €
64131	Rémunérations	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	59 944.00 €
64138	Autres indemnités	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	12 543.00 €
64168	Autres emplois d'insertion	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	0.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	59 670.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	52 378.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 916.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	597.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	0.00 €
Total chapitre 012				455 545.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	0.00 €
Total chapitre 67		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	469 245.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7067	Redevances et droits périscolaires	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	57 000.00 €
Total chapitre 70				57 000.00 €
Chapitre 74- Dotations, subventions et participations				
7478	Autres organismes	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	43 000.00 €
Total chapitre 74				43 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	100 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2184	Mobilier	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	0.00 e	900.00 €	900.00 €
Total chapitre 21				0.00 €	900.00 €	900.00 €
Total dépenses d'investissement		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	0.00 €	900.00 €	900.00 €

Acquisition de petits matériels

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 éducation, jeunesse, PESL et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service maisons des jeunes (932)	Délibération n° 2021-096
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service maison des jeunes de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60622	Carburants	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 500.00 €
60623	Alimentations	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 200.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	500.00 €
6068	Autres matières et fournitures	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 500.00 €
611	Contrats de prestations de services	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 000.00 €
6132	Locations immobilières	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	8 100.00 €
6135	Locations mobilières	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	350.00 €
6156	Maintenance	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	270.00 €
6161	Multirisques	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	600.00 €
6228	Divers	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	3 450.00 €
6247	Transports collectifs	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	860.00 €
6288	Autres services extérieurs	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 290.00 €
Total chapitre 011				20 620.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	105.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	453.00 €
6338	Autres impôts, taxes	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	63.00 €
64111	Rémunération principale	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	5 527.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	163.00 €
64118	Autres indemnités	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	1 301.00 €
64131	Rémunérations	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	13 281.00 €
64138	Autres indemnités	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 259.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	5 524.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 432.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	627.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	22.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	31 757.00 €
Total chapitre 012				
Total dépenses de fonctionnement				52 377.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70632	A caractère de loisirs	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	5 200.00 €
Total chapitre 70		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	5 200.00 €
Chapitre 74- Dotations, subventions et participations				
7478	Autres organismes	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 000.00 €
Total chapitre 74		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	7 200.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 éducation, jeunesse, PESL et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Tarifcation séjour Futuroscope	Délibération n° 2021-097
---------------	--------------------------------	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et du sport propose au conseil communautaire de fixer les tarifs concernant le séjour Futuroscope dans le cadre des mini-camps des centres de loisirs. Ce séjour aura lieu du 25 au 26 août 2021 pour 56 enfants et jeunes du territoire :

Tarifs par participant :

Catégories	Tarifcation
Plein tarif	140,00 €
Tarif CAF A	110,00 €
Tarif CAF B	125,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider les montants de tarification du séjour au Futuroscope tels qu'ils sont décrits dans le tableau ci-dessus.**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service PESL (910)	Délibération n° 2021-098
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service PESL de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	1 900.00 €	248.57 €	400.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	550.00 €	70.24 €	250.00 €
611	Contrats de prestations de services	950.00 €	80.25 €	0.00 €
6135	Locations mobilières	400.00 €	0.00 €	0.00 €
6182	Documentation générale	1 065.00 €	104.00 €	500.00 €
6228	Divers	0.00 €	0.00 €	800.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	0.00 €	0.00 €	100.00 €
6247	Transports collectifs	4 700.00 €	3 022.00 €	1 000.00 €
6256	Missions	700.00 €	339.80 €	0.00 €
6257	Réceptions	0.00 €	179.50 €	100.00 €
62878	A d'autres organismes	5 250.00 €	0.00 €	5 250.00 €
6288	Autres services extérieurs	5 450.00 €	97.00 €	8 000.00 €
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000.00 €	1 733.52 €	0.00 €
Total chapitre 011		22 965.00 €	5 874.88 €	16 400.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6217	Personnel affecté par la commune membre	30 000.00 €	0.00 €	30 000.00 €
6218	Autre personnel extérieur	2 000.00 €	1 185.00 €	2 000.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	289.00 €	277.37 €	278.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	1 184.00 €	1 057.04 €	1 197.00 €
6338	Autres impôts, taxes	173.00 €	166.55 €	167.00 €
64111	Rémunération principale	24 336.00 €	23 725.92 €	16 380.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	1 646.00 €	1 629.36 €	696.00 €
64118	Autres indemnités	7 297.00 €	6 823.92 €	9 726.00 €
64131	Rémunérations	29 885.00 €	29 872.79 €	33 845.00 €
64138	Autres indemnités	4 836.00 €	2 876.16 €	5 141.00 €
6417	Rémunérations des apprentis	4 003.00 €	3 910.42 €	3 056.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	14 127.00 €	13 373.61 €	14 342.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	8 751.00 €	8 578.98 €	7 038.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 401.00 €	1 318.92 €	1 574.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	91.00 €	89.64 €	66.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	150.00 €	19.50 €	0.00 €
Total chapitre 012		130 169.00 €	94 905.18 €	125 506.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65737	Autres établissements publics locaux	22 400.00 €	21 570.00 €	0.00 €
6574	Subventions aux associations	90 000.00 €	82 593.72 €	0.00 €

Total chapitre 65	112 400.00 €	104 163.72 €	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement	265 534.00 €	204 943.78 €	141 906.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 – Atténuations de charges				
6419	Remboursements sur rémunérations	0.00 €	199.51 €	0.00 €
Total chapitre 013		0.00 €	199.51 €	0.00 €
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
7078	Autres marchandises	2 700.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 70		2 700.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
7473	Départements	22 000.00 €	6 000.00 €	11 000.00 €
7478	Autres organismes	65 400.00 €	53 424.24 €	28 600.00 €
Total chapitre 74		87 400.00 €	59 424.24 €	39 600.00 €
Total recettes de fonctionnement		90 100.00 €	59 623.75 €	39 600.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2182	Matériel de transport	45 619.52 €	42 501.20 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2183	Matériel de bureau informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 000.00 €	11 000.00 €
2184	Mobilier	3 330.32 €	1 153.41 €	0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
2188	Autres immo corporelles	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 21		50 949.84 €	43 654.61 €	0.00 €	14 000.00 €	14 000.00 €
Total dépenses d'investissement		50 949.84 €	43 654.61 €	0.00 €	14 000.00 €	14 000.00 €

Ecran géant

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx BP 2021
Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues						
1318	Autres	18 461.00 €	17 174.90 €	0.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €
Total chapitre 13		18 461.00 €	17 174.90 €	0.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €
Total recettes d'investissement		18 461.00 €	17 174.90 €	0.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €

Subvention CAF pour l'écran

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 éducation, jeunesse, PESL et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Demande de subvention 2021 Collège Le Dinandier	Délibération n° 2021-099
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien aux collèges, le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et du sport propose au conseil communautaire d'attribuer la subvention suivante au collège du Dinandier de Villedieu les Poêles Rouffigny.

La crise sanitaire n'a pas permis au collège de mener toutes les actions mentionnées dans la demande de subvention 2020.

Au regard des éléments fournis par le collège et en accord avec celui-ci, l'attribution de la subvention 2021 tient compte de ce fait. Aussi, la somme attribuée pour le collège du Dinandier pour l'année 2021 est de 6 850 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité
Décide

- **De valider la subvention de 6 850.00 € au collège du Dinandier pour l'année 2021**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service animation sportive (911)	Délibération n° 2021-100
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service animation sportive de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65737	Autres établissements publics locaux	Cf service PESL	Cf service PESL	22 400.00 €
6574	Subventions aux associations	Cf service PESL	Cf service PESL	95 000.00 €
Total chapitre 65				117 400.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf service PESL	Cf service PESL	117 400.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable
Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Demande de subventions 2021 Percy Tessy Basket CSV Percy Cheval US Percy Association RAIL Association Saint-Poisienne de Tennis de Table	Délibération n° 2021-101
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Monsieur Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et du sport propose au conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes suite à la validation par la commission cadre de vie, jeunesse, avenir territorial, santé et mobilité :

ASSOCIATIONS	Montants versés en 2020	Montants demandés en 2021	Montants attribués en 2021
Percy-Tessy Basket	7 000 €	8 500 €	8 500 €
CSV (avance)	47 042,72 €	Avance	23 000 €
Percy Cheval	1 500 €	2 000 €	1 500 €
US Percy	7 726 €	9 230 €	9 230 €
Association RAIL	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Association Saint Poisienne de Tennis de Table	2 225 €	1 800 €	1 800 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **D'autoriser le versement des subventions telles que décrites ci-dessus**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL et sports F. LEMONNIER Service centre aquatique (940)	Délibération n° 2021-102
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse, du PESL et des sports informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service centre aquatique de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60623	Alimentations	400.00 €	0.00 €	400.00 €
60624	Produits de traitement	6 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €
60631	Fournitures d'entretien	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	2 500.00 €	173.77 €	2 000.00 €
60636	Vêtement de travail	0.00 €	0.00 €	1 200.00 €
6064	Fournitures administratives	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6068	Autres matières et fournitures	1 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €
611	Contrats de prestations de services	20 500.00 €	201.72 €	9 200.00 €
6135	Locations mobilières	400.00 €	0.00 €	300.00 €
6156	Maintenance	10 000.00 €	118.80 €	4 500.00 €
617	Etudes et recherches	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
6182	Documentation générale	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6184	Versement à des organismes de formation	400.00 €	0.00 €	0.00 €
6237	Publications	500.00 €	0.00 €	0.00 €
6256	Missions	200.00 €	0.00 €	0.00 €
627	Services bancaires et assimilés	500.00 €	0.00 €	500.00 €
6281	Concours divers (cotisations, ...)	4 000.00 €	0.00 €	3 500.00 €
Total chapitre 011		57 400.00 €	494.29 €	34 600.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	564.00 €	185.84 €	1 062.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	2 310.00 €	668.04 €	4 566.00 €
6338	Autres impôts, taxes	338.00 €	111.45 €	637.00 €
64111	Rémunération principale	49 916.00 €	35 046.90 €	63 714.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	1 414.00 €	103.23 €	834.00 €
64118	Autres indemnités	12 496.00 €	5 355.63 €	17 411.00 €
64131	Rémunérations	52 056.00 €	1 237.10 €	115 000.00 €
64138	Autres indemnités	9 268.00 €	456.00 €	34 465.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	26 466.00 €	5 877.36 €	54 376.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	18 698.00 €	11 187.13 €	27 053.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 484.00 €	68.57 €	5 963.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	202.00 €	141.54 €	258.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	500.00 €	39.00 €	0.00 €
Total chapitre 012		176 712.00 €	60 477.79 €	325 339.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés	2 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €

Total chapitre 67	2 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement	236 112.00 €	60 972.08 €	360 939.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits des services, domaines et ventes diverses				
70631	A caractère sportif	170 000.00 €	315.98 €	200 000.00 €
Total chapitre 70		170 00.00 €	315.98 €	200 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		170 000.00 €	315.98 €	200 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles						
2183	Matériel de bureau informatique	16 000.00 €	3 767.93 €	9 404.89 €	7 000.00 €	16 404.89 €
2184	Mobilier	10 000.00 €	0.00 €	6 990.52 €	1 000.00 €	7 990.52 €
2188	Autres immo corporelles	70 000.00 €	14 338.80 €	495.60 €	68 000.00 €	68 495.60 €
Total chapitre 21		96 000.00 €	18 106.73 €	16 891.01 €	76 000.00 €	92 891.01 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours						
2313	Constructions	0.00 €	3 979.90 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total chapitre 23		0.00 €	3 979.90 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total dépenses d'investissement		96 000.00 €	22 086.63 €	16 891.01 €	76 000.00 €	92 891.01 €

Interconnexion de la piscine et de la maison des services
Mobilier centre aquatique
Fixation tortue
Matériel informatique
Plantes
Matériels pédagogiques

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable

Une réflexion, dans le cadre de la CLECT et de l'élaboration du pacte fiscal et financier, sera ouverte concernant la prise en charge du transport des élèves du territoire vers le centre aquatique.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 1 – éducation, jeunesse, PESL, sports constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance F. LAUBEL	Délibération n° 2021-103
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Freddy LAUBEL

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Villedieu Intercom est l'un des territoires les plus actifs et attractifs de la Manche du fait principalement de son positionnement géographique au carrefour de plusieurs bassins d'emplois.

L'emploi y est au plus haut avec un taux de chômage de seulement 5 % au quatrième trimestre 2019, un des plus faibles de Normandie. Depuis 2014 la collectivité et ses partenaires s'emploient à développer tous les dispositifs à même de favoriser l'activité économique avec un fil rouge : « Le maintien d'un monde rural actif et dynamique comme clé de la bonne santé économique du territoire ».

Ce faible taux de chômage induit pour les entreprises locales des problématiques de recrutement de main d'œuvre qualifiée et pour les communes, l'accueil de nouveaux salariés lève la question de la capacité du territoire à moderniser le parc de logements privés.

Conscient de l'importance des liaisons entre les points névralgiques de son territoire et des territoires voisins, Villedieu Intercom souhaite sur la période 2020-2026 porter un projet ambitieux autour des mobilités, de travailler l'inter-modalité avec comme point névralgique la modernisation de la gare de Villedieu-les-Poêles reliée directement à la gare parisienne de Montparnasse. Outre répondre aux besoins des habitants ces deux projets devront aussi répondre aux difficultés de mobilités des salariés des TPE-PME locales et à l'accueil de nouveaux habitants séduits par la qualité de vie du territoire.

La mission 2 programme 4 comprend également le pilotage du plan de relance territorial post-COVID à bâtir en lien avec l'Etat autour des 5 axes : les mobilités, l'habitat, la santé, l'économie et l'attractivité territoriale.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Prendre la compétence mobilités et réflexion sur la mise en place de service	
Mener une politique attractive de transformation du quartier de la gare	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

Commentaires et éléments de contexte

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 2 – Mobilités, intermodalités et plan de relance F. LAUBEL Service mobilités (950)	Délibération n° 2021-104
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Freddy LAUBEL

Monsieur le vice-président en charge des mobilités, des intermodalités et du plan de relance informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service mobilités de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6156	Maintenance	/	/	/
Total dépenses de fonctionnement		/	/	/

Aucune dépense, ni recette de fonctionnement ne sont affectées à ce service comptable.
Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance F. LAUBEL Service transports scolaires (960)	Délibération n° 2021-105
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Freddy LAUBEL

Monsieur le vice-président en charge des mobilités, des intermodalités et du plan de relance informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service transports scolaires de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60632	Fournitures de petit équipement	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	150.00 €
6068	Autres matières et fournitures	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	150.00 €
6247	Transports collectifs	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	14 000.00 €
62878	A d'autres organismes	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	8 900.00 €
Total chapitre 011				23 200.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	136.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	586.00 €
6338	Autres impôts, taxes	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	82.00 €
64111	Rémunération principale	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	6 391.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	372.00 €
64118	Autres indemnités	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 494.00 €
64131	Rémunérations	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	15 771.00 €
64138	Autres indemnités	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	3 130.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	7 681.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	2 190.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	748.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	15.00 €
Total chapitre 012				39 595.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. service ALSH	Cf. service ALSH	62 796.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Prise de compétence suite à l'adoption de la loi d'Orientation des Mobilités dite LOM	Délibération n° 2021-106
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Freddy LAUBEL

Vu, l'arrêté préfectoral n°19-20-IG, en date du 11 juin 2019, constatant les statuts de la communauté de communes ;

Vu, le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5 ;

Vu, la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et notamment son article 8 tel que modifié par l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 ;

Considérant qu'en prenant la compétence, Villedieu Intercom devient Autorité Organisatrice des Mobilités,

Considérant les obligations qui en découlent :

- Créer un comité des partenaires pour assurer le suivi des politiques de mobilité sur son ressort territorial : la région élaborera avec les partenaires locaux un Contrat Opérationnel de Mobilité à l'échelle de chaque bassin de mobilité afin d'avoir un outil de coordination de la politique des mobilités sur le territoire
- Mettre en œuvre une stratégie locale de mobilités
- Identifier les enjeux et choisir les services de mobilités adaptés à la réponse
- Elaborer un plan de mobilité ou plan de mobilité simplifié
- Fédérer les acteurs locaux via le comité des partenaires et soutenir ou aider des projets de différents acteurs
- Conseiller et accompagner les usagers

Monsieur le vice-président en charge des mobilités, des intermodalités et du plan de relance, propose, après avis favorable de la commission, de transférer la compétence organisation de la mobilité.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De transférer la compétence organisation de la mobilité à la communauté de communes de Villedieu Intercom**
- **De ne pas demander, pour le moment, à se substituer à la région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre. La communauté de communes conserve cependant la capacité de se faire transférer ces services à l'avenir conformément aux dispositions de l'article L. 3111-5 du Code des transports.**
- **D'inscrire dans ces statuts à l'article 5 – compétences facultatives – organisation de la mobilité**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance F. LAUBEL Service intermodalités (970)	Délibération n° 2021-107
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Freddy LAUBEL

Monsieur le vice-président en charge des mobilités, des intermodalités et du plan de relance, informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service intermodalités de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
611	Contrats de prestations de services	/	/	5 000.00 €
Total chapitre 011		/	/	5 000.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions aux associations	/	/	5 000.00 €
Total chapitre 65		/	/	5 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		/	/	10 000.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 204 – Subventions d'investissement versées							
20422	Bâtiments et installations	/	/	0.00 €	10 000.00 €		10 000.00 €
Total chapitre 204		/	/	0.00 €	10 000.00 €		10 000.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles							
2188	Autres	/	/	0.00 €	5 000.00 €		5 000.00 €
Total chapitre 21		/	/	0.00 €	5 000.00 €		5 000.00 €
Total dépenses d'investissement		/	/	0.00 €	15 000.00 €		15 000.00 €

Vitrophanie
Divers

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 2 – mobilités, intermodalités et plan de relance constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Subvention 2021 Association pour la défense et la promotion du chemin de fer dans l'ouest de la Région Normandie	Délibération n° 2021-108
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Freddy LAUBEL

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 18 février 2021,

Plusieurs demandes de subventions relevant de la Direction du développement territorial et de l'attractivité sont parvenues à Villedieu Intercom. Elles ont fait l'objet d'un examen en commission 1 du 18 février dernier.

Il vous est proposé d'étudier les montants proposés :

	Montant attribué en 2020	Montant sollicité en 2021	Proposition de montant attribué par Commission
Association pour la Défense et la Promotion du chemin de fer dans l'ouest de la Région Normandie	200.00 €	200.00 €	200.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider l'attribution de la subvention de 200.00 € à l'association pour la défense et la promotion du chemin de fer dans l'ouest de la Région Normandie**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 3 – maison France Services, solidarités et santé M. LEMOINE	Délibération n° 2021-109
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Objectifs généraux du programme sur le mandat 2020-2026

Le programme 4 mission 3 a pour objectif principal de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc...

Le programme vise également à doter le territoire communautaire de services innovants en direction des publics éloignés des centre-bourgs que ce soit dans les domaines de l'accès aux soins, à l'emploi, à l'accompagnement au vieillissement ou à la mobilité en lien avec les partenaires institutionnels et autres collectivités.

Le programme comprend également le développement de l'offre de soins de proximité sur le territoire en veillant à une meilleure équité des investissements sur les anciens cantons et une collaboration étroite entre les professionnels de santé.

Projets 2020-2026	État de réalisation
Poursuivre le développement et maintenir la dynamique de la maison France Services	
Développer des services délocalisés sur l'ensemble du territoire	
Dessiner le contour de la compétence santé sur le territoire de Villedieu Intercom	

Priorités année 2021	Agent(s) référent(s)

Commentaires et éléments de contexte

L'année 2021 est une année de transition tant au niveau du contexte sanitaire que de la construction du projet de mandat.

Elle doit donc être mise à profit pour définir les priorités et objectifs du mandat, notamment dans le cadre de la nouvelle contractualisation (Etat, Région, Département) qui se met en place.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 4 – mission 3 – maison France Services, solidarités et santé constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé M. LEMOINE Service espace France Services (900)	Délibération n° 2021-110
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame la vice-présidente en charge de la maison France services, des solidarités et de la santé informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service espace France services de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60622	Carburants	200.00 €	114.44 €	0.00 €
60623	Alimentations	7 200.00 €	7 119.50 €	0.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	500.00 €	14.13 €	1 000.00 €
611	Contrats de prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6135	Locations mobilières	2 400.00 €	2 970.20 €	0.00 €
61551	Matériel roulant	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6156	Maintenance	0.00 €	0.00 €	500.00 €
6184	Versements à des organismes de formation	600.00 €	0.00 €	0.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	0.00 €	100.00 €	0.00 €
6248	Divers	600.00 €	260.10 €	0.00 €
6256	Missions	300.00 €	148.40 €	0.00 €
6262	Frais de télécommunications	0.00 €	0.00 €	0.00 €
62878	A d'autres organismes	29 500.00 €	22 026.52 €	0.00 €
Total chapitre 011		41 300.00 €	32 753.29 €	1 500.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	362.00 €	295.24 €	235.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	1 485.00 €	1 120.86 €	1 011.00 €
6338	Autres impôts, taxes	217.00 €	177.08 €	141.00 €
64111	Rémunération principale	71 593.00 €	55 407.93 €	24 880.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	1 223.00 €	319.42 €	29.00 €
64118	Autres indemnités	18 457.00 €	14 264.60 €	10 892.00 €
64131	Rémunérations	0.00 €	3 078.90 €	18 710.00 €
64138	Autres indemnités	0.00 €	36.00 €	3 429.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 959.00 €	9 399.61 €	10 427.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	22 836.00 €	17 768.30 €	8 985.00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	0.00 €	124.70 €	888.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	289.00 €	223.55 €	100.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	250.00 €	41.38 €	0.00 €
Total chapitre 012		127 671.00 €	102 257.57 €	79 727.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
657341	Communes membres du GFP	462 000.00 €	460 896.00 €	0.00 €
6574	Subventions aux associations	20 000.00 €	18 500.00 €	0.00 €
Total chapitre 65		482 000.00 €	479 396.00 €	0.00 €
Chapitre 67 – charges exceptionnelles				
6745	Subventions aux personnes privées	0.00 €	2 533.66 €	0.00 €

Total chapitre 67	0.00 €	2 533.66 €	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement	650 971.00 €	616 960.52 €	81 227.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits de services, domaines et ventes				
70878	Par d'autres redevables	11 350.00 €	14 771.82 €	0.00 €
Total chapitre 70		11 350.00 €	14 771.82 €	0.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
7478	Autres organismes	30 000.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
Total chapitre 74		30 000.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	7 100.00 €	8 778.43 €	0.00 €
Total chapitre 75		7 100.00 €	8 778.43 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		48 450.00 €	53 550.25 €	30 000.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Mise en place conseiller numérique	Délibération n° 2021-111
---------------	------------------------------------	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame Martine LEMOINE vice-présidente France Services, Solidarité et Santé présente la mise en place d'un conseil numérique vue en commission cadre de vie, jeunesse, avenir territorial, santé et mobilité le mercredi 17 mars 2021.

L'Etat pour lutter contre la fracture numérique finance la mise en place de conseillers numériques. Le rôle et les missions d'un conseil numérique sont :

- Répondre et accompagner les usagers dans l'utilisation des outils informatiques,
- Animer des ateliers thématiques,
- Présenter les services et dispositifs disponibles,
- Orienter les usagers en fonction de leurs besoins,
- Accompagner l'utilisateur individuellement.

L'objectif est d'apporter un accompagnement sur deux ans aux habitants du territoire pour faciliter et accompagner l'évolution numérique dans les pratiques quotidiennes : utilisation d'un smartphone, d'une tablette, soutien dans les démarches administratives, communiquer avec ses proches, naviguer sur internet, ...

L'Etat accompagne financièrement la mise en place de ces postes sur les territoires à hauteur de 50 000 € sur les deux ans. Le coût d'un salaire au Smic brut chargé pour la collectivité est de 25 936 € soit sur deux ans : 51 872 €. Il est également à prévoir l'achat d'un équipement informatique pour le conseiller numérique. Etant précisé que le poste n'a pas vocation à être pérennisé au-delà du partenariat.

Aussi, il est proposé au conseil communautaire de valider le projet de conseiller numérique pour deux ans pour le territoire de Villedieu Intercom.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider le projet de conseiller numérique avec la mise en place d'un poste sur deux ans.**
- **De répondre à l'appel à projet de l'Etat**
- **D'autoriser le Président à demander toutes les aides afférentes à ce dispositif**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé M. LEMOINE Service maison des services (901)	Délibération n° 2021-112
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame la vice-présidente en charge de la maison France services, des solidarités et de la santé informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service maison des services de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés				
6332	Cotisations versées au FNAL	Cf. service 900	Cf. service 900	187.00 €
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	Cf. service 900	Cf. service 900	805.00 €
6338	Autres impôts, taxes	Cf. service 900	Cf. service 900	112.00 €
64111	Rémunération principale	Cf. service 900	Cf. service 900	37 124.00 €
64112	NBI, SFT, indemnité de résidence	Cf. service 900	Cf. service 900	28.00 €
64118	Autres indemnités	Cf. service 900	Cf. service 900	10 541.00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	Cf. service 900	Cf. service 900	5 667.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	Cf. service 900	Cf. service 900	11 929.00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	Cf. service 900	Cf. service 900	150.00 €
Total chapitre 012		Cf. service 900	Cf. service 900	66 543.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. service 900	Cf. service 900	66 543.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits de services, domaines et ventes				
70878	Par d'autres redevables	Cf. service 900	Cf. service 900	14 000.00 €
Total chapitre 70				14 000.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations				
7478	Autres organismes	Cf. service 900	Cf. service 900	0.00 €
Total chapitre 74				0.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles			8 800.00 €
Total chapitre 75		Cf. service 900	Cf. service 900	8 800.00 €
Total recettes de fonctionnement		Cf. service 900	Cf. service 900	22 800.00 €

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé M. LEMOINE Service social (902)	Délibération n° 2021-113
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame la vice-présidente en charge de la maison France services, des solidarités et de la santé informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service social de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
60622	Carburants	Cf. service 900	Cf. service 900	1 100.00 €
60623	Alimentations	Cf. service 900	Cf. service 900	10 000.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	Cf. service 900	Cf. service 900	250.00 €
6135	Locations mobilières	Cf. service 900	Cf. service 900	5 700.00 €
62878	A d'autres organismes	Cf. service 900	Cf. service 900	10 000.00 €
6288	Autres services extérieurs	Cf. service 900	Cf. service 900	2 500.00 €
Total chapitre 011		Cf. service 900	Cf. service 900	29 550.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
657341	Communes membres du GFP	Cf. service 900	Cf. service 900	465 000.00 €
6574	Subventions aux associations	Cf. service 900	Cf. service 900	20 000.00 €
Total chapitre 65		Cf. service 900	Cf. service 900	485 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. service 900	Cf. service 900	514 550.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles							
2184	Mobilier	/	/	0.00 €	500.00 €		500.00 €
Total chapitre 21		/	/	0.00 €	500.00 €		500.00 €
Total dépenses d'investissement		/	/	0.00 €	500.00 €		500.00 €

Réserve

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Subventions 2021 Mission locale Relais alimentaire de Percy	Délibération n° 2021-114
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame la vice-présidente en charge de la maison France services, des solidarités et de la santé présente les demandes de subvention vues par la commission cadre de vie, jeunesse, avenir territorial, santé et mobilité le mercredi 17 février 2021.

Dans le cadre du soutien et de l'accompagnement aux associations du territoire, la commission propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations qui œuvrent dans le domaine de l'accompagnement social :

ASSOCIATIONS	Montants versés en 2020	Montants demandés en 2021	Montants attribués en 2021
Mission Locale	15 000 €	17 500 €	16 500 €
Relais Alimentaire Percy	2 000 €	2 000 €	2 000 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider le montant des subventions telles que décrites ci-dessus.**
- **De verser 16 500.00 € à la mission locale de Granville**
- **De verser 2 000.00 € au relais alimentaire de Percy**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé M. LEMOINE Service accompagnement au vieillissement (903)	Délibération n° 2021-115
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame la vice-présidente en charge de la maison France services, des solidarités et de la santé informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service accompagnement au vieillissement de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
62878	A d'autres organismes	Cf. service 900	Cf. service 900	6 500.00 €
Total chapitre 011		Cf. service 900	Cf. service 900	6 500.00 €
Total dépenses de fonctionnement		Cf. service 900	Cf. service 900	6 500.00 €

Aucune recette de fonctionnement n'est affectée à ce service comptable.

Aucune dépense, ni recette d'investissement ne sont affectées à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- De valider cette fiche Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé constitutive du projet de mandat 2020-2026
- De valider ce budget
- De valider le programme d'investissement y afférent

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé M. LEMOINE Service santé (904)	Délibération n° 2021-116
---------------	---	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame la vice-présidente en charge de la maison France services, des solidarités et de la santé informe l'assemblée des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget général affectées au service santé de Villedieu Intercom.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général				
6132	Locations immobilières	/	/	5 600.00 €
6228	Divers	/	/	750.00 €
Total chapitre 011		/	/	6 350.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions aux associations	/	/	2 000.00 €
Total chapitre 65		/	/	2 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement		/	/	8 350.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 70 – Produits de services, domaines et ventes				
70878	Par d'autres redevables	/	/	70 000.00 €
Total chapitre 70		/	/	70 000.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
752	Revenus des immeubles	/	/	120 000.00 €
Total chapitre 75		/	/	120 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		/	/	190 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Articles	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	RàR 2021	Crédits 2021	nx	BP 2021
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles							
2031	Etudes et recherches	/	/	0.00 €	10 000.00 €		10 000.00 €
Total chapitre 20		/	/	0.00 €	10 000.00 €		10 000.00 €
Total dépenses d'investissement		/	/	0.00 €	10 000.00 €		10 000.00 €

Etude de rachat et d'agrandissement de la maison médicale de Percy

Aucune recette d'investissement n'est affectée à ce service comptable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider cette fiche Programme 4- mission 3 – maison France services, solidarités et santé constitutive du projet de mandat 2020-2026**
- **De valider ce budget**
- **De valider le programme d'investissement y afférent**

CC-18-03-2021	Programme 4 – mission 3 – maison France services, solidarités et santé M. LEMOINE Transfert compétence santé	Délibération n° 2021-117
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Martine LEMOINE

Madame la vice-présidente en charge de la maison France services, des solidarités et de la santé informe l'assemblée que nos statuts ne prévoient que « création et aménagement d'un pôle de santé » au sein des compétences facultatives.

Cette situation crée une distorsion dans le traitement de la problématique santé sur notre territoire. Afin d'harmoniser notre champ d'action, il est également proposé de modifier nos statuts en modifiant l'écriture de cette compétence de la manière suivante :

Compétences facultatives :

- Création, aménagement et gestion du PSLA de Villedieu-les-Poêles, et des maisons médicales de Percy-en-Normandie et de Saint-Pois.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De modifier ses statuts de la manière suivante et telle qu'annexée à cette délibération**

Compétences facultatives

- **Création, aménagement et gestion du PSLA de Villedieu-les-Poêles, et des maisons médicales de Percy-en-Normandie et de Saint-Pois.**

**DIRECTION DES RESSOURCES, DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE ET DE L'APPUI
AUX COMMUNES**

CC-18-03-2021	Présentation générale du compte de gestion, du compte administratif et du budget primitif du budget général	Information
---------------	---	-------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
011 – charges à caractère général	2 391 901.61 €	1 545 789.19 €	1 973 595.56 €
012 – charges de personnel et frais assimilés	3 271 435.00 €	2 805 569.66 €	3 357 048.00 €
014 – atténuations de produits	1 681 100.00 €	1 656 330.35 €	1 665 500.00 €
65 – autres charges de gestion courante	2 610 590.00 €	2 452 592.48 €	3 075 450.00 €
66 – charges financières	110 464.08 €	108 951.40 €	100 604.24 €
67 – charges exceptionnelles	176 314.00 €	165 335.81 €	183 900.00 €
68 – dotations provisions semi-budgétaire	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
022 – dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
023 – virement à la section d'investissement	513 143.16 €	0.00 €	356 503.00 €
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections	946 000.00 €	944 839.82 €	930 000.00 €
TOTAL	11 700 947.85 €	9 679 408.71 €	11 762 600.80 €

Recettes de fonctionnement par chapitre	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
013 – atténuations de charges	38 000.00 €	68 519.12 €	40 000.00 €
70 – produits des services, domaines et ventes diverses	678 320.00 €	515 424.43 €	706 000.00 €
73 – impôts et taxes	7 183 994.60 €	7 173 257.02 €	7 342 876.00 €
74 – dotations, subventions et participation	1 294 869.00 €	1 617 250.46 €	1 238 700.00 €

75 – autres produits de gestion courante	257 424.00 €	307 182.25 €	269 931.89 €
76 – produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
77 – produits exceptionnels	76 700.00 €	94 269.06 €	11 100.00 €
002 – excédent de fonctionnement reporté	1 999 640.25 €	1 999 640.25 €	1 998 992.91 €
042 – opérations d'ordre entre section	172 000.00 €	167 973.51 €	155 000.00 €
TOTAL	11 700 947.85 €	11 943 516.10 €	11 762 600.80 €

Dépenses d'investissement par chapitre	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
16 – emprunts et dettes assimilés	456 300.00 €	454 165.75 €	466 300.00 €
20 – immobilisations incorporelles	336 500.26 €	166 898.54 €	224 462.00 €
204 – subventions d'équipement versés	445 009.09 €	53 703.70 €	303 403.16 €
21 – immobilisations corporelles	743 140.85 €	512 135.84 €	436 570.51 €
23 – immobilisations en cours	2 641 949.02 €	1 931 773.82 €	1 681 000.00 €
26 – participations et créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27 – autres immobilisations financières	144 999.28 €	122 428.11 €	50 000.00 €
020 – dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €	0.00 €
45 – opérations pour compte de tiers	14 090.34 €	1 204.47 €	2 500.00 €
040 – opérations d'ordre de transfert entre section	172 000.00 €	167 973.51 €	155 000.00 €
041 – opérations patrimoniales	321 000.00 €	285 237.12 €	116 000.00 €
001 – déficit d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	289 942.59 €
TOTAL	5 274 988.84 €	3 695 520.86 €	3 725 178.26 €

Recettes d'investissement par chapitre	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
10 – dotations, fonds divers et réserves	450 000.00 €	373 073.00 €	479 114.48 €
13 – subventions d'investissement reçues	1 967 883.20 €	734 240.72 €	1 535 059.78 €
16 – emprunts et dettes assimilés	4 800.00 €	0.00 €	5 800.00 €
27 – autres immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	300 000.00 €
001 – excédent d'investissement reporté	1 058 062.48 €	1 058 062.48 €	0.00 €

021 – virement de la section de fonctionnement	513 143.16 €	0.00 €	356 503.00 €
024 – produits de cessions d’immobilisations	100.00 €	0.00 €	201.00 €
45 – opérations pour compte de tiers	14 000.00 €	0.00 €	2 500.00 €
040 – opérations d’ordre de transfert entre section	946 000.00 €	944 839.82 €	930 000.00 €
041 – opérations patrimoniales	321 000.00 €	285 237.12 €	116 000.00 €
20 – immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21 – immobilisations corporelles	0.00 €	2 507.33 €	0.00 €
23 – Immobilisations en cours	0.00 €	7 617.80 €	0.00 €
26 - participations et créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL	5 274 988.84 €	3 405 578.27 €	3 725 178.26 €

CC-18-03-2021	Compte de gestion et compte administratif 2020 du budget général	Délibération n° 2021-118
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Philippe LEMAÎTRE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget général,
- 5) approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget général.

CC-18-03-2021	Affectation de résultat 2021 du budget général	Délibération n° 2021-119
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Le conseil communautaire, après en avoir validé le compte administratif, décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	
(A) Résultat de l'exercice	264 467.14 €
(B) Résultat antérieurs reportés	1 999 640.25 €
(C) Résultat à affecter	2 264 107.39 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
(D) Solde d'exécution cumulé d'investissement	-289 942.59 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement	24 828.11 €
Besoin de financement F = D + E	-265 114.48 €
Affectation = C = G + H	2 264 107.39 €
(G) Affectation en réserves R1068 en investissement	265 114.48 €
(H) Report en fonctionnement R002	1 998 992.91 €

CC-18-03-2021	Budget primitif 2021 du budget général	Délibération n° 2021-120
---------------	--	--------------------------

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2021 et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider le budget primitif 2021 de Villedieu Intercom :**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 11 762 600.80 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 725 178.26 €

CC-18-03-2021	Vote des taux 2021 du budget général	Délibération n° 2021-121
---------------	--------------------------------------	--------------------------

Rapporteur : Charly VARIN

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide

- **De valider les taux suivants :**

		Taux 2019	Taux 2020	Taux 2021
TH		9.57 %	9.57 %	9.57 %
TFB		10.72 %	11.04 %	11.04 %
TFNB		15.97 %	16.45 %	16.45 %
CFE		21.69 %	22.34 %	22.88 %
FPZ		/	/	/
TEOM	Secteur 1	13.00 %	14.30 %	15.73 %
	Secteur 2	12.50 %	13.80 %	15.18 %

QUESTIONS DIVERSES